

Manuel du CONDUCTEUR



Table des matières

Permis et immatriculation	1
Sécurité routière	31
Panneaux de signalisation et marquages de chaussée	74
Règles de la route	91
Sécurité des motocyclettes	148
Renseignements pour les conducteurs commerciaux	168

Permis et immatriculation

Qui peut conduire à Terre-Neuve-et-Labrador?

Pour conduire un véhicule motorisé à Terre-Neuve-et-Labrador, vous devez être titulaire d'un permis valide pour le type de véhicule que vous conduisez. Pour obtenir un permis de conduire à Terre-Neuve-et-Labrador, les demandeurs doivent terminer le [Programme de permis de conduire progressif](#).

Classifications des permis

Chaque permis de conduire délivré dans la province est un [permis classifié](#). Cela signifie qu'il appartient à un groupe ou à une catégorie et qu'il permet aux conducteurs de conduire les types de véhicules énumérés dans cette catégorie.

Votre permis sera classé en fonction de sa catégorie principale et mentionnera les autres catégories de véhicules que vous avez l'autorisation de conduire. Par exemple, vous pouvez être titulaire d'un permis de conduire de la classe 5, qui est également autorisée pour la classe 6, car vous détenez peut-être un permis de conduire pour motocyclette.

Résidents

Tout résident âgé de 16 ans ou plus, qui est titulaire d'une pièce d'identité valide et dont la demande n'a pas été refusée pour des raisons médicales, peut demander un permis de conduire de Terre-Neuve-et-Labrador. Une résidente ou un résident est défini comme toute personne qui vit dans la province depuis au moins 90 jours.

Visiteurs

Les visiteurs de la province ne sont pas tenus de détenir un permis de conduire provincial s'ils conduisent le même type ou la même classe de véhicule motorisé que celui pour lequel ils détiennent un permis en dehors de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nouveaux résidents

D'autres régions du Canada

Si vous avez récemment déménagé à Terre-Neuve-et-Labrador, vous pouvez utiliser votre permis de conduire valide délivré hors de la province pendant les 90 premiers jours de votre résidence. Vous devez demander un permis de conduire de Terre-Neuve-et-Labrador et remettre votre ancien permis à un bureau d'immatriculation dans les 90 jours. Il est illégal de détenir plus d'un permis de conduire.

Un permis de conduire de classe 5 délivré par une autre compétence canadienne est accepté sans examen. Les personnes candidates aux permis de classe 1, 2, 3 ou 4 doivent fournir un rapport médical et réussir un examen de la vue.

Personnes originaires des États-Unis

Toute personne provenant des États-Unis peut échanger son permis existant contre un permis de conduire de Terre-Neuve-et-Labrador, sans passer d'examen écrit, d'examen de la vue ou d'examen de conduite, selon les conditions suivantes :

- La personne est âgée d'au moins 17 ans;
- La personne présente les documents d'identification requis;
- Le permis existant est valide (non suspendu, annulé ou révoqué); et
- Le permis, s'il est expiré, n'est pas expiré depuis plus de cinq ans.

La personne qui échange un [permis de conduire commercial](#) (classes 1 à 4) doit également remplir un rapport médical et passer un examen de la vue.

Personnes originaires d'autres pays

Un permis de conduire valide d'un pays ayant conclu un accord réciproque ou unilatéral avec Terre-Neuve-et-Labrador peut être échangé contre un permis de conduire provincial par présentation d'un permis valide de la classe équivalente.

Terre-Neuve-et-Labrador a conclu des accords réciproques ou unilatéraux avec les compétences suivantes :

- Classe 5 seulement : Allemagne, Autriche, Suisse, Royaume-Uni, République de Corée et Ukraine.
- Classes 5 et 6 : Belgique, France, île de Man, Irlande du Nord, Irlande, Japon et Taïwan.

REMARQUE : Tous les échanges de permis doivent être effectués dans un bureau d'immatriculation de véhicules. Le consentement parental des demandeurs âgés de moins de 19 ans est requis. Toutes les autres classes de permis nécessitent un examen écrit, un examen médical et un examen de la vue. Les demandeurs doivent divulguer toutes les affections et/ou les handicaps physiques qui peuvent avoir un effet sur leur capacité à conduire un véhicule motorisé en toute sécurité. Tous les demandeurs doivent produire des documents d'immigration et de résidence, ainsi qu'une pièce d'identité valide.

Pays sans accords réciproques

Si vous êtes titulaire d'un permis de conduire valide délivré à l'étranger, vous devez demander un permis de conduire de Terre-Neuve-et-Labrador lorsque vous vous installez dans la province. Une personne pourrait obtenir une exemption partielle du [Programme de permis de conduire progressif](#) permettant des examens écrits, de la vue et de conduite immédiats pour un permis de conduire de classe 5 (sans détenir un permis d'apprenti pendant un an).

Vous pouvez obtenir plus de renseignements concernant les nouveaux résidents et visiteurs [en ligne](#).

Faire une demande de permis de conduire

Documents d'identification

Pour obtenir un permis d'apprenti, vous devez posséder une carte d'identité avec photo ou un permis de conduire de Terre-Neuve-et-Labrador et vous devez résider dans la province et fournir les documents d'identité appropriés.

Si vous avez la **résidence canadienne**, vous aurez besoin de deux pièces d'identité; l'une doit être un document principal original, et la seconde, un document secondaire original dans les catégories suivantes :

Principal : Certificat de naissance délivré par le gouvernement, passeport canadien valide, carte d'identité des Forces armées canadiennes, carte d'identité de la police municipale, provinciale ou fédérale, permis d'armes à feu fédéral, carte d'identité avec photo délivrée par le bureau d'immatriculation des véhicules.

Secondaire : Baptistaire (avec le sceau de l'église), certificat de mariage, carte d'assurance sociale, carte de crédit, carte d'identité scolaire avec photo (écoles de Terre-Neuve-et-Labrador uniquement), carte d'identité d'un employé du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, permis de conduire avec photo d'une autre compétence canadienne, carte MCP, carte de l'autorité sanitaire (Terre-Neuve-et-Labrador uniquement), autres documents jugés satisfaisants par le bureau d'immatriculation des véhicules.

Si vous vous installez à Terre-Neuve-et-Labrador en provenance d'un autre pays et que vous demandez un permis d'apprenti ou d'apprentie, un permis de conduire ou une carte d'identité, vous DEVEZ fournir une preuve de votre présence légale au Canada. Vous devez présenter un document principal de preuve de présence légale, accompagné d'un document secondaire, ou deux documents principaux, dont l'un doit être un document acceptable de preuve de présence légale, comme indiqué dans chaque catégorie ci-dessous.

Preuve de présence légale : Passeport étranger valide accompagné des documents d'immigration appropriés, carte de résident permanent ou documents d'immigration, fiche d'établissement, permis d'études ou de travail, carte de citoyenneté canadienne, permis de résident temporaire, certificat sécurisé du statut d'Indien (avec photographie), passeport canadien valide.

Principale : Certificat de naissance délivré par le gouvernement, passeport canadien valide, carte d'identité des Forces armées canadiennes, carte d'identité de la police municipale, provinciale ou fédérale, permis d'armes à feu fédéral, carte d'identité avec photo délivrée par le bureau d'immatriculation des véhicules.

Secondaire : Baptistaire (avec le sceau de l'église), certificat de mariage, carte d'assurance sociale, carte de crédit, carte d'identité scolaire avec photo (écoles de Terre-Neuve-et-Labrador uniquement), carte d'identité gouvernementale (Terre-Neuve-et-Labrador uniquement), permis de conduire avec photo d'une autre compétence canadienne, carte MCP, carte de l'autorité sanitaire (Terre-Neuve-et-Labrador uniquement), autres documents jugés satisfaisants par le bureau d'immatriculation des véhicules.

Remarque : Vous pouvez produire deux pièces d'identité de la liste principale. Nous ne pouvons pas accepter deux pièces d'identité de la liste secondaire.

Exigences en matière de photos

- Les nouveaux demandeurs d'un permis d'apprenti ou d'un permis de conduire doivent être photographiés avant la délivrance du permis.
- Si vous devez mettre à jour votre photo, vous en serez informé sur votre demande de renouvellement de permis de conduire.

Aptitude à conduire

La sécurité des autres dépend de votre capacité à conduire. La conduite sécuritaire est une activité complexe qui requiert des compétences et des connaissances, notamment des aptitudes cognitives, sensorielles et motrices appropriées. Pour obtenir un permis de conduire de Terre-Neuve-et-Labrador, vous devez passer un examen de la vue et déclarer votre aptitude médicale à la conduite. Toute maladie ou tout handicap susceptible de réduire votre capacité à conduire un véhicule motorisé en toute sécurité doit être déclaré en toute sincérité lors de la demande de permis de conduire ou de permis d'apprenti conducteur, ou lors de son renouvellement.

La profession de la santé de la province est légalement tenue de signaler au registraire les patients dont l'état de santé est susceptible d'avoir une incidence sur la conduite d'un véhicule. Vos droits de conducteur seront réexaminés et il pourra vous être demandé de fournir des renseignements supplémentaires si vous souffrez d'une affection, notamment :

- Diabète
- Épilepsie
- Arthrite
- Hypertension
- Handicap d'un membre
- Trouble du sommeil
- Pertes de conscience
- Vertiges
- Évanouissements ou étourdissements fréquents
- Troubles psychiatriques
- Maladie coronarienne ou cardiovasculaire grave
- Perte de la vision ou de l'ouïe
- Des dépendances à l'alcool ou à la drogue, ou d'autres affections

Il peut être nécessaire de faire remplir un rapport médical par un médecin ou une évaluation par un spécialiste.

Avec l'âge, le risque de développer une pathologie susceptible de réduire la capacité à conduire augmente, et l'on peut constater une détérioration des capacités physiques et mentales. Si vous êtes titulaire d'un permis de conduire de classe 5, 6 ou 8, vous devez soumettre un formulaire d'examen médical du conducteur rempli lorsque vous atteignez l'âge de 75 ans. Un deuxième examen médical est nécessaire lorsque vous atteignez l'âge de 80 ans, puis tous les deux ans, tant que vous êtes titulaire d'un permis de conduire.

Pour les classes de conducteurs commerciaux (1, 2, 3, 4), vous devrez présenter un examen médical rempli lors de la première demande, puis tous les cinq ans jusqu'à l'âge de 45 ans, tous les trois ans de 45 à 65 ans et tous les ans après l'âge de 65 ans.

Programme de permis de conduire progressif

Le permis progressif est un processus par étapes conçu pour aider les conducteurs débutants, quel que soit leur âge, à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la conduite d'un véhicule motorisé.

Pour ce faire, les priviléges de conduite sont progressivement augmentés au cours des deux premières années de conduite d'un nouveau conducteur. La période de conduite pour les nouveaux conducteurs comporte deux niveaux.

Niveau I : Apprenti

Niveau II : Débutant

Une fois que vous avez obtenu votre permis pour conducteur de niveau I, il est recommandé que vous vous inscriviez à un programme approuvé de formation à la conduite. La réussite d'un programme de formation à la conduite réduit le délai d'attente pour l'examen de conduite de la classe 5II (débutant) de 12 à 8 mois. Ce processus vous aidera également à mieux comprendre les règles de la route et les pratiques de conduite sécuritaires.

En plus d'avoir moins de priviléges de conduite, vous êtes tenu de respecter les règles de la route pendant la période où vous êtes conducteur débutant. Si vous commettez des infractions ou si vous êtes exclu, l'obtention de votre permis complet peut être retardée. Le non-respect de ces règles peut entraîner la suspension de votre permis d'apprenti ou de votre permis de conduire débutant.

Exigence de consentement parental

Si vous avez moins de 19 ans et que vous demandez un permis de conduire pour la première fois, votre parent ou votre tuteur légal (qui doit présenter une preuve de tutelle) doit vous accompagner à un bureau d'immatriculation des véhicules pour signer le consentement à votre demande de permis. Les parents ou tuteurs légaux ont le droit de retirer leur consentement par écrit à tout moment jusqu'à ce que la personne atteigne l'âge de 19 ans. Si les parents retirent leur consentement, les priviléges de permis de conduire seront suspendus. La signature d'un parent ou d'un tuteur légal n'est pas nécessaire si vous pouvez prouver que vous êtes marié ou que vous subvenez à vos besoins.

Conducteur débutant

Un panneau « Novice Driver » (conducteur débutant) doit être placé en évidence dans la fenêtre arrière du véhicule que vous conduisez. Le lettrage doit être de couleur noire, sur un fond blanc et mesurer au moins cinq centimètres de hauteur. Si le panneau est placé dans la fenêtre arrière, il est fortement recommandé de le placer dans le coin inférieur de celle-ci, directement derrière le conducteur. Cet emplacement est le moins gênant possible pour la vision du conducteur. Le panneau peut également être placé sur le coffre ou le pare-chocs arrière.

Le panneau « Novice Driver » ne doit être apposé sur le véhicule que lorsque celui-ci est conduit par un conducteur titulaire d'un permis d'apprenti conducteur.

1. Apprenti (classe 05I)

Exigences

- Avoir 16 ans ou plus*
- Réussir un examen écrit
- Réussir un examen de la vue

Conditions

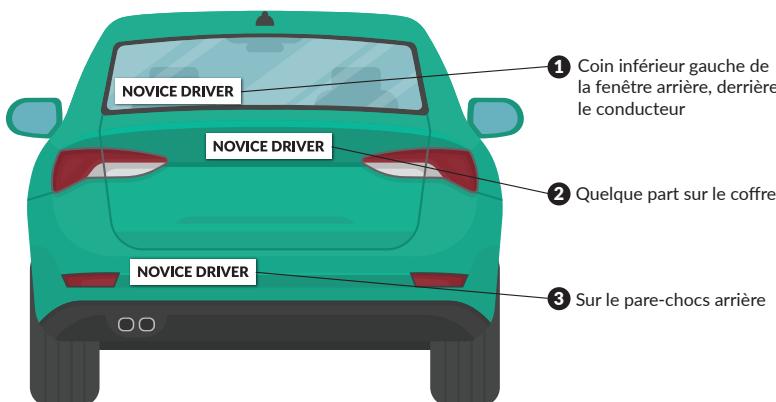
- L'apprenti doit être accompagné d'un conducteur titulaire d'un permis de conduire qui a au moins quatre ans d'expérience en tant que conducteur de classe 5.
- L'apprenti et le conducteur accompagnant doivent présenter une alcoolémie nulle.
- Il est interdit de conduire entre minuit et 5 h.
- Aucun passager n'est autorisé à bord du véhicule.**
- Le véhicule doit être muni d'un panneau qui indique « Novice Driver ».***

N'importe lequel de ces emplacements est acceptable pour un panneau de conducteur débutant.

N'importe lequel de ces emplacements est acceptable pour un panneau de conducteur débutant.

NOVICE DRIVER

Le lettrage doit être en lettres noires sur fond blanc et d'une hauteur minimale de cinq centimètres.



2. Débutant

Exigences

- Avoir passé 12 mois au niveau I ou huit mois en suivant avec succès un programme approuvé de formation à la conduite.
- Réussir un examen de conduite.

Conditions

- Lorsqu'il conduit de minuit à 5 heures du matin, le débutant doit être accompagné d'un conducteur titulaire d'un permis de conduire qui a quatre ans d'expérience en tant que conducteur de classe 5.
- Le conducteur et l'accompagnateur doivent présenter un taux d'alcoolémie de zéro.
- Le débutant doit présenter un taux d'alcoolémie de zéro.
- Le nombre de passagers est limité au nombre de ceintures de sécurité dans le véhicule.

3. Complet

Exigences

- Avoir passé 12 mois au niveau II.

* Consentement du parent ou tuteur requis si vous avez moins de 19 ans.

** Un parent ou tuteur peut être présent si l'apprenti est inscrit à un programme d'éducation des conducteurs et est accompagné d'un instructeur titulaire d'un permis de conduire.

*** Le panneau doit être affiché dans une position bien visible dans la fenêtre arrière du véhicule que vous conduisez. Le lettrage doit être en lettres noires sur un fond blanc et mesurer au moins cinq centimètres de hauteur.

^ Des exemptions sont possibles pour motif d'emploi. Vous devez avoir une confirmation de votre horaire de travail, signée par votre employeur, et la conserver dans le véhicule en tout temps. Vous devez la montrer à un policier lorsqu'on vous le demande.

Examen écrit

Vous devez réussir un examen écrit pour obtenir un permis d'apprenti. Il s'agit de questions à choix multiples sur les règles de la route, les pratiques de conduite sécuritaire, la reconnaissance des panneaux de signalisation, etc. Une note de 85 % est requise pour réussir. Les questions de l'examen sont basées sur les renseignements contenus dans le présent guide et dans la [Highway Traffic Act](#) [code de route] et le [Règlement](#) afférent dont les textes sont offerts en anglais seulement.

Les examens écrits pour la classe 5 peuvent être effectués en ligne sur le portail [MyGovNL](#) (en anglais seulement). Si vous réussissez votre examen en ligne, vous devrez vous rendre à un [bureau de l'immatriculation des véhicules](#) ou à un [centre de services gouvernementaux](#) pour faire vérifier votre identité et vos résultats d'examen, passer un examen de la vue et payer les frais pour le permis d'apprenti. Votre permis d'apprenti ne sera pas valide tant que vous n'aurez pas terminé cette étape. Les résultats des examens écrits réussis sont valides pendant six mois.

Lorsque vous réussirez l'examen, vous recevrez un formulaire de demande de permis de conducteur. Vous devez présenter ce document au bureau d'immatriculation des véhicules pour faire prendre votre photo et recevoir votre carte de permis d'apprenti.

Votre permis de classe 5I (apprenti) est valide pendant deux ans. Il peut être renouvelé en visitant un bureau d'immatriculation des véhicules. Si votre permis d'apprenti devient expiré pendant plus de 12 mois, vous devrez repasser l'examen écrit avant que le permis puisse être délivré de nouveau.

Les examens écrits peuvent être effectués dans des langues autres que l'anglais. Le registraire doit approuver les interprètes. Si vous avez besoin d'un interprète, vous êtes responsable de tous les coûts.

Examen pratique

Après 12 mois comme apprenti conducteur ou huit mois avec formation approuvée réussie, vous pouvez passer votre examen de conduite. Cet examen détermine si vous avez développé les compétences de conduite nécessaires pour devenir un conducteur de classe 5II (débutant). La réussite de l'examen de conduite vous permet de passer de conducteur de classe 5I (apprenti) à conducteur de classe 5II (débutant).

L'examen de conduite prend environ 30 minutes. Il comprend les instructions de l'examineur avant l'examen, l'inspection de votre véhicule, les examens de stationnement et de conduite, ainsi qu'un résumé de vos résultats. Vous devrez démontrer la capacité de conduire votre véhicule en toute sécurité sans supervision, tout en interagissant avec d'autres usagers de la route.

L'examen comprend l'identification et l'utilisation des commandes de votre véhicule. En outre, vous devrez démontrer vos connaissances et vos compétences dans les domaines suivants :

- Manœuvre du véhicule (direction, freinage et contrôle de la vitesse).
- Sélection de la bonne voie pour les virages.
- Observation et respect des zones de vitesse.
- Reconnaissance de la priorité aux intersections et lors des changements de voie.
- Application des connaissances et des compétences aux intersections, avec et sans contrôle des signes et des signaux.
- Stationnement.

Le jour de l'examen de conduite, votre véhicule sera contrôlé sur le plan mécanique et vous devrez présenter les documents suivants :

- Un reçu pour le paiement de votre examen de conduite.
- Un permis d'apprenti de classe 5I valide.
- Une police d'assurance valide.
- Des documents d'immatriculation du véhicule valide pour le véhicule dans lequel vous passez votre examen.
- Une preuve de l'achèvement d'une formation de conducteur approuvée (le cas échéant).

Tout retard dans le traitement de votre reçu d'examen de conduite peut entraîner l'annulation de votre rendez-vous. Il est recommandé de payer pour votre examen de conduite au moins 24 heures avant l'heure prévue de votre examen. Le paiement de votre examen peut être effectué en ligne sur [MyGovNL](#) (en anglais seulement) ou en visitant le [bureau d'immatriculation des véhicules](#) ou le [centre de services gouvernementaux](#) le plus proche.

Une fois que vous avez réussi votre examen de conduite, un commis doit traiter votre demande. Pendant ce processus, vous fournissez votre reçu d'examen de conduite réussi et payez les frais (en anglais seulement) pour votre permis de conduire. Vous n'obtiendrez votre permis qu'une fois cette étape réalisée. Les résultats des examens de conduite réussis sont valides pendant 12 mois.

Raisons courantes d'échec à l'examen de conduite

- Dépasser le nombre maximum de points liés aux erreurs.
- Dépasser la limite de vitesse ou conduire trop rapidement en fonction des conditions routières.
- Ne pas s'arrêter complètement avant de franchir une intersection contrôlée par un panneau d'arrêt, ou avant de tourner à droite à un feu rouge.
- Ne pas céder la priorité à une intersection ou lors d'un changement de voie.
- Obstruer la circulation en conduisant trop lentement ou en effectuant des arrêts inutiles.
- Tout comportement de conduite dangereux qui exige que l'examineur mette fin à l'examen.

Permis motocyclette

Obtention d'un permis motocyclette

Les permis motocyclette (classe 6) relèvent du Programme de permis de conduire progressif. Pour être admissible, vous devez avoir 16 ans ou plus, réussir un test d'équilibre, un examen écrit, un examen sur la signalisation, un examen de la vue et un examen de conduite dans la circulation. Acquérir des compétences nécessaires à la conduite d'une motocyclette exige beaucoup de pratique. Avant de prendre la route parmi d'autres véhicules, vous devez acquérir certaines compétences de base pour assurer votre sécurité.

Test d'équilibre en motocyclette et examen écrit

Lorsque vous vous présentez au test d'équilibre, vous devez porter des vêtements couvrant tout le corps (si possible réfléchissants), un casque homologué et un dispositif de protection des yeux. Vous devez également avoir sur vous une preuve d'assurance et d'immatriculation de la motocyclette. Votre motocyclette ne doit présenter aucun défaut et passer avec succès une inspection.



L'examen comprendra les manœuvres suivantes :

- Faire fonctionner les contrôles (être en mesure de désigner l'un ou l'autre des contrôles opérationnels majeurs et mineurs).
- Maîtriser le moteur (démarrage et arrêt du moteur pendant l'examen).
- Passer à vitesse supérieure ou inférieure (changement de vitesse en conduisant).
- Contre-braquer (sur un parcours de cônes).
- Maintenir l'équilibre en trajet linéaire (en roulant aussi lentement que possible sur un parcours de cônes).
- Effectuer un arrêt rapide (arrêt de la moto le plus rapidement possible sans dérapage des roues).

L'exigence du test d'équilibre est annulée après la réussite d'une formation sur motocyclette. Une preuve de réussite doit être soumise.

L'examen écrit comprend des questions sur les pratiques de conduite sécuritaires pour les motocyclistes, les règles de la route, les panneaux de signalisation routière, ainsi que des renseignements sur le permis de conduire. Les questions de l'examen des connaissances sur la motocyclette (classe 6) sont basées sur les renseignements contenus dans ce guide et la [Highway Traffic Act](#) [code de la route – en anglais seulement]. Après avoir réussi l'examen écrit, l'examen de la vue et le test d'équilibre, vous recevrez un permis de classe 6I (apprenti).

Les trois examens susmentionnés peuvent être effectués dans n'importe quel ordre. Un permis de classe 6I (apprenti) ne sera pas délivré tant que tous les examens n'auront pas été effectués avec succès.

L'examen écrit peut être effectué dans n'importe quel [centre d'examen de conduite](#).

Apprendre à conduire

Il est recommandé que tous les nouveaux conducteurs suivent un cours pour apprendre à conduire une motocyclette en toute sécurité. Des techniques d'équilibre et de maîtrise seront enseignées, ainsi que la théorie de la conduite d'une motocyclette. Certaines compétences enseignées peuvent comprendre :

- Contre-braquer à gauche et à droite à travers les marqueurs.
- Faire un cercle ou une figure en forme de huit en conduisant.
- Conduire à basse vitesse en ligne droite.
- Passer à une vitesse inférieure ou supérieure, puis tourner à gauche et à droite.
- Changer de vitesse pour se préparer aux courbes.
- Démarrer et se déplacer dans une pente.
- Effectuer un arrêt rapide en cas d'urgence.
- Connaître les méthodes de direction et de freinage pour éviter les obstacles ou une collision.

En tant que conducteur de classe 6I (apprenti), vous serez soumis aux restrictions suivantes :

- Être accompagné d'un conducteur titulaire d'un permis de conduire et ayant quatre ans d'expérience en tant que conducteur de la classe 6 sur une autre motocyclette ou dans un véhicule motorisé.
- Ne pas avoir de passagers.
- Ne pas conduire après la tombée de la nuit (d'une demi-heure avant le coucher du soleil à une demi-heure après le lever du soleil).
- Ne pas conduire sur des autoroutes où la limite de vitesse dépasse 80 km/heure.

Vous et votre accompagnateur devez avoir un taux d'alcoolémie de zéro; vous devez passer 12 mois au niveau I, ou huit mois si vous avez suivi avec succès un programme approuvé de formation à la conduite.

Examen pratique

L'examen de conduite prend environ 30 minutes. L'examineur a ainsi le temps d'évaluer les compétences et les aptitudes du conducteur dans diverses conditions de route et de circulation. L'examen de conduite comprend :

- Une vérification de l'équipement et de l'état de la motocyclette.
- Une évaluation de la capacité du conducteur à respecter les règles de la route, à signaler correctement, à tourner à gauche et à droite et à faire preuve de discernement aux intersections.
- Une évaluation des compétences du conducteur en matière d'équilibre, de position sur la route et de maîtrise de la vitesse.

Après l'examen de conduite, l'examinateur vous expliquera les résultats de l'examen et les domaines dans lesquels vous avez obtenu de bons résultats ou ceux qui nécessitent plus d'attention. Si vous réussissez l'examen, vous serez admissible à recevoir un permis de classe 6II (débutant).

En tant que conducteur de classe 6II (débutant), vous serez soumis aux restrictions suivantes :

- Conduire un véhicule pendant 12 mois au niveau II.
- Avoir un taux d'alcoolémie de zéro pendant la conduite.
- Ne pas conduire entre minuit et 5 h.

Après une année complète en tant que conducteur de classe 6II (débutant), vous recevrez un permis de conduire de classe 6 complet.

Renouveler, remplacer et mettre à jour votre permis

Renouvellement

Tous les permis de conduire délivrés à Terre-Neuve-et-Labrador sont valables pour une période de cinq ans et expirent le jour de votre anniversaire. La date d'expiration figure au recto du permis. Vous devez renouveler votre permis avant cette date, autrement il ne sera plus valable et vous ne pourrez plus conduire.

Avant l'expiration de votre permis, le bureau d'immatriculation de véhicules enverra un rappel par courriel à partir de votre compte [MyGovNL](#) (en anglais seulement). Vous pouvez renouveler votre permis de conduire [en ligne](#) (en anglais seulement) faire prendre votre photo dans un bureau d'immatriculation des véhicules (obligatoire tous les 10 ans) et payer les [frais](#) (en anglais seulement) appropriés.

Si votre permis de conduire est expiré depuis moins de cinq ans, vous pouvez le renouveler sans passer d'examen écrit, d'examen de la vue ou d'examen de conduite. Si votre permis de conduire est expiré depuis plus de cinq ans, vous devrez passer un examen écrit, un examen de la vue et un examen pratique. Toutefois, vous pouvez bénéficier d'un crédit pour le temps passé en tant que conducteur titulaire d'un permis de conduire et vous pouvez être exempté du programme de permis de conduire progressif. Le registraire doit examiner votre demande. Si votre permis est expiré depuis 10 ans ou plus, vous devez suivre le [programme de permis de conduire progressif](#).

Remplacement

Si votre permis de conduire est perdu, volé, détruit ou illisible, vous devez immédiatement demander un remplacement à un [bureau d'immatriculation des véhicules](#). Si votre permis de conduire est volé, vous devez le signaler à la police et fournir le numéro du rapport de police au bureau d'immatriculation des véhicules lorsque vous demandez un permis de remplacement. Les demandes de remplacement peuvent être faites en personne ou par [courriel](#). Si vous connaissez votre numéro de permis de conduire, veuillez le fournir avec votre demande. Si vous ne connaissez pas le numéro de votre permis de conduire, vous devez indiquer votre nom, votre adresse et votre date de naissance. Des frais de 25 \$ (10 \$ pour les aînés) s'appliquent pour remplacer votre permis de conduire.

Mise à jour de vos renseignements

Si vous changez de nom, vous devez informer le [bureau d'immatriculation des véhicules](#) dans les 10 jours. Vous devez fournir la documentation à l'appui du changement. Les documents acceptés sont l'original de l'acte de mariage, l'original de l'acte de naissance ou un document officiel de changement de nom (délivré par les services de l'état civil). Cette demande doit être effectuée en personne au bureau d'immatriculation des véhicules le plus proche.

Si vous déménagez, vous devez en informer le bureau d'immatriculation des véhicules dans les 10 jours. La notification de changement d'adresse peut être effectuée en ligne sur [MyGovNL](#) (en anglais seulement). Vous devrez téléverser une preuve de votre nouvelle adresse.

Pour modifier la mention du sexe qui apparaît sur votre permis de conduire, vous devez fournir un document officiel délivré par le bureau de l'état civil. Les documents acceptables comprennent un certificat de naissance original ou un [certificat de changement de la mention du sexe](#).

Remarque : vos renseignements seront modifiés dans le système d'immatriculation des véhicules et un nouveau permis de conduire, une nouvelle carte d'identité avec photo (le cas échéant) et un nouveau certificat d'immatriculation de véhicule (le cas échéant) vous seront envoyés par courrier.

Équivalences du permis de conduire du ministère de la Défense nationale (MDN) 404

Si vous détenez un permis [404 du ministère de la Défense nationale \(MDN\)](#), ou si vous détenez un permis 404 du MDN qui est expiré depuis moins de deux ans, vous pourriez être admissible à obtenir une classe équivalente de permis de conduire sans avoir à effectuer d'examen écrit ou d'examen de conduite.

Les exigences actuelles de Terre-Neuve-et-Labrador en matière d'identification, les exigences médicales et les frais demeurent en vigueur; toutefois, vous ne serez pas tenu de remettre votre permis MDN 404 et vous pouvez être exempté des examens et de la formation.

Le bureau d'immatriculation des véhicules dispensera de l'examen écrit et l'examen de conduite pour les classes 1, 2, 3, 4 et de la totalité de la classe 5 les demandeurs qui se sont vus délivrer un MDN-404. Ce permis autorise la conduite de véhicules commerciaux et de véhicules à passagers (il faut être titulaire du MDN 404 depuis au moins deux ans) et la délivrance d'un permis de conduire équivalent de classe 1, 2, 3, 4 ou de classe 5 complète, sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

Vous devez remplir et soumettre un formulaire de demande de qualification de conducteur surclassé, ainsi qu'un dossier de compétence de conducteur du MDN, indiquant votre nom et votre date de naissance, le numéro de permis MDN-404, la ou les classes de permis et, le cas échéant, l'autorisation de conduire un véhicule doté de freins à air comprimé, les restrictions, les dates d'entrée en vigueur et d'expiration du permis, ainsi que le statut du permis.

Vous devrez également fournir la confirmation que vous êtes titulaire d'un permis de conduire MDN 404 de classe 1, 2, 3, 4 ou 5 équivalent qui n'est pas expiré, révoqué ou suspendu, ainsi qu'une lettre adressée au bureau d'immatriculation des véhicules, signée par l'autorité de transport de la base ou de la station.

Tous les documents soumis doivent être des originaux. Pour les permis de classe 1, 2, 3 et 4, vous devez fournir un examen médical du conducteur (format de fichier PDF) pour l'immatriculation datant de moins de six mois avant la demande de mise à niveau.

Codes de restriction

Un code de restriction peut être ajouté au permis de conduire afin d'identifier les exigences supplémentaires liées à la conduite d'un véhicule motorisé. Par exemple, tous les conducteurs doivent respecter des normes de vision précises pour conduire un véhicule. Si vous avez besoin de lunettes ou de verres de contact, qui doivent être portés pendant la conduite, une restriction sera imposée sur votre permis de conduire indiquant cette exigence. Une personne peut également être obligée de passer un examen de santé auprès d'un médecin à intervalles réguliers pour être autorisée à conduire. Cette norme sera également indiquée sur le permis de conduire.

Codes de restriction :

- 1- Verres correcteurs
- 2- Rétroviseurs latéraux
- 3- Transmission automatique
- 4- Servodirection/servofrein
- 5- Classe W<5 (Canada seulement)
- 6- Conduite de jour seulement
- 7- Commandes manuelles
- 8- Autobus/ambulance non valide
- 9- Restriction définie

Codes d'autorisation

Un code d'autorisation sur le permis de conduire indique que le conducteur a suivi une formation spécifique. Une autorisation peut indiquer que la personne est autorisée à conduire un véhicule doté d'une caractéristique spécifique, comme un véhicule équipé de freins à air comprimé. Chaque condition ou autorisation est assortie d'un code et peut figurer sur le permis de conduire.

Codes d'autorisation :

- 01 Semi-remorque et tracteur-remorque
- 02 Autobus de plus de 24 passagers
- 03 Camions avec trois essieux ou plus
- 04 Autobus jusqu'à 24 passagers, taxi et ambulance
- 05 Deux essieux, ne dépasse pas 4 500 kg
- 05I Apprenti classe 5, niveau I
- 05II Débutant classe 5, niveau II
- 06I Apprenti classe 6, motocyclette niveau I
- 06II Débutant classe 6, motocyclette niveau II
- 08 Véhicule-outil seulement
- 09 (A) Freins à air comprimé ou freins à air comprimé avec réglage
- 14 Identifiant photo seulement

Reclassement de votre permis

Lors du reclassement de votre permis de conduire (sauf les classe 5I et classe 5II), vous devez présenter la preuve que vous avez passé un examen des connaissances et un examen de la vue auprès d'un bureau d'immatriculation des véhicules. Des exigences supplémentaires peuvent également s'appliquer pour les conducteurs commerciaux. Le reclassement de votre permis de conduire de votre classe actuelle à un permis de classe 1, 2, 3 ou 4 nécessitera également un rapport médical. Si vous n'êtes pas médicalement apte à détenir un permis de classe supérieure, vous ne serez pas autorisé à passer l'examen.

Vous devez réussir un examen pratique dans la circulation dans la catégorie de véhicule demandée. Des frais (en anglais seulement) sont facturés pour chaque examen de conduite.

Conduire avec la mauvaise classe de permis est interdit par la loi. Les propriétaires de véhicules commettent une infraction s'ils autorisent l'utilisation de leur véhicule par une personne qui ne possède pas la catégorie de permis appropriée pour ce véhicule.

Perte du permis (suspension)

La conduite irresponsable, dangereuse ou avec facultés affaiblies peut entraîner la suspension de votre permis. La suspension signifie que vous n'avez pas le droit de conduire un véhicule ou de détenir ou d'obtenir un permis pendant une certaine période.

Pour rétablir votre permis après une suspension, vous pourriez devoir payer des amendes et des frais de rétablissement (en anglais seulement) suivre les cours désignés, soumettre des renseignements médicaux ou installer un antidémarreur éthylométrique. Les examens ou autres exigences sont laissés à la discrétion du registraire.

Lisez attentivement ce guide afin de connaître les conséquences importantes d'une infraction au volant. La perte du permis de conduire peut avoir des conséquences considérables et il est préférable d'éviter toute situation susceptible d'entraîner une suspension du permis de conduire.

Classes de permis de conduire

Classe	Autorisé à conduire	Expiration	Types de véhicules	Exigence minimale	Non autorisé à la conduite	Examen médical	Examen de la vue et des connaissances	Examen pratique
1	a) Combinaisons de tracteurs et de semi-remorques b) Tous les véhicules de classe 3 c) Tous les véhicules de la classe 5	Valide pendant cinq ans Expire à la date de naissance	 	Doit être titulaire d'un permis de conduire valide d'au moins la classe 5 complète depuis au moins un an.	a) Véhicules à moteur de traction ou à freins à air comprimé, autobus de toute taille transportant des passagers, ou motocyclettes, sans les autorisations appropriées.	Obligatoire lors de la première délivrance : tous les cinq ans jusqu'à 45 ans, tous les trois ans jusqu'à 65 ans, tous les ans après 65 ans.	Examen de la vue, sur les règles et la signalisation pour la classe 1 Examen écrit sur les freins à air comprimé	Examen de la conduite dans un véhicule de type 1
2	a) Autobus pouvant accueillir plus de 24 passagers b) Tous les véhicules de classe 4 c) Tous les véhicules de la classe 5	Valide pendant cinq ans Expire à la date de naissance	 	Doit être titulaire d'un permis de conduire valide d'au moins la classe 5 complète	a) Camions à trois essieux ou plus, motocyclettes ou véhicules à freins à air comprimé ou à moteur de traction sans autorisation appropriée. b) Véhicules de type 1, sauf en tant qu'apprenti	Obligatoire lors de la première délivrance : tous les cinq ans jusqu'à 45 ans, tous les trois ans jusqu'à 65 ans, tous les ans après 65 ans.	Examen de la vue, sur les règles et la signalisation pour la classe 2 Examen écrit sur les freins à air comprimé, si le véhicule en est équipé	Examen de la conduite dans un véhicule de type 2

Classe	Autorisé à conduire	Expiration	Types de véhicules	Exigence minimale	Non autorisé à la conduite	Examen médical	Examen de la vue et des connaissances	Examen pratique
3	a) Camions à trois essieux ou plus, y compris toute combinaison de véhicules b) Tous les véhicules de la classe 5	Valide pendant cinq ans Expire à la date de naissance		Doit être titulaire d'un permis de conduire valide d'au moins la classe 5 depuis au moins un an.	a) Véhicules équipés de freins à air comprimé ou d'un moteur de traction sans autorisation appropriée b) Taxi, véhicules d'urgence, autobus transportant moins de 24 passagers ou motocyclette sans autorisation appropriée c) Autobus transportant plus de 24 passagers, ou de type 1 ou 2, sauf en tant qu'apprenti	Obligatoire lors de la première délivrance : tous les cinq ans jusqu'à 45 ans, tous les trois ans jusqu'à 65 ans, tous les ans après 65 ans.	Examen de la vue, sur les règles et la signalisation pour la classe 3	Examen de conduite dans un véhicule de type 3
4	a) Les taxis, les véhicules de covoiturage, les ambulances et tout véhicule d'urgence b) Autobus pouvant accueillir jusqu'à 24 passagers c) Tous les véhicules de la classe 5	Valide pendant cinq ans Expire à la date de naissance	  	Doit être titulaire d'un permis de conduire valide d'au moins la classe 5 depuis au moins un an.	a) Véhicules avec freins à air comprimé, moteurs de traction ou motocyclette sans autorisation appropriée b) Véhicules de type 1, 2 et 3 sauf en tant qu'apprenti	Obligatoire lors de la première délivrance : tous les cinq ans jusqu'à 45 ans, tous les trois ans jusqu'à 65 ans, tous les ans après 65 ans.	Examen de la vue, sur les règles et la signalisation pour la classe 4	Examen de conduite dans un véhicule de type 4, une ambulance, un autobus pouvant accueillir jusqu'à 24 passagers
							Aucun examen écrit n'est requis pour les taxis et les voitures de covoiturage uniquement.	Aucun examen de conduite n'est requis pour le taxi et le covoiturage, les restrictions s'appliqueront uniquement au taxi et au covoiturage.

Classe	Autorisé à conduire	Expiration	Types de véhicules	Exigence minimale	Non autorisé à la conduite	Examen de la vue et des connaissances	Examen médical	Examen pratique
5 5I 5II	<ul style="list-style-type: none"> a) Tous les véhicules à moteur ayant au plus deux essieux et les ensembles de véhicules dont le poids du véhicule remorqué n'excède pas 4 500 kilogrammes, à l'exception de : <ul style="list-style-type: none"> • Autobus transportant des passagers • Taxis transportant des passagers • Véhicules motorisés utilisés pour un service de covoiturage et transportant des passagers pour rémunération • Ambulances transportant des passagers 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau I : valide deux ans après la date de délivrance Niveau II : valide pendant cinq ans 		<ul style="list-style-type: none"> Niveau I : 16 ans avec approbation parentale Niveau II : 16 ans, 8 mois avec une formation de conducteur approuvée, sinon 17 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Obligatoire à 75 ans Deuxième examen médical requis à l'âge de 80 ans Tous les deux ans par la suite 	<ul style="list-style-type: none"> a) Véhicules avec freins à air comprimé, moteurs de traction ou motocyclettes sans autorisation apro-priée b) Véhicules de type 1, 2, 3 ou 4 sauf en tant qu'apprenti c) Taxi non autorisé 	<ul style="list-style-type: none"> Examen de la vue, sur les règles et la signalisation pour la classe 5 	<ul style="list-style-type: none"> Examen de conduite dans un véhicule de classe 5, un véhicule à passagers privé

Classe	Autorisé à conduire	Expiration	Types de véhicules	Exigence minimale	Non autorisé à la conduite	Examen médical	Examen de la vue et des connaissances	Examen pratique
6 6I, 6II	a) Motocyclettes et cyclomoteurs seulement	Voir Classe 5		Voir Classe 5	Véhicules de type 1, 2, 3, 4 ou 5 sauf en tant qu'apprenti	Voir Classe 5	Test d'équilibre; Examen de la vue, sur les règles et la signalisation pour la classe 6	Examen de conduite dans un véhicule de type 6
8	a) Véhicules-outils seulement	Validé pendant cinq ans. Expire à la date de naissance		17 ans avec l'approbation parentale	a) Tout autre véhicule sauf en tant qu'apprenti	Voir classe 5	Examen écrit	Lettre de l'employeur indiquant que le conducteur utilise un véhicule-outil ou certificat d'achèvement du cours de conduite de moteurs lourds.
9 9A	(a) Véhicules équipés de freins à air comprimé dans les classes indiquées sur le permis (a) Véhicules équipés de freins à air comprimé dans les classes indiquées sur le permis avec certification du réglage des freins						Examen écrit seulement	Examen de conduite

Immatriculation et assurance

Les véhicules conduits à Terre-Neuve-et-Labrador doivent être immatriculés et assurés. Une plaque d'immatriculation valide doit être attachée au véhicule aux fins d'identification. La ou les plaque(s) doivent être visibles et ne peuvent être modifiées d'aucune façon.

Les véhicules commerciaux, y compris les camionnettes, doivent être dotés de deux plaques d'immatriculation, une à l'avant et une à l'arrière. Les documents d'immatriculation et d'assurance du véhicule doivent être conservés en permanence dans le véhicule et présentés à toute demande d'un agent de police.

Demande

Pour [immatriculer votre véhicule](#), une demande d'immatriculation doit être dûment remplie et signée. Vous devez fournir le nom de votre compagnie d'assurance et le numéro de police d'assurance. Après avoir produit les documents nécessaires, vous recevrez un document d'immatriculation (permis de circulation) et une plaque d'immatriculation.

Nouveau véhicule d'un concessionnaire de Terre-Neuve-et-Labrador

Si vous achetez un véhicule auprès d'un concessionnaire automobile de la province, ce dernier remplira la demande d'immatriculation pour vous. Le concessionnaire délivre une immatriculation temporaire (valable 120 jours), perçoit les droits d'immatriculation applicables et soumet la demande et les droits au service d'immatriculation pour traitement. Vous recevrez votre document d'immatriculation officiel par la poste. Jusqu'à ce qu'il arrive, vous devez conserver l'immatriculation temporaire et la preuve d'assurance dans le véhicule. Vous devez les fournir à un policier sur demande.

Véhicule loué

Si vous avez loué un véhicule auprès d'une entreprise autre qu'un concessionnaire automobile, vous devrez [prendre rendez-vous](#) (en anglais seulement) avec le bureau d'immatriculation des véhicules pour immatriculer le véhicule.

Arrivée dans la province en provenance d'autre compétence canadienne

Vous êtes tenu d'immatriculer votre véhicule dans les 90 jours suivant votre entrée dans la province; toutefois, vous pouvez être exempté du paiement de la taxe sur les ventes au détail. Pour plus de renseignements, communiquez avec la [Division de l'administration des impôts](#) (en anglais seulement).

Véhicule précédemment immatriculé à l'extérieur du Canada

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité et les règles/coûts relatifs à l'importation de véhicules, le bureau d'immatriculation encourage les clients à communiquer avec les agences suivantes avant d'importer un véhicule au Canada :

Services frontaliers du Canada : 1-800-461-9999

Registraire des véhicules importés : 1-888-848-8240

Transports Canada : 1-800-333-0371

Pour en savoir plus sur l'immatriculation de tout véhicule, visitez :

[Propriétaires de véhicule - Gouvernement numérique et Service T.-N.-L.](#)

Transfert de propriété

Si vous vendez un véhicule dans le cadre d'une vente privée, vous devez en informer le bureau d'immatriculation des véhicules dans les 10 jours. L'acheteur et le vendeur doivent remplir la section au dos de l'immatriculation du véhicule et la transmettre au [bureau d'immatriculation des véhicules](#) le plus proche. Il incombe au vendeur du véhicule de remplir la partie relative à l'avis de vente au verso du permis de circulation. Le vendeur doit également remplir un acte de vente contenant les informations suivantes :

1. Date de vente
2. Nom et adresse de l'acheteur
3. Marque, modèle et année du véhicule
4. Numéro de série
5. Numéro de plaque d'immatriculation
6. Prix d'achat

L'acheteur est tenu de remplir la déclaration figurant au verso du permis, en indiquant la compagnie d'assurance, le numéro de police, la date de naissance et la signature.

Un certificat d'inspection de véhicule motorisé est également requis.

Un permis de transit peut être délivré pour les véhicules non immatriculés en vue de leur transport vers un lieu où ils seront immatriculés ou inspectés avant leur immatriculation. Vous devez payer des [frais](#) (en anglais seulement) et fournir une preuve d'assurance avant qu'un tel permis en transit ne soit délivré.

Le propriétaire qui possède l'immatriculation est responsable de son véhicule automobile. Toute pénalité ou amende encourue par une personne conduisant votre véhicule peut devenir votre responsabilité si le véhicule est utilisé avec votre consentement.

Vue arrière de l'avis de vente – Transfert de propriété (en anglais seulement)

BILL OF SALE/GIFT STATEMENT			
Complete and return with applicable sales tax. Affidavits are required if the purchase price is less than the Red Book Value. A valid Certificate of Inspection is required for all cars and light trucks equal or less than 4500kgs. A transfer fee is required. Outstanding fines must be paid at time of transfer. Bonalide gifts are exempt from inspection and sales tax.			
Price	HST Paid (if collected by seller)	HST# (if HST was paid to seller)	Date of Sale
Sold or Gifted to	Relationship (Gift Only)		Driver's Licence/Date of Birth of Purchaser
PO BOX/Street Address	Town/City	Postal Code	Seller Signature
PAYMENT		<input type="checkbox"/> Cheque/Money Order payable to NEWFOUNDLAND EXCHEQUER ACCOUNT <input type="checkbox"/> Credit card payment <input type="checkbox"/> VISA <input type="checkbox"/> MASTERCARD	
Credit Card Number	/ Expiry		Signature
DECLARATION: (to be completed by purchaser)			
I certify that the information given on this application is true and there is valid liability insurance policy in my name as registered owner of the vehicle, or in the name of the company for which I am an authorized signing officer.			
Insurance Company	Policy Number	Purchaser/Applicant Signature	
Please provide your email address so we can send you email reminders for your driver's licence and vehicle registration renewals. Your email address will only be used for the administration of Motor Registration Division programs and services.			
I would like to receive reminders by email. (Please print clearly).			
Email address: _____			
PRIVACY STATEMENT Under the authority of the Highway Traffic Act (HTA), personal information will be collected for the purpose of issuing a Newfoundland and Labrador Vehicle Registration. Section 6 of the HTA allows Motor registration Division to disclose an applicant's personal information to law enforcement, vehicle manufacturers in relation of vehicle safety recall campaigns and select federal, provincial and municipal officials. Any questions can be directed to the Motor Registration Division at 1-877-636-6867.			
NOTIFICATION OF SALE (To be completed in full by seller)			
<u>Vehicle Information:</u>			
Purchase Price	Date of Sale	Plate No.	VIN (Last 3 digits)
<u>Purchaser Information:</u>			
Surname	Given Name & Initials	Driver's Licence/Date of Birth	
Street Address/PO Box			
City	Province	Postal Code	
<u>Seller Information:</u>			
Surname	Given Name & Initials	Driver's Licence/Date of Birth	
Signature of Seller(s)			
Surname	Given Name & Initials	Driver's Licence/Date of Birth	
Signature of Seller(s)			

Des [affidavits](#) (en anglais seulement) sont requis si le prix d'achat est inférieur à la valeur du Canadian Red Book.

Renouvellement de l'immatriculation

Les véhicules de cette province sont immatriculés pour une période de 12 mois. Le service d'immatriculation vous avisera chaque année par l'intermédiaire de votre compte [MyGovNL](#) (en anglais seulement) que l'immatriculation de votre véhicule expirera bientôt et que le renouvellement peut être effectué en ligne. Les immatriculations payées en ligne sont valides pendant 30 jours à compter de la date de paiement. Imprimez une copie de votre confirmation en ligne. Conservez votre confirmation imprimée avec votre ancien permis de circulation jusqu'à ce que vous receviez votre immatriculation permanente.

Votre nouvelle immatriculation sera envoyée par la poste.

Si vous avez changé d'adresse et que vous n'avez pas avisé le bureau d'immatriculation, veuillez utiliser votre compte [MyGovNL](#) (en anglais seulement) pour changer votre adresse avant de procéder au renouvellement.

Amendes impayées ou autres sommes dues

Toutes les amendes ou autres sommes dues doivent être payées avant le traitement de la demande de renouvellement. Ces frais supplémentaires seront inclus dans le renouvellement de votre immatriculation.

Plaques de remplacement

Les plaques de remplacement sont délivrées en cas de perte, de vol ou de défectuosité.

Pour [remplacer une plaque](#), vous devez remplir un formulaire de demande de véhicule et un affidavit de plaque perdue. Si la plaque est défectueuse, le demandeur doit la retourner à un [bureau d'immatriculation des véhicules](#). Les plaques défectueuses sont remplacées sans frais. Si vous remplacez les plaques d'un véhicule à deux plaques et qu'une seule plaque est manquante, vous devez renvoyer la plaque restante avec la demande.

Plaques d'immatriculation pour vétérans

Le bureau d'immatriculation des véhicules et la direction provinciale de la Légion royale canadienne administrent les [plaques d'immatriculation des vétérans](#). Vous pourriez être admissible si vous servez ou avez servi honorablement :

- dans les Forces armées canadiennes, le Commonwealth ou ses alliés de guerre;
- en tant que membre régulier de la Gendarmerie royale du Canada;
- en tant qu'officier de la paix dans une zone de service spécial;
- lors d'une opération spéciale;
- dans la marine marchande ou le Ferry Command pendant la guerre.

Assurance

Chaque véhicule conduit sur une route publique doit être protégé par une assurance, comme l'exige l'[Automobile Insurance Act](#) [loi sur l'assurance automobile – en anglais seulement]. Une preuve d'assurance doit être conservée dans le véhicule en tout temps.

Vous devez fournir une preuve d'assurance lorsque vous renouvez l'immatriculation de votre véhicule ou lorsque vous transférez un véhicule à votre nom. La police d'assurance doit être au nom de la (des) personne(s) qui demande(nt) l'immatriculation.

Le registraire peut suspendre ou annuler l'immatriculation d'un véhicule en l'absence de police d'assurance valide.

Un certificat d'assurance n'est pas requis pour l'immatriculation d'une remorque.

Programme de validation d'assurance

À Terre-Neuve-et-Labrador, l'[assurance](#) est surveillée numériquement pour tous les véhicules immatriculés. En partenariat avec le [Bureau d'assurance du Canada](#), l'assurance est vérifiée tout au long de l'année en utilisant uniquement le numéro d'identification du véhicule (NIV).

Pénalités

Les pénalités pour non-respect des lois sur l'immatriculation et l'assurance sont sévères. Le propriétaire d'un véhicule immatriculé reconnu coupable de conduite sans assurance se verra suspendre son droit de conduire pendant trois mois (90 jours) à compter de la date de la condamnation, devra payer une taxe de réintégration de 200 dollars et devra s'acquitter de toutes les amendes impayées. Le véhicule peut également être saisi par la police et mis en fourrière pendant au moins 24 heures. Vous êtes également responsable de tous les [frais](#) (en anglais seulement) de mise en fourrière.

Sécurité routière

Conduite responsable – minimiser les risques

L'acquisition des compétences nécessaires pour devenir un conducteur sécuritaire nécessite du temps, de la patience et de la pratique. Ce processus exige également toute l'attention du conducteur. Chaque année, des accidents de la route se produisent à Terre-Neuve-et-Labrador, dont certains entraînent la mort ou des blessures graves. Les conducteurs prudents cherchent à réduire et à gérer leurs risques en prenant des décisions intelligentes et en assumant la responsabilité de leur comportement au volant.

Certains comportements à risque contribuent fortement aux accidents de la route :

- Excès de vitesse.
- Conduite négligente ou agressive.
- Distraction au volant (y compris manger ou utiliser des appareils électroniques).
- Ne pas adapter la conduite en fonction des conditions routières ou météorologiques.
- Conduite avec facultés affaiblies ou dans un état de fatigue.
- Utilisation d'un équipement dangereux (pneus usés, phares ou essuie-glaces qui ne fonctionnent pas, etc.).

Des pénalités sévères s'appliquent aux conducteurs qui commettent des infractions routières, notamment des amendes, des points d'inaptitude, la suspension du permis de conduire ou même l'emprisonnement. Ces pénalités sont conçues pour envoyer un message clair sur les dangers que les comportements à risque représentent pour la sécurité des conducteurs et des autres usagers de la route.

Les comportements de conduite qui peuvent présenter un risque pour les conducteurs, les passagers et le public sont abordés plus en détail dans les pages suivantes, y compris des renseignements sur la nécessité de

faire preuve de discernement pour éviter les comportements de conduite à haut risque.

Lisez attentivement ces pages. Ces renseignements seront importants pour l'obtention de votre permis d'apprenti et ces connaissances contribueront à façonner le conducteur que vous deviendrez.

Éducation et formation des conducteurs

La formation des conducteurs est essentielle. Les programmes de permis de conduire progressif prévoient un processus étape par étape, conçu pour aider les conducteurs débutants à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour conduire un véhicule motorisé en toute sécurité. Pour ce faire, les priviléges de conduite sont progressivement augmentés au cours des deux premières années de conduite du nouveau conducteur. Étudier ce manuel, suivre un cours de conduite, comprendre les règles de la route et pratiquer les compétences sur la route contribueront à réduire les risques associés à la conduite.

Conduite agressive

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles vous pourriez éprouver de la frustration en conduisant. Une circulation lente, un automobiliste qui ne met pas son clignotant ou un flot de piétons apparemment sans fin peuvent frustrer le conducteur moyen. Les conducteurs inexpérimentés peuvent être plus émotifs au volant. Voici quelques conseils pour rester en sécurité :

- Ne pas prendre les problèmes de circulation personnellement.
- Éviter le contact visuel avec un conducteur agressif.
- Ne pas faire de gestes obscènes.
- Ne pas suivre de trop près ou talonner le véhicule devant vous.
- Utiliser votre klaxon avec parcimonie.
- Ne pas bloquer les voies.
- Permettre à d'autres conducteurs agressifs de vous dépasser lorsqu'ils peuvent le faire en toute sécurité.

Devenir un conducteur sécuritaire

Il est important de comprendre les règles de la route, mais les appliquer demande des compétences et de la pratique. Vous devrez savoir comment repérer les dangers et réagir en temps réel. Cette attention contribuera à votre sécurité et à celle des autres sur la route.

La meilleure façon d'apprendre ces compétences est d'être accompagné par un conducteur expérimenté. Il est également important de comprendre vos émotions lorsque vous conduisez. Il convient d'éviter de conduire lorsque vous vivez de la colère, de la distraction, de la frustration ou de la contrariété. Bien que la conduite puisse être dangereuse, il est important de rester calme et de se fier à ses connaissances et à ses compétences pour arriver à bon port en toute sécurité.

N'oubliez pas que vous maîtrisez le véhicule. Prendre des risques inutiles est dangereux pour tout conducteur. Réduisez vos risques en faisant des choix sécuritaires. Suivez les règles, conduisez intelligemment et soyez sur la défensive.

Planifier votre itinéraire

Planifier l'itinéraire

- Reposez-vous bien avant votre voyage. Un conducteur bien reposé est un conducteur plus sécuritaire.
- Commencez votre voyage tôt dans la journée et évitez de conduire la nuit. Évitez de conduire après un long vol ou une longue période de travail, ou lorsque vous êtes fatigué.
- Prenez une pause toutes les deux heures. Des aires de repos sont prévues dans toute la province, dans la plupart des chalets touristiques. Les stations-service constituent également un bon endroit pour se reposer, s'étirer et profiter des commodités.
- Connaissez le type et l'état des routes. Les routes sont-elles revêtues ou en gravier? Y a-t-il des travaux de construction? Combien y a-t-il de voies? Connaître ces informations à l'avance vous permettra de réagir de manière appropriée.
- Prenez connaissance du volume de la circulation auquel vous pouvez vous attendre. Cela peut déterminer votre temps de déplacement total.
- Recherchez l'emplacement des villes, des aires de repos et des autres services tels que les stations-service et les motels.
- Informez-vous sur les conditions météorologiques. Renseignez-vous sur les effets sur les conditions routières et assurez-vous d'avoir les fournitures et l'équipement appropriés.
- Planifiez les arrêts qui vous intéressent. Ne faites pas ces arrêts à la dernière minute.
- Informez-vous sur les limites de vitesse.
- Évitez de conduire plus de huit à dix heures par jour. Prévoyez de séjourner avec des amis ou à l'hôtel et de vous reposer pour la soirée.

Minimiser les risques; préparer le véhicule

Vérifiez le carburant, l'huile, l'eau et les pneus avant le voyage pour éviter d'avoir à vous arrêter peu après votre départ. Assurez-vous que vos pneus, y compris la roue de secours, ont la bonne pression et qu'ils ne sont pas usés. Si vous tirez une remorque, assurez-vous qu'elle est en bon état mécanique, qu'elle est immatriculée et que son contenu est correctement arrimé.

Envisagez d'avoir les articles suivants :

- Trousse de premiers soins.
- Lampe de poche, piles de rechange et extincteur.
- Triangles réfléchissants.
- Petite trousse d'outils contenant des pinces, des tournevis, une clé à molette, des fusibles et des ampoules.
- Câbles de démarrage, câble de remorquage, gonfleur de pneus et manomètre pour pneus.
- Nourriture non périssable, couvertures et vêtements supplémentaires.
- Cric et pneu de secours gonflé.
- Source de chaleur, bougie et allumettes.
- Grattoir et balai à neige, pelle et sable ou sel de voirie.

Ceintures de sécurité : Les ceintures de sécurité sauvent des vies

Comme conducteur, vous devez vous assurer que vous et vos passagers êtes en sécurité. Le port de la ceinture de sécurité est un geste simple dont il est prouvé qu'il permet de sauver des vies et de réduire les blessures graves. Si vous êtes dans un véhicule en mouvement, ne retirez pas votre ceinture de sécurité. Ne pas porter de ceinture de sécurité est illégal.

Bien que les véhicules soient dotés d'autres dispositifs de sécurité, tels que les coussins gonflables de sécurité, ils ne remplacent pas les ceintures de sécurité. En fait, les coussins gonflables de sécurité et les ceintures de sécurité doivent être utilisés ensemble. Le port d'une ceinture de sécurité aide le coussin gonflable de sécurité à faire son travail.

Dispositifs de retenue pour enfants

S'il y a des enfants dans votre véhicule, il est de votre responsabilité de vous assurer qu'ils utilisent des dispositifs de retenue adaptés à leur âge et qu'ils sont utilisés correctement. Parfois, les enfants sont installés trop rapidement dans des sièges plus grands et des ceintures de sécurité. Cela expose les enfants à un risque de blessure grave.

Sièges de sécurité orientés vers l'arrière

Tous les enfants doivent être installés dans un siège de bébé orienté vers l'arrière ou dans un siège convertible orienté vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent le poids recommandé pour passer à un siège de sécurité orienté vers l'avant. Passez en revue les instructions du fabricant.

Les bébés pesant jusqu'à neuf kilogrammes (20 livres) doivent être correctement attachés dans un porte-bébé correctement installé et orienté vers l'arrière du véhicule. Tous les véhicules et les sièges de sécurité pour enfants récents sont équipés d'un système d'ancrage universel ou UAS/LATCH. Dans les véhicules plus anciens, le siège de sécurité pour enfant doit être correctement attaché dans le véhicule à l'aide de la ceinture de sécurité. Consultez le manuel du propriétaire de votre véhicule et du siège de sécurité pour enfant pour plus de renseignements.

Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un siège équipé d'un coussin gonflable.

Sièges de sécurité orientés vers l'avant

Les enfants pesant de 9 à 18 kilogrammes (20 à 40 livres) doivent être correctement attachés dans un siège pour voitures orienté vers l'avant qui a été correctement installé conformément aux instructions du fabricant et dont la sangle d'attache est correctement installée. Tous les véhicules et les sièges de sécurité pour enfants récents sont équipés d'un système d'ancrage universel ou UAS/LATCH. Dans les véhicules plus anciens, le siège orienté vers l'avant doit être correctement attaché dans le véhicule à l'aide de la ceinture de sécurité. La sangle d'ancrage du siège de sécurité pour enfant et l'ancrage d'attache du véhicule doivent être utilisés. Il se peut que le fabricant doive installer un ancrage d'attache. Consultez le manuel du propriétaire de votre véhicule et du siège de sécurité pour enfant pour plus de renseignements.

Sièges rehausseurs

Les enfants qui pèsent entre 18 et 37 kilogrammes (40 à 80 livres) et mesurent 145 cm (4 pi 9 po) ou moins doivent être attachés dans un siège rehausseur homologué. Le siège doit être utilisé conformément aux instructions du fabricant.

Un siège rehausseur doit toujours être placé sur le siège arrière du véhicule. Il doit être placé au milieu s'il y a une bandoulière disponible. Il existe deux types principaux de sièges rehausseur : les sièges sans dossier et les sièges avec dossier complet. Les sièges rehausseur sans dossier ne doivent être utilisés que si le siège arrière de votre véhicule est équipé d'un appui-tête. Pour vous assurer que votre siège rehausseur est correctement installé, lisez le manuel du propriétaire.

Les sièges rehausseur ne sont pas tous installés de la même façon. Une fois le siège installé, demandez à votre enfant de s'asseoir dans le siège rehausseur pour vous assurer que la ceinture de sécurité est bien ajustée. La bandoulière de la ceinture de sécurité doit tomber sur l'épaule de l'enfant et non sur son cou. La partie abdominale de la ceinture doit reposer sur les os des hanches et non sur l'estomac, et vous ne devez jamais permettre à un enfant de voyager dans un véhicule si la sangle d'épaule est sous son bras ou derrière son dos.

Conseils importants

- Les sièges d'auto et les sièges rehausseur ne doivent jamais être utilisés après avoir été impliqués dans une collision ou si leur âge a expiré.
- Les dispositifs de retenue (sangles et ceintures de sécurité) doivent être en bon état, ne pas être usés ou effilochés.
- Les dispositifs de retenue doivent être bien ajustés, ni trop serrés ni trop lâches, et doivent toujours être à plat et non tordus.
- Bouclez un siège rehausseur ou retirez-le du véhicule lorsqu'il n'est pas utilisé. Un siège rehausseur desserré n'est pas sécuritaire en cas de collision.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne sur [le site portant sur la sécurité des enfants et des passagers](#) (en anglais seulement).

La vitesse est une forme de conduite agressive et est la principale cause de certaines collisions. On parle d'excès de vitesse lorsque les conducteurs roulent au-dessus de la limite autorisée.

Pour chaque kilomètre parcouru au-delà de la limite de vitesse, le risque d'accident augmente. Une vitesse plus élevée nécessite une plus grande distance d'arrêt.

Qu'est-ce que la distance d'arrêt?

La distance d'arrêt est la distance totale parcourue avant de s'arrêter et se compose de deux éléments : la distance de réaction et la distance de freinage.

La **distance de réaction** est le temps nécessaire pour réagir à un danger potentiel et commencer à appliquer les freins. Par exemple, si vous apercevez un orignal sur la route, il vous faudra quelques fractions de seconde avant de réagir et de commencer à freiner.

La **distance de freinage** est la distance parcourue par un véhicule entre le moment où les freins sont complètement appliqués et le moment où le véhicule s'arrête complètement.

Pour un conducteur vigilant roulant à 60 km/h dans de bonnes conditions, le temps de réaction est d'environ trois quarts de seconde (soit 12 m) et il faut encore 20 m pour s'arrêter complètement. Si vous doublez votre vitesse, votre distance de réaction double également et peut encore augmenter si vous êtes distrait, fatigué, que vous avez les facultés affaiblies ou même si vous êtes malade.

Si vous doublez votre vitesse, la distance de freinage quadruple et si vous triplez votre vitesse, votre distance de freinage sera multipliée par neuf. Cela peut être encore plus important lors de mauvaises conditions météorologiques, de freins en mauvais état, de problèmes mécaniques ou d'une distance de sécurité plus courte. La distance d'arrêt totale peut avoir un effet sur la gravité d'un accident.

Minimum stopping distances



Que puis-je faire pour prévenir les risques associés à l'excès de vitesse?

Ne dépassez pas les limites de vitesse. À Terre-Neuve-et-Labrador, la limite de vitesse s'applique à un moment ou à un endroit précis sur une route. Il s'agit de la limite légale maximale dans des conditions routières idéales sur un tronçon de route donné. Les limites de vitesse varient généralement entre 30 km/h et 100 km/h. Surveillez toujours les panneaux de limitation de vitesse et ne présumez jamais la limite de vitesse.

En l'absence de panneau visible, la vitesse est limitée à 100 km/h sur les parties revêtues de la route transcanadienne, à 80 km/h sur les autres routes revêtues, à 60 km/h sur les routes de gravier, à 50 km/h dans les localités et à 50 km/h dans les zones scolaires non marquées, sauf indication contraire.

Les limites de vitesse dans les **zones scolaires** sont clairement indiquées par des panneaux. Les limites de vitesse dans ces zones varient entre 30 km/h et 50 km/h selon l'endroit, sauf indication contraire. Dans de nombreux cas, les vitesses s'appliquent entre 7 h et 17 h les jours scolaires.

Des panneaux de vitesse numériques ont été installés dans de nombreuses zones scolaires de la province. Ces panneaux avertissent les automobilistes de ralentir lorsqu'ils roulent à des vitesses dangereuses dans ces zones. Lorsque vous dépassez la limite de vitesse affichée, un message vous demandant de ralentir s'affiche, ainsi que votre vitesse en temps réel. Un deuxième message clignotant indiquant la vitesse affichée et un message d'avertissement s'affichent pour les automobilistes roulant à plus de 10 km/h au-dessus de la limite de vitesse affichée.

Conduisez à des vitesses appropriées pour les conditions météorologiques et routières. Bien que vous puissiez respecter la limite de vitesse dans des conditions routières idéales, certaines circonstances vous obligent à réduire votre vitesse.

Par exemple, des conditions météorologiques défavorables, une chaussée verglacée, une circulation dense ou des zones à forte densité de piétons exigent une vitesse plus lente pour la sécurité de tous. Il est important de faire preuve de discernement en se basant sur les connaissances acquises lors de votre formation pour choisir la vitesse de déplacement appropriée. L'excès de vitesse est un comportement à risque élevé et dangereux.



Conduite avec facultés affaiblies

Conduire sous l'influence de l'alcool ou de drogues est illégal et altère votre capacité à conduire en toute sécurité. Même les médicaments en vente libre et ceux délivrés sur ordonnance peuvent altérer votre capacité à conduire. Les conducteurs doivent souvent prendre des décisions en une fraction de seconde. Les conducteurs alertes peuvent conduire le véhicule en toute sécurité et réagir aux situations qui les entourent.

La conduite avec facultés affaiblies a des conséquences graves, et peut faire l'objet d'accusations en vertu du Highway Traffic Act [code de la route] et/ou du Code criminel du Canada, entraînant ainsi la suspension du permis de conduire et la saisie du véhicule.

Il est illégal de conduire lorsqu'un agent de l'autorité, un tribunal ou un juge vous a ordonné de ne pas le faire ou lorsque votre permis a été suspendu. Il est également illégal de quitter la scène de collision. Les sanctions comprennent des amendes, une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans et une interdiction de conduire pouvant aller jusqu'à trois ans.

Si la conduite avec facultés affaiblies entraîne des blessures ou la mort, les peines maximales prévues par le code pénal canadien sont les suivantes :

- Conduite avec facultés affaiblies causant des dommages corporels – jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et jusqu'à 10 ans d'interdiction de conduire.
- Conduite avec facultés affaiblies entraînant la mort – jusqu'à 14 ans de prison et jusqu'à 10 ans d'interdiction de conduire.
- Négligence criminelle causant des lésions corporelles : jusqu'à 10 ans de prison et jusqu'à 10 ans d'interdiction de conduire.
- Homicide involontaire et négligence criminelle entraînant la mort – jusqu'à la prison à vie et jusqu'à l'interdiction de conduire à vie.

Qu'est-ce que le taux d'alcoolémie (TA)?

Le taux d'alcoolémie (TA) est une mesure de la quantité d'alcool dans le sang et est mesuré par le nombre de grammes d'alcool dans 100 ml de sang. Par exemple, un taux d'alcoolémie de 0,05 signifie qu'il y a 0,05 g d'alcool par 100 ml de sang.

Si vous êtes apprenti conducteur ou conducteur inexpérimenté âgé de moins de 22 ans ou un conducteur accompagnateur, vous devez maintenir un taux d'alcoolémie nul. Bien qu'un taux d'alcoolémie de 0,00 soit recommandé pour tous les conducteurs, il est illégal pour les titulaires d'un permis de conduire complet (classe 5) de conduire un véhicule avec un taux d'alcoolémie de 0,05 ou plus. Les conducteurs peuvent atteindre cette limite en ne buvant qu'une seule boisson.

Chaque personne métabolise l'alcool à différentes vitesses.

Taille : Une personne de petite taille qui boit la même quantité d'alcool qu'une personne de grande taille aura un taux d'alcoolémie plus élevé.

Sexe : Les femmes ont généralement un taux d'alcoolémie plus élevé qu'un homme de taille similaire qui boit la même quantité d'alcool.

Fatigue : Des études montrent que la fatigue peut avoir un effet sur votre taux d'alcoolémie. Plus votre fatigue est grande, plus votre taux d'alcoolémie augmente rapidement.

Nourriture : Manger ralentit l'absorption de l'alcool. Si vous buvez à jeun, votre taux d'alcoolémie sera plus élevé que si vous aviez mangé avant de boire.

Santé : Si vous êtes malade, votre corps ne réagit pas de la même manière à l'alcool que lorsque vous êtes en bonne santé.

Type d'alcool consommé : Vous atteindrez plus rapidement un taux d'alcoolémie plus élevé en consommant des boissons à forte teneur en alcool.

Taux de consommation d'alcool : Plus vous buvez rapidement, plus vous atteindrez un taux d'alcoolémie élevé.

Vous n'avez pas besoin de boire beaucoup pour avoir des facultés affaiblies. Même si vous ne vous sentez pas ivre, l'alcool peut avoir de graves effets, notamment :

- Une moindre capacité à effectuer plusieurs tâches à la fois, ce qui fait que vous ratez plus facilement les obstacles lorsque vous conduisez;
- Une fonction cérébrale plus lente, ce qui vous fait réagir lentement;
- Une capacité réduite à juger de votre vitesse de conduite;
- Une altération du contrôle musculaire, qui peut avoir un effet sur les muscles de vos yeux et réduire votre vision;
- Une fausse confiance qui peut vous amener à prendre plus de risques au volant.

Médicaments

La consommation de médicaments, qu'ils soient obtenus sous ordonnance ou en vente libre, peut également altérer votre capacité à conduire et augmenter le risque de collision. La conduite sous l'emprise de drogues est aussi grave que la conduite sous l'emprise de l'alcool. Les somnifères, les sédatifs, les relaxants musculaires, les antihistaminiques, certains médicaments contre le rhume et la grippe et les analgésiques ne sont que quelques-uns des médicaments qui peuvent nuire à la conduite.

Les médicaments peuvent avoir un effet sur votre coordination, votre vision, vos muscles et votre temps de réaction et avoir d'autres effets secondaires dangereux. Lisez attentivement toutes les étiquettes et parlez à votre médecin ou à votre pharmacien des effets secondaires possibles. Si vous prenez un nouveau médicament, évitez de conduire jusqu'à ce que vous compreniez les effets qu'il a sur vous.

Cannabis

On croit souvent à tort que le cannabis est un substitut plus sécuritaire à la conduite en état d'ébriété. Le cannabis peut entraîner une somnolence, une perte de concentration, une diminution du temps de réaction, de la paranoïa et une distorsion de la perception, autant de facteurs susceptibles de vous faire perdre la maîtrise au volant. La conduite avec consommation de cannabis constitue une conduite avec facultés affaiblies. Elle est dangereuse pour vous et pour les autres et constitue une infraction grave.

Test de salive

Le test de salive est une méthode non invasive qui permet de détecter la présence de THC (cannabis), de méthylamphétamine (speed) et de MDMA (ecstasy). On pourrait vous demander de fournir un échantillon de salive par le placement d'une bandelette réactive sur votre langue. Si le test est positif, il se peut que l'on vous demande de participer à d'autres tests, notamment une évaluation physique, des tests d'attention divisée, des analyses de sang ou d'urine.

Alcool et drogues combinés

La combinaison d'alcool et de drogues ou de médicaments a un effet encore plus important sur votre capacité à conduire.

Évitez la conduite avec facultés affaiblies

- Attendez d'être sobre avant de prendre le volant pour rentrer à la maison.
- Désignez un conducteur sobre.
- Appelez un taxi.
- Utilisez le transport en commun.
- Organisez un séjour quelque part pour la nuit (p. ex. à l'hôtel ou avec des amis ou de la famille).

Réadaptation pour alcooliques

Les programmes de réadaptation pour alcooliques peuvent offerts par des services de traitement des dépendances ou des conseillers privés agréés. Dans le cadre des exigences de rétablissement de votre permis, vous devez subir une évaluation. Communiquez avec les services de traitement des dépendances ou un conseiller en dépendances dès que vous recevez la notification, car il peut y avoir une liste d'attente. La durée des évaluations varie au cas par cas. Pour plus de renseignements, communiquez avec le bureau d'immatriculation de véhicules le plus proche.

Défaut ou refus de fournir un échantillon

Un test d'alcoolémie est obligatoire en vertu de la Highway Traffic Act [code de la route] et du Code criminel du Canada. Si vous refusez de fournir un échantillon à un agent, vous pouvez être condamné en vertu des lois fédérales et provinciales.

Drogues et alcool

L'alcool ou les drogues qui modifient votre perception auront également une incidence sur votre façon de conduire. Les mêmes sanctions s'appliquent aux conducteurs reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies, qu'ils soient sous l'emprise de drogues, d'alcool ou des deux.

Accusations liées à la conduite avec facultés affaiblies

Les accusations de conduite avec facultés affaiblies peuvent être portées en vertu de la Highway Traffic Act [code de la route] et du Code criminel du Canada. Alors qu'il est possible de faire annuler une condamnation en vertu du Code criminel du Canada, les accusations portées en vertu de la Highway Traffic Act [code de la route] ne peuvent pas faire l'objet d'un appel et demeureront en vigueur. Ces condamnations entraîneront la suspension du permis de conduire et la saisie du véhicule. La Highway Traffic Act [code de la route] prévoit également un ensemble de conditions spécifiques pour le rétablissement du permis de conduire, en fonction de l'admissibilité du conducteur. Si vous êtes reconnu coupable d'une conduite avec facultés affaiblies, l'utilisation d'un antidémarreur éthylométrique est obligatoire pendant un an. Les frais de rétablissement et les amendes doivent être payés et un cours d'éducation sur l'alcool approuvé doit être suivi.

Sanctions

La réglementation provinciale en matière de conduite avec facultés affaiblies prévoit des périodes de suspension. Un conducteur inculpé en vertu du [code de la route] peut voir son permis suspendu pour une période allant de 24 heures à 90 jours. Un conducteur condamné pour conduite avec facultés affaiblies peut perdre son permis de conduire pour des périodes de 12 mois pour une première infraction, et jusqu'à 60 mois en cas de récidive. Pour les conducteurs débutants, il existe également des sanctions précises pour les périodes de suspension si le conducteur dépasse le taux d'alcoolémie zéro.

Suspension de sept jours en vertu de la **Highway Traffic Act** [code de la route]

Nombre	Type	Période de suspension	Exigences de rétablissement
1 ^{ère} infraction	Suspension de sept jours	Sept jours	Frais de rétablissement
2 ^e infraction	Suspension de sept jours	14 jours	Frais de rétablissement et cours de sensibilisation à l'alcool
3 ^e infraction	Suspension de sept jours	Deux mois	Frais de rétablissement et évaluation de l'alcool - réadaptation

Les infractions surviennent dans une période de 24 mois.

Suspension de 90 jours en vertu de la **Highway Traffic Act** [code de la route].

Si le taux d'alcoolémie du conducteur est égal ou supérieur à 80 mg, le véhicule est saisi et le permis de conduire est immédiatement suspendu pour une durée de sept jours. Le permis de conduire sera suspendu pendant 90 jours supplémentaires. Cette suspension de trois mois commencera 14 jours après l'expiration de la suspension de sept jours.

Nombre	Type	Période de suspension	Exigences de rétablissement
1 ^{ère} infraction	Suspension de 90 jours	90 jours	Frais de rétablissement et cours de sensibilisation à l'alcool
2 ^e infraction	Suspension de 90 jours	90 jours	Frais de rétablissement et évaluation de la consommation d'alcool - réadaptation

À la suite de la suspension de 90 jours, s'il est reconnu coupable en vertu du Code criminel du Canada, des périodes de suspension supplémentaires peuvent s'appliquer comme suit :

Première infraction : suspension du permis de conduire pendant 12 mois.
Deuxième infraction : suspension du permis de conduire pendant 36 mois.

Troisième infraction : suspension du permis de conduire pendant 60 mois.
Quatrième infraction et infraction subséquente : suspension du permis de conduire à vie.

Sanctions pour condamnations en vertu du Code criminel du Canada

Les sanctions pour les infractions au Code criminel du Canada liées à la conduite d'un véhicule motorisé varient en fonction du chef d'accusation. Les sanctions vont des amendes de 1 000 \$ à l'emprisonnement. Les conducteurs débutants qui dépassent le taux d'alcoolémie de tolérance zéro verront leurs priviléges de conduite suspendus.

Périodes de suspension pour les conducteurs débutants en vertu de la Highway Traffic Act :

Exigences de rétablissement

Conduite distraite

Nombre	Type	Période de suspension	Exigences de rétablissement
1 ^{ère} infraction	Code criminel du Canada	Un an	Frais de rétablissement et sensibilisation à l'alcool
2 ^e infraction	Code criminel du Canada	Trois ans	Frais de rétablissement et évaluation de la consommation d'alcool – réadaptation
3 ^e infraction	Code criminel du Canada	Cinq ans	Frais de rétablissement et évaluation de la consommation d'alcool – réadaptation

Antidémarreur éthylométrique

Nombre	Période de suspension	Exigences de rétablissement
1 ^{ère} infraction	Deux mois	Frais de rétablissement
2 ^e infraction	Quatre mois	Frais de rétablissement et cours de sensibilisation à l'alcool
3 ^e infraction	Six mois	Frais de rétablissement et évaluation de l'alcool - réhabilitation

Un antidémarreur éthylométrique est un éthylomètre intégré au véhicule qui empêche le véhicule de démarrer s'il détecte une concentration d'alcool dans le sang supérieure à un seuil prédéfini. L'appareil est situé à l'intérieur du véhicule, près du siège du conducteur, et est connecté au système d'allumage du moteur. Les renseignements de cet appareil sont stockés et examinés en conséquence.

Avant de démarrer le véhicule, le conducteur doit souffler dans l'appareil. Si le taux d'alcoolémie enregistré est supérieur à la limite prédéfinie, le véhicule ne démarre pas. Une fois le véhicule démarré, le dispositif d'antidémarrage éthylométrique exige un échantillon aléatoire d'haleine à des moments prédéfinis. Si l'échantillon d'haleine n'est pas fourni ou s'il dépasse la limite, l'appareil émet un avertissement, enregistre l'incident et active un système d'alarme spécifique (par exemple, clignotement des feux, klaxon) jusqu'à ce que le contact soit coupé.

Antidémarreur éthylométrique obligatoire

Terre-Neuve-et-Labrador a mis en place un programme obligatoire d'antidémarreur éthylométrique pour les conducteurs reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies (drogue, alcool ou combinaison des deux). À l'expiration de la période de suspension, vous serez tenu de participer au programme d'antidémarreur éthylométrique pendant au moins 12 mois comme condition de rétablissement. Une fois l'appareil installé, on vous émettra un permis de conduire restreint indiquant



que vous ne pouvez conduire qu'un véhicule équipé d'un antidémarreur. Vous devez garder l'antidémarreur éthylométrique dans votre véhicule pour le reste de la période de suspension. Cette période peut être prolongée après examen de votre dossier de conduite et des résultats obtenus avec l'antidémarreur.

Après une condamnation pour conduite avec facultés affaiblies, les conducteurs peuvent être autorisés à demander l'installation volontaire d'un antidémarreur afin de recouvrer plus rapidement leurs droits de conducteur. La suspension reste toutefois sur le permis de conduire; vous ne pouvez conduire qu'un véhicule équipé d'un antidémarreur. Cette restriction apparaîtra sur votre permis de conduire. Si une demande d'utilisation volontaire d'un antidémarreur éthylométrique est approuvée, la période obligatoire de 12 mois (minimum) s'appliquera toujours à la fin de la période volontaire.

La période d'utilisation de l'antidémarreur éthylométrique est la suivante :

Première infraction : 12 mois

Deuxième infraction : 36 mois

Troisième infraction ou infraction subséquente : 60 mois

Les participants au programme doivent demander au registraire de lever la restriction sur leur permis. Si la période de restriction s'achève sans qu'aucune infraction au programme n'ait été commise, la restriction peut être levée.

Le demandeur est tenu de prendre en charge les coûts d'installation, d'entretien et de retrait de l'appareil.

Bien que l'installation d'un antidémarreur éthylométrique soit obligatoire pour le rétablissement du permis de conduire, certaines conditions d'admissibilité doivent être remplies :

- Condamnation pour conduite avec facultés affaiblies ou refus de se soumettre à un dépistage d'alcool ou de drogues.
- Autorisation du tribunal d'utiliser l'antidémarreur éthylométrique.
- Une interdiction minimale obligatoire ordonnée par le tribunal doit être signifiée.
- Aucune suspension en cours en place et toutes les amendes en cours payées.
- L'achèvement de toutes les autres exigences et conditions de remise en vigueur.
- Une immatriculation et une assurance valides pour le véhicule dans lequel l'antidémarreur doit être installé.

Une fois qu'un antidémarreur est installé dans un véhicule, il doit être utilisé par toute personne qui conduit le véhicule.

La conduite sécuritaire exige des compétences physiques, visuelles, auditives et cognitives. Vous devrez diriger correctement, freiner, accélérer, écouter et faire attention aux dangers éventuels, tout cela en même temps. L'ajout d'activités telles que se coiffer, manger, interagir avec les passagers, régler les commandes de la radio ou utiliser un téléphone portable vous distrait de votre capacité à conduire un véhicule en toute sécurité, ce qui met en danger votre sécurité et celle des autres.

L'utilisation d'un téléphone portable pour parler ou envoyer des messages texte au volant a des effets similaires à ceux de la conduite avec facultés affaiblies. Votre temps de réaction sera réduit, vous prendrez des décisions plus risquées, vous aurez peut-être des difficultés à maintenir votre vitesse ou votre position sur la route et vous serez moins conscient de votre environnement. L'utilisation d'un téléphone portable au volant est une infraction grave, possible de lourdes amendes et d'une accumulation de points d'inaptitude. Évitez toujours la technologie ou d'autres activités qui détourneront l'attention de votre conduite. Ne conduisez jamais alors que vous êtes distrait.

Les humains ne sont pas les seuls passagers qui peuvent être une distraction. Attachez vos animaux de compagnie en toute sécurité dans votre véhicule afin d'assurer votre sécurité et celle de votre animal. Pour obtenir des renseignements sur les dispositifs de retenue pour animaux de compagnie, consultez votre vétérinaire.

Distractions émotionnelles

Le stress émotionnel et physique peut réduire votre concentration et votre capacité à conduire. Si vous vous sentez stressé, ne conduisez pas. Demandez à quelqu'un qui n'est pas touché par la situation émotionnelle et qui est en bonne santé physique de vous raccompagner.

Conseils pour éviter la distraction au volant

- Planifiez des pauses pendant votre voyage pour effectuer des appels téléphoniques.
- Arrêtez-vous et stationnez-vous en toute sécurité lorsque vous devez recevoir ou faire un appel.
- Demandez aux membres de votre famille et à vos amis de ne pas vous appeler pendant que vous conduisez.
- Mettez votre téléphone cellulaire hors de portée, éteignez-le ou mettez-le en mode avion.

Fatigue du conducteur

La fatigue est un contributeur courant aux collisions graves. Elle est particulièrement dangereuse car plus on est fatigué, moins on est apte de juger de son niveau de fatigue. Les longs trajets et la conduite en dehors des heures normales d'éveil augmentent le risque; cependant, la fatigue peut vous toucher à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Quelques causes de la fatigue

- Un manque de sommeil de qualité.
- Le stress ou l'ennui.
- Le fait d'effectuer une tâche pendant une période prolongée.
- Les troubles du sommeil, comme l'apnée du sommeil.
- Le fait d'être actif pendant les heures de la journée où vous dormiez normalement.

Quelques signes de fatigue

- Les bâillements et des difficultés à garder la tête droite.
- Zigzaguer sur plusieurs voies.
- Des yeux rouges douloureux.
- Des réactions retardées.
- Des difficultés à se souvenir de la conduite des derniers kilomètres.
- Une vitesse de conduite instable.

Le manque de sommeil réduira votre capacité à accomplir vos activités quotidiennes normales. La conduite dans ces circonstances est extrêmement dangereuse et a des effets similaires à ceux de la conduite avec facultés affaiblies. Si vous vous sentez fatigué, arrêtez-vous et faites une sieste. Jusqu'à ce que vous soyez complètement reposé, vous courrez un risque accru de collision avec un véhicule motorisé.

Éviter la fatigue

- Soyez bien reposé avant de commencer votre voyage. Dormez suffisamment avant de conduire. Il est recommandé de dormir de sept à huit heures sans interruption avant d'entreprendre votre voyage.
- Le pire moment pour commencer votre voyage est après le travail. Vous serez déjà fatigué même si vous ne vous en rendez pas compte.
- Essayez de ne pas voyager plus de huit à dix heures par jour.
- Prenez régulièrement des pauses de 15 minutes au moins toutes les deux heures. Sortez du véhicule, prenez de l'air frais et faites de l'exercice.
- Si possible, partagez la conduite. Demandez aux passagers de vous dire si vous avez l'air fatigué ou si vous montrez des signes de fatigue.
- Mangez des repas bien équilibrés aux heures de repas habituelles. Évitez les aliments gras, car ils peuvent causer de la somnolence. Gardez votre véhicule à une température confortable.
- Balayez la route de votre regard et observez la route devant vous.
- Restez attentif à votre environnement et vérifiez régulièrement les jauge de votre véhicule.
- Utilisez des lunettes de soleil lors des journées ensoleillées.
- Si vous vous sentez fatigué, arrêtez-vous pour vous reposer.

Aptitude à conduire

La conduite est une tâche complexe et il est important que les conducteurs de tous âges soient en bonne santé physique et mentale pour conduire un véhicule en toute sécurité. Il est de votre responsabilité de signaler une affection médicale qui pourrait modifier votre conduite. Il est également important de noter qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, les professionnels de la santé sont tenus de signaler au bureau d'immatriculation des véhicules toute inquiétude concernant l'aptitude d'un patient à conduire.

Si vous êtes titulaire d'un permis de conduire de Terre-Neuve-et-Labrador (classe 5, 6 ou 8), vous devez présenter un rapport médical à l'âge de 75 ans, à l'âge de 80 ans et tous les deux ans par la suite. Si vous êtes un conducteur commercial (classe 1, 2, 3 ou 4), vous êtes tenu de présenter un rapport médical lors de la demande initiale et tous les cinq ans jusqu'à l'âge de 45 ans, tous les trois ans entre 45 et 65 ans et tous les ans après l'âge de 65 ans.

Les rapports médicaux de routine contribuent à votre sécurité et à celle du public et sont nécessaires aussi longtemps que vous êtes titulaire d'un permis de conduire.

Si vous avez des préoccupations concernant votre capacité à conduire, consultez votre médecin. Cela pourrait entraîner un examen médical de

vos capacités de conduite. Vous recevrez par la poste un avis du bureau d'immatriculation des véhicules à propos des normes médicales. Cette lettre indique le statut actuel de votre permis et les mesures que vous devez prendre avant de continuer à conduire.

Le bureau d'immatriculation peut demander un rapport sur votre état de santé général actuel, une évaluation ergothérapeutique, un rapport d'un spécialiste ou d'un médecin sur une affection particulière, ou vous pouvez être tenu de passer un examen de conduite avec un examinateur. Il est également important d'écouter votre propre corps. De nombreuses personnes se rendent compte qu'elles ne devraient pas conduire et, pour leur sécurité et celle des autres, choisissent de ne pas le faire.

De nombreux types de pathologies peuvent réduire votre capacité à conduire, comme les troubles liés à la consommation de substances, l'arthrite, la maladie d'Alzheimer, les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'épilepsie, les blessures et les handicaps, les troubles neurologiques, les troubles du sommeil et la perte de la vue.

Vieillissement

À mesure que vous vieillissez, votre capacité à conduire un véhicule peut être touchée. Il est important de comprendre les effets du vieillissement sur votre conduite afin de vous préparer à ces changements. Plusieurs capacités courantes ont tendance à se détériorer avec l'âge.

Vision : Vous pourriez avoir de la difficulté à voir des objets en mouvement et à juger la distance. Vous pourriez être plus sensible aux reflets de la pluie et de la lumière sur le pare-brise et voir moins bien, en particulier la nuit, au crépuscule ou à l'aube. Vous pourriez également développer des affections comme des cataractes.

Audition : Les problèmes médicaux tels que les acouphènes, ou bourdonnements d'oreilles, et les infections peuvent nuire à l'audition. Des examens auditifs réguliers peuvent détecter ces problèmes. La perte auditive réduit votre capacité à entendre les klaxons, les sirènes et les freins. Il se peut également que vous deviez vous fier davantage à votre vision pour compenser la perte d'audition. Il n'y a pas de restrictions médicales pour les conducteurs non commerciaux, car la perte d'audition n'augmente pas le risque.

Souplesse et force : À mesure que nous vieillissons, nous avons souvent plus de raideur et moins d'amplitude de mouvement dans notre cou, nos épaules, nos bras, nos jambes et notre tronc. La force a également tendance à diminuer avec l'âge, surtout si les personnes ne sont pas physiquement actives. Si vous manquez de souplesse, de mouvement et de force dans vos membres ou vos articulations, cela peut réduire votre

capacité à conduire, y compris votre capacité à vérifier votre angle mort, à observer la circulation et les piétons aux intersections, à vous insérer dans la circulation venant en sens inverse, à céder la priorité, à reculer et à vous garer.

N'oubliez pas que vous devez tourner la tête ou le corps pour vérifier vos angles morts et pour balayer du regard ce qui vous entoure. L'exercice et les étirements peuvent améliorer la souplesse, la force musculaire et l'amplitude des mouvements. Discutez avec votre médecin de moyens pour demeurer actif. De nombreuses personnes souffrent d'arthrite avec l'âge, ce qui peut limiter leurs mouvements. D'autres pathologies telles que l'ostéoporose, la fibromyalgie, le lupus et la goutte peuvent également limiter la souplesse, les mouvements et la force.

La faiblesse ou la raideur musculaire peut rendre la conduite difficile. Par exemple, la force des bras est importante pour contrôler le volant en toute sécurité, en particulier lorsque vous devez faire des mouvements rapides ou soudains, et la force des jambes est importante pour appuyer sur les pédales d'accélération et de frein.

Temps de réaction et concentration : Avec l'âge, nous pouvons également constater un ralentissement du temps de réaction ou de réponse, une diminution de la concentration et une moins bonne coordination. Les maladies telles que la maladie de Parkinson, les accidents vasculaires cérébraux, la maladie de Lou Gehrig, les tremblements et les spasmes musculaires peuvent limiter la coordination et rendre difficile la réaction à des événements soudains sur la route.

Troubles cognitifs : Les conducteurs âgés courent un risque accru de souffrir de troubles cognitifs tardifs et de démence. La démence a une incidence sur le cerveau et la capacité de penser, de se souvenir et de parler. Elle altère le raisonnement logique, la mémoire et les capacités linguistiques d'une personne. La maladie augmente le risque d'accident de près de cinq fois. Les conducteurs atteints de démence sont susceptibles d'effectuer des manœuvres de conduite non sécuritaires comme des virages inappropriés ou le suivi de véhicules de trop près. Les déficiences cognitives légères peuvent être difficiles à détecter. Les conducteurs peuvent éprouver des problèmes de mémoire qui se détériorent, parfois en peu de temps.

Solutions de rechange à la conduite

Si vous ne pouvez plus conduire en toute sécurité en raison d'un traitement médicamenteux ou d'un problème de santé, le retrait du permis de conduire peut être une option responsable. Vous devriez commencer par en discuter avec votre médecin, ainsi qu'avec votre famille et vos amis. Il est important d'envisager d'autres moyens de transport. Il existe également de nombreuses organisations et personnes à qui vous pouvez vous adresser :

- Les groupes de défense et de soutien propres à votre affection.
- Les groupes et centres de ressources pour personnes âgées.
- Les centres communautaires.
- Les entreprises locales d'autobus et de taxis.
- Le conseil municipal local et les exploitants d'autobus communautaires.
- Les clubs sociaux et les réseaux qui peuvent exister au sein de votre communauté.

Voici quelques signes avant-coureurs d'incapacité à conduire un véhicule :

- Ne plus être assez fort pour conduire le véhicule.
- Faire des collisions (majeures ou mineures).
- Se perdre en chemin.
- Avoir moins confiance.
- Remarquer que d'autres conducteurs vous klaxonnent.
- Passer droit aux panneaux d'arrêt et aux feux de circulation.
- Confondre la pédale d'accélération et de frein.
- Avoir des difficultés à changer de voie ou à converger.
- Recevoir des commentaires de la famille ou des amis qui sont préoccupés par votre conduite.
- Avoir de la difficulté à se retourner pour reculer.
- Être facilement distrait.
- Mal signaler.
- Conduire à des vitesses inappropriées.
- Avoir de la difficulté à gérer les virages.
- Ressentir une frustration accrue lors de la conduite.

Sécurité et entretien des véhicules

La conception des véhicules porte d'abord sur la sécurité. Il s'agit d'un facteur important dans le choix du véhicule que vous conduirez.

Bon état de marche

Les véhicules en bon état sont conformes à un ensemble de normes qui les rendent sécuritaires pour les routes. Les normes portent sur les roues, le moteur, les freins, la direction, les ceintures de sécurité, les feux, les coussins gonflables, les ceintures de sécurité, le système d'échappement, la carrosserie, les pare-brise, les essuie-glaces et bien d'autres choses encore. Il est important pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route que votre véhicule soit en bon état de marche.

Un nouveau véhicule doit satisfaire aux dernières normes canadiennes de sécurité automobile. Une inspection est requise à l'achat d'un véhicule d'occasion. C'est à vous de maintenir l'état du véhicule. Les pièces s'usent avec le temps, et les conditions météorologiques, comme celles que nous connaissons à Terre-Neuve-et-Labrador, peuvent contribuer à l'usure du véhicule.

Vous pouvez prendre plusieurs mesures pour entretenir votre véhicule :

- Nettoyez l'intérieur du véhicule pour éviter les accumulations dans les ceintures de sécurité et nettoyez l'extérieur du véhicule pour éviter la détérioration de la carrosserie.
- Vérifiez la pression de vos pneus. Les pneus dont les niveaux de pression sont inappropriés peuvent constituer un risque grave pour la sécurité.
- Vérifiez si vos pneus sont usés ou endommagés. Les pneus peuvent être crevés par des débris et les bandes de roulement s'usent avec le

temps.

- Assurez-vous que les phares sont propres et fonctionnels.
- Assurez-vous que les essuie-glaces fonctionnent correctement.
- Surveillez tous les niveaux de liquide, y compris l'huile moteur, l'antigel, le lave-glace et l'huile de freinage.
- Vous devriez également faire entretenir régulièrement votre véhicule par un professionnel, notamment en ce qui a trait aux :
 - Changements d'huile et de filtre;
 - Changements d'huile à transmission;
 - Vidanges d'huile du différentiel d'essieu;
 - Inspection de diverses pièces telles que : arbres d'entraînement et d'essieu, direction, réservoirs de frein et d'embrayage, niveaux du système de refroidissement, système de freinage, suspension avant, alignement, amortisseurs et ressorts, orientation des phares, réglages du moteur, filtre à air, entre autres.

Équipement et normes du véhicule

Le véhicule que vous utilisez pour passer votre examen de conduite sera contrôlé au début de l'examen en ce qui concerne la plaque d'immatriculation, les feux, le klaxon, le rétroviseur, les essuie-glaces, le silencieux, les freins, les pneus, le pare-brise, les vitres et la direction. L'examen de conduite ne peut être effectué dans un véhicule dangereux ou ne répondant pas aux exigences en matière d'équipement.

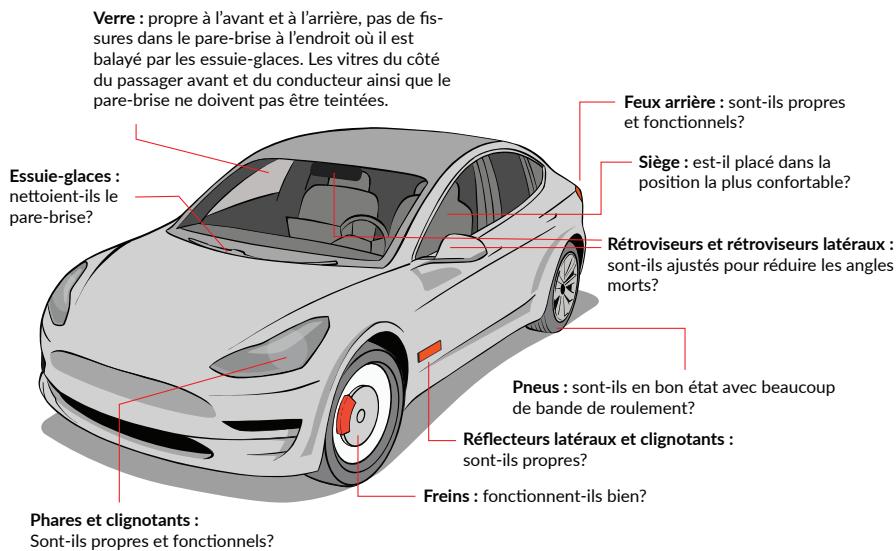
Il convient de vérifier régulièrement votre véhicule pour vous assurer que les normes suivantes sont respectées :

Phares et feux

- a) Les **phares** d'un véhicule motorisé (autre qu'une motocyclette) doivent émettre un faisceau supérieur de lumière blanche permettant de distinguer une personne ou un autre véhicule à une distance de 100 mètres. Le système d'éclairage doit comporter un témoin de faisceau de croisement au tableau de bord. Une motocyclette doit avoir au moins un phare. Voir la section Règles de la route pour revoir l'utilisation des feux de route et de croisement.
- b) Les **feux de stationnement** sont utilisés pour rendre votre véhicule visible lors du stationnement seulement. Si vous conduisez lorsque des lumières sont nécessaires, allumez vos phares.
- c) Les **feux arrière** sont des feux rouges situés à l'arrière d'un véhicule ou d'une remorque et qui doivent être visibles à une distance de 150 mètres. Une lumière blanche doit éclairer la plaque d'immatriculation de manière à ce qu'elle soit visible à une distance de 15 mètres.
- d) Les **phares antibrouillard** peuvent être utilisés en plus des feux de croisement lorsque le brouillard est si épais que les feux ordinaires ne présentent aucun avantage.

Freins

- e) Tous les véhicules doivent être munis d'un ensemble de **feux de signalisation** émettant une lumière blanche ou jaune à l'avant et une lumière rouge ou jaune à l'arrière, afin d'indiquer le sens de la marche. Ils doivent être visibles sur une distance de 90 m à l'avant et de 250 m à l'arrière.



Tous les véhicules doivent être équipés de freins pouvant être actionnés par deux moyens distincts et indépendants (avant et arrière). Les freins doivent être en bon état de fonctionnement. Les motocyclettes doivent être munies d'un frein sur chaque roue.

Échappement

Tous les véhicules doivent être équipés d'un silencieux fonctionnel qui empêche le bruit excessif ou inhabituel. Il est illégal de modifier un silencieux (découpe du silencieux) pour augmenter le bruit.

Klaxon

Tous les véhicules doivent être équipés d'un klaxon fonctionnel, qui doit être actionné chaque fois que cela est raisonnablement nécessaire. Les cloches, gongs et sirènes sont réservés aux véhicules d'urgence.

Pneus

Tous les véhicules doivent être équipés de pneus conformes aux normes prescrites par le [code de la route]. La profondeur de la bande de roulement doit rester d'au moins 1,5 mm. Aucun pneu avec crampons métalliques ne peut être utilisé entre le 1er mai et le 31 octobre, ou comme prescrit par le ministre.

Pare-brise et autres fenêtres

La présence dans la fenêtre d'un signe ou d'un objet susceptible de bloquer ou de gêner la vision du conducteur constitue une infraction. Les certificats et les autocollants requis ou autorisés par le [code de la route] ou les règlements peuvent être placés aux endroits appropriés (par exemple, les certificats d'inspection, les permis de stationnement). Les vitres teintées ne sont pas autorisées sur le pare-brise et les vitres avant, sauf si elles ont été installées par le fabricant.

Essuie-glaces et lave-glace

Tous les véhicules (à l'exception des motocyclettes) doivent être équipés d'un dispositif d'essuie-glace pour nettoyer la pluie, la neige et l'humidité du pare-brise. Les véhicules motorisés sont également équipés d'un réservoir de lave-glace qui doit être maintenu rempli de liquide lave-glace. Il est important que vous puissiez vous débarrasser des

éclaboussures soudaines des autres véhicules qui pourraient obscurcir votre vision.

Dégivreurs

Tous les véhicules (à l'exception des motos) doivent être équipés d'un dispositif de dégivrage qui empêche l'humidité et la glace de s'accumuler sur les vitres avant et arrière, afin que le conducteur puisse bien voir la route.

Rétroviseurs

Tous les véhicules doivent être équipés d'au moins un rétroviseur permettant au conducteur de voir clairement à l'arrière. Ils ne doivent pas être fissurés ou décolorés. Le rétroviseur intérieur et les rétroviseurs extérieurs doivent être réglés en fonction de la vue du conducteur. Pour tous les types de rétroviseurs, il existe un « angle mort » où d'autres véhicules peuvent circuler et ne pas être reflétés dans l'un ou l'autre des rétroviseurs. Vous devez regarder par-dessus votre épaule et utiliser votre rétroviseur avant de changer de position sur la route. Si votre vue vers l'arrière est obstruée, vous devez avoir deux rétroviseurs extérieurs.

Indicateur de vitesse

Tous les véhicules doivent être équipés d'un indicateur de vitesse en état de marche qui indique avec précision la vitesse à laquelle le véhicule roule.

Odomètre

L'odomètre indique la distance totale parcourue par le véhicule. Il est illégal d'altérer ou de modifier le kilométrage indiqué sur l'odomètre.

Fusées éclairantes

Les véhicules commerciaux de plus de 2 500 kg doivent être équipés de fusées éclairantes, qui doivent être placées à 30 m devant et derrière un véhicule en panne.

Modifications de véhicule avec pièces de recharge

Les vitres teintées, le réglage de la hauteur du véhicule, la modification des roues, des pneus, du système d'échappement et autres modifications annulent la garantie et peuvent être illégales.

Ceintures de sécurité

Le conducteur et tous les passagers doivent porter la ceinture de sécurité lors des déplacements. La ceinture abdominale doit être portée bas sur les hanches (et non en travers de l'estomac), en veillant à ce qu'elle soit bien serrée. La ceinture diagonale doit être portée en travers de l'épaule et jamais sous le bras. Une ceinture de sécurité mal portée peut entraîner des blessures supplémentaires au lieu d'une protection en cas de collision. Tous les passagers âgés de 16 ans et plus sont tenus de porter correctement leur ceinture de sécurité. Il incombe au conducteur de veiller à ce que les passagers de moins de 16 ans soient correctement attachés.

Rappels

Tout véhicule dangereux ou susceptible de provoquer des blessures sera rappelé par le fabricant. Si vous recevez un avis de rappel, amenez votre véhicule chez le concessionnaire ou dans un garage dès que possible pour résoudre le problème.

Rendement du carburant

Le rendement du carburant est un élément important dont il faut tenir compte lors de l'achat d'un véhicule. En général, les véhicules équipés de moteurs plus petits consomment moins de carburant. Lorsque vous achetez un véhicule, faites des recherches. Il existe de nombreuses ressources qui évaluent l'efficacité énergétique d'un véhicule. Il est également important que tous les conducteurs comprennent qu'ils peuvent réduire de manière importante la quantité de carburant utilisée en adoptant certaines pratiques de conduite de base, telles que :

- Réduire la vitesse. Des vitesses plus élevées augmentent la consommation de carburant. L'accélération rapide et les changements

de vitesse peuvent augmenter la consommation de carburant jusqu'à 40 %.

- Éviter les accélérations rapides. Il est plus sécuritaire et plus économique en carburant d'augmenter progressivement votre vitesse. Dans la mesure du possible, maintenir une vitesse constante.
- Éviter de tourner au ralenti. Dix secondes de marche au ralenti peuvent consommer plus de carburant que l'arrêt et le redémarrage du moteur.
- Si vous vous stationnez pendant plus de 10 secondes, éteignez votre moteur.
- Utiliser un chauffe-bloc en hiver pour réchauffer l'huile du moteur et faciliter les démarrages à froid.
- Entretenez votre véhicule. Un véhicule correctement entretenu est plus économique en carburant et plus sécuritaire.
- Dans le cas d'une boîte de vitesses manuelle, passez les rapports inférieurs en douceur et rapidement. Une boîte de vitesses automatique passe plus tôt au rapport supérieur si vous réduisez la pression sur la pédale d'accélérateur lorsque vous augmentez la vitesse.
- Pendant l'été, minimisez votre utilisation de la climatisation. Les climatiseurs utilisés dans les bouchons de circulation peuvent augmenter la consommation de carburant de 10 à 25 %. À vitesse d'autoroute, la climatisation augmente la consommation de carburant de trois à quatre pour cent.
- Minimisez la charge que vous transportez. Le poids supplémentaire signifie utiliser du carburant supplémentaire.
- Planifiez votre voyage et évitez les itinéraires où les bouchons de circulation sont fréquents.
- Conduisez à la limite de vitesse affichée. L'abaissement de la vitesse de croisière sur autoroute de 120 km/h à 100 km/h permet de réduire la consommation de carburant jusqu'à 20 %.
- Il existe également des véhicules hybrides et électriques sur le marché.

Conduite dans le cadre de la loi

Tout le monde, pas seulement les conducteurs, utilise des routes. C'est pourquoi il existe des lois strictes pour les usagers de la route, afin d'assurer la sécurité des conducteurs, des motocyclistes, des cyclistes et des piétons. Certains comportements comme la conduite avec les facultés affaiblies, les courses de rue et la distraction au volant sont particulièrement dangereux. Ces comportements à risque peuvent avoir de graves conséquences, notamment de lourdes amendes, un casier

judiciaire, une peine de prison, une suspension du permis de conduire, une augmentation des primes d'assurance automobile, la saisie du véhicule, des répercussions sur l'emploi (en particulier si la conduite est exigée dans le cadre du travail), voire des blessures graves ou la mort.

Comportements de conduite à risque élevé – suspensions

Vitesse excessive : Les conducteurs qui reçoivent une contravention pour un dépassement de 51 km ou plus de la limite de vitesse affichée verront leur permis suspendu pendant sept jours. Pour être réintégrés, les conducteurs devront payer une taxe de réintégration, suivre toute formation exigée par le registraire et payer les amendes en souffrance.

Course ou conduite acrobatique : Les conducteurs accusés de course ou de conduite acrobatique verront leur permis suspendu pendant sept jours. Pour être réintégrés, les conducteurs devront payer une taxe de réintégration, suivre la formation exigée par le registraire et payer les amendes en souffrance.

Système de points d'inaptitude

À Terre-Neuve-et-Labrador, un système de points d'inaptitude est en place. Ces points sont inscrits sur votre dossier de conducteur lorsque vous êtes reconnu coupable d'une infraction. Les condamnations et les périodes de suspension du permis de conduire restent inscrites pendant 10 ans et figurent sur votre dossier de conducteur.

Le système de points d'inaptitude concerne principalement les infractions au [code de la route], et non celles relatives à l'équipement défectueux, au stationnement illégal ou aux infractions plus graves, comme la conduite en état d'ébriété, qui sont couvertes par le Code criminel du Canada.

Si vous êtes reconnu coupable d'une infraction alors que vous conduisez sur les routes de cette province ou de tout autre territoire canadien, le nombre approprié de points sera automatiquement ajouté à votre dossier. Si vous accumulez 12 points sur une période de deux ans, votre permis de conduire sera suspendu. Si vous êtes un conducteur débutant, vous ne pouvez accumuler que six points sur une période d'un an avant que votre permis ne soit suspendu.

Situations d'urgence et conditions difficiles

Il est essentiel de savoir comment gérer les situations d'urgence, car cela peut vous sauver la vie ou celle de quelqu'un d'autre. Il s'agit d'abord de se préparer avec des fournitures de base, de comprendre les premiers soins, de connaître les types de situations dans lesquelles les accidents se produisent généralement et d'acquérir les compétences nécessaires pour faire face à ces situations.

Fournitures d'urgence

Pour vous assurer d'être prêt en cas d'urgence, transportez toujours les fournitures. Elles comprennent, notamment :

- Une trousse de premiers soins.
- Des dispositifs d'avertissement approuvés comme les triangles réfléchissants.
- Des câbles de démarrage.
- Des produits alimentaires non périssables.
- Un cric et un pneu de secours gonflé.
- Une lampe de poche avec piles supplémentaires.
- Un câble de remorquage.
- Des ampoules de remplacement des phares.
- Des couvertures et vêtements supplémentaires.
- Du sable ou sel de voirie.
- Une pelle.
- Une source de chaleur, des bougies ou des allumettes et une boîte profonde pour tenir la bougie.
- Un grattoir à glace et une brosse à neige.
- Des chaînes de pneus.
- Un extincteur.

Freinage d'urgence

Il arrive qu'un événement inattendu vous oblige à freiner brusquement. La clé du freinage d'urgence est d'arrêter le véhicule le plus rapidement possible sans en perdre le contrôle.

Si votre véhicule est équipé de freins ABS

La plupart des véhicules sont équipés d'un système antibloquage (ABS). L'ABS vous permet de diriger votre véhicule pendant que les freins sont appliqués. L'ABS exerce une pression de freinage sur chaque roue, passant d'une situation de blocage à une situation de léger roulis. Vous le sentirez sous la forme d'une vibration de la pédale de frein. Avec l'ABS, vous pouvez freiner aussi fort que nécessaire sans perdre votre capacité à diriger votre véhicule.

Pour freiner en cas d'urgence, procédez comme suit :

- Appliquez une pression ferme et constante sur la pédale de frein.
- Ne pompez pas et ne relâchez pas la pédale de frein.
- Regardez et dirigez dans la direction que vous souhaitez aller.
- N'oubliez pas de consulter votre manuel du propriétaire pour plus d'informations sur les techniques de freinage d'urgence.

Si votre véhicule n'a pas de freins ABS

Un freinage brusque peut bloquer les roues et les empêcher le véhicule de rouler. Cela peut vous faire perdre le contrôle de la direction.

Perte de contrôle

Le revêtement de la route, la vitesse à laquelle votre véhicule tourne et l'état de vos pneus peuvent contribuer à un dérapage. Dérapage signifie que vous avez perdu le contrôle du véhicule.

La plupart des dérapages sont le résultat d'une erreur du conducteur. Un dérapage peut se produire lorsque vous :

- Conduisez trop vite sur des routes en mauvais état (glace, neige, pluie, boue, sable ou gravier).
- Tournez le volant trop fortement.
- Tournez trop le volant par rapport à la vitesse que vous roulez.
- Freinez trop fermement.
- Accélérez trop rapidement.

Récupération

Conduisez de manière à réduire le risque de dérapage de votre véhicule. Planifiez afin de ne pas avoir à freiner ou à braquer brusquement. Une conduite souple et maîtrisée réduit les risques de dérapage. Si vous ne connaissez pas bien la route ou si les conditions ne sont pas idéales, réduisez votre vitesse.

Il est très important de ne pas appuyer sur la pédale de frein si vous commencez à déraper. La façon de diriger dépend de la direction du dérapage. Regardez et dirigez l'avant du véhicule dans la direction



souhaitée. N'effectuez pas de grands réglages de direction. Pointez le pneu le long du centre de votre voie.

Dérapage lors du freinage (non ABS)

Si votre véhicule n'est pas équipé de freins ABS, un dérapage peut se produire lorsque vous appliquez les freins trop fermement, ce qui entraîne un blocage des roues et une perte de contrôle de la direction. Si ce type de dérapage se produit, faites ce qui suit :

- Retirez votre pied de la pédale de frein. Lorsque les roues du véhicule commencent à rouler, le contrôle de la direction est rétabli.
- Regardez et dirigez l'avant du véhicule dans la direction souhaitée.
- Si vous devez freiner à nouveau, exercez une pression ferme, mais pas assez forte pour bloquer les roues.

Dérapage lié à l'accélération

Un dérapage se produit lorsque vous accélérez trop rapidement, ce qui fait patiner les roues. Si un dérapage d'accélération se produit, faites ce qui suit :

- Levez le pied de l'accélérateur pour permettre aux roues de s'arrêter de tourner.
- Apportez les corrections nécessaires à la direction. Regardez et dirigez l'avant du véhicule dans la direction souhaitée.
- Assurez-vous de ne pas trop corriger votre direction, car vous risquez de déraper dans la direction opposée.
- Accélérez doucement pour continuer à avancer.

Dérapage de virage

Un dérapage de virage se produit lorsque vous roulez trop vite en tournant, ce qui fait glisser le véhicule sur le côté. La vitesse, l'état des pneus, le revêtement et la pente de la route peuvent jouer un rôle dans ce type de dérapage. Si un dérapage de virage se produit, faites ce qui suit :

- Retirez votre pied de la pédale d'accélération. N'utilisez pas les freins.
- Regardez et dirigez l'avant du véhicule dans la direction souhaitée.

Récupération hors route

Si vous quittez la partie pavée de la route, faites ce qui suit :

- Maintenez une prise ferme sur le volant.
- N'essayez pas de ramener le véhicule sur la route immédiatement.
- Retirez votre pied de l'accélérateur pour réduire votre vitesse.
- Essayez d'éviter de freiner. Si vous devez freiner, appuyez graduellement sur la pédale de frein pour garder la maîtrise.
- Vérifiez la circulation avant de tenter de ramener le véhicule sur la route.
- En maintenant une vitesse constante, revenez progressivement sur la route et ramenez votre véhicule dans la voie de circulation appropriée.

Collisions

Si vous êtes la première personne à arriver sur les lieux d'une collision, arrêtez votre véhicule dans un endroit sécuritaire, loin de la collision. Offrez votre aide si possible et protégez la scène avec des feux de détresse clignotants et des triangles de signalisation afin que d'autres véhicules ne soient pas impliqués. S'il est nécessaire de prévenir la police ou les services médicaux d'urgence, soyez aussi précis que possible, notamment en ce qui concerne l'état des blessés et le lieu de la collision.

- Échangez les noms, les coordonnées et les détails de l'assurance avec le(s) autre(s) conducteur(s) impliqué(s).
- Consignez les noms et les coordonnées de tous les témoins.
- Ne discutez pas de qui pourrait être responsable de l'accident.
- Notez l'heure, le lieu, la météo et tout autre détail qui pourrait être important.
- Avisez votre compagnie d'assurance dès que possible.
- Vous devez signaler toutes les collisions à la police ou aux forces de l'ordre locales dans les cas suivants :
 - o Il y a eu des blessés;
 - o Une personne a été tuée;
 - o Les dommages généraux dépassent 2 000 \$.
- Si les forces de l'ordre sont appelées sur les lieux, tous les conducteurs doivent demeurer sur place. Si vous endommez un dispositif de contrôle de la circulation, un parcmètre ou tout autre bien public, vous devez le signaler immédiatement à la police.

Types de collisions et comment les éviter



Collisions arrière

Les collisions arrière se produisent lorsqu'un véhicule heurte l'arrière du véhicule qui le précède. Il s'agit du type d'accident le plus courant pour les conducteurs de tous âges.

La principale cause d'une collision arrière est que le conducteur qui se trouve derrière suit de trop près le véhicule qui le précède. Une autre cause de collisions arrière est la distraction. Conduire en étant distrait détourne votre attention de la route. Le fait de prêter attention à la route et de maintenir une distance de sécurité suffisante réduira considérablement le risque de collision par l'arrière avec un autre véhicule.

Vous pouvez réduire le risque qu'un autre véhicule vous emboutisse en vérifiant régulièrement vos rétroviseurs et en commençant à freiner tôt et progressivement. En activant vos feux de freinage pendant une période plus longue, les conducteurs qui vous suivent sont plus susceptibles de remarquer ce signal visuel et de commencer à freiner eux-mêmes.

Collisions à un seul véhicule

Les collisions à un seul véhicule peuvent se produire de différentes manières, notamment en heurtant un objet stationnaire, en faisant une sortie de route ou lors d'un capotage du véhicule. Ce type d'accident est plus susceptible de se produire chez les conducteurs inexpérimentés ou distraits qui roulent à grande vitesse.

Lorsque vous êtes inexpérimenté ou distrait, il est facile de perdre la maîtrise de votre véhicule. Avec l'expérience, vous apprendrez à adapter la vitesse de votre véhicule à l'état de la route, c'est-à-dire à réduire votre vitesse en deçà de la limite de vitesse affichée. Jusqu'à ce que vous ayez acquis suffisamment d'expérience de conduite pour être en mesure de porter ce jugement, vous devez être très prudent lorsque vous conduisez à des vitesses élevées.

Immersion d'un véhicule dans l'eau

Votre véhicule flottera pendant deux à cinq minutes si les fenêtres et les portes sont fermées. Le port de la ceinture de sécurité peut vous éviter d'être assommé pendant les quelques instants nécessaires à la fuite.

Les portes seront d'abord difficiles à ouvrir en raison de la pression de l'eau lorsque le véhicule commence à s'enfoncer ou en raison des

dommages subis par le véhicule. Au fur et à mesure que le véhicule se remplit d'eau, la pression à l'extérieur et à l'intérieur s'égalise. Les fenêtres constituent la meilleure voie d'évacuation. Si votre véhicule est équipé de vitres électriques, descendez-les immédiatement car l'eau peut provoquer un court-circuit dans le système électrique. Si vous ne pouvez pas ouvrir les fenêtres, ne paniquez pas.

Les véhicules équipés d'un moteur avant s'enfoncent d'abord à l'avant, de sorte que l'air emprisonné à l'intérieur est repoussé vers l'arrière, près du toit. Vous devrez peut-être respirer cet air en attendant que la pression intérieure et extérieure devienne égale; il sera alors plus facile d'ouvrir la porte. Lorsque vous remontez à la surface, assurez-vous de relâcher l'air progressivement afin que votre corps ne soit pas endommagé par le changement de pression.

Collisions lors de changements de voie ou de l'entrée sur l'autoroute

Les conducteurs inexpérimentés ou distraits sont souvent impliqués dans des collisions de véhicules lorsqu'ils changent de voie ou qu'ils entrent sur l'autoroute. Vérifiez toujours vos rétroviseurs latéraux et vos angles morts en regardant par-dessus votre épaule droite ou gauche avant de changer de voie ou de vous insérer dans la circulation.

Capotage du véhicule

Le capotage d'un véhicule se produit lorsqu'un véhicule se renverse sur le côté ou sur le toit. Ces accidents entraînent souvent l'éjection de passagers ne portant pas de ceinture de sécurité et provoquent des blessures graves.

Les capotages sont souvent causés par un virage serré à haute vitesse. Tous les véhicules peuvent faire l'objet d'un accident de capotage, mais les véhicules utilitaires sport (VUS) sont généralement plus exposés, car ils sont généralement plus hauts que les autres véhicules et ont un centre de gravité plus élevé. Ce facteur, combiné à l'excès de vitesse, augmente le risque de capotage du véhicule. Ce type d'accident peut être évité en choisissant de conduire des véhicules dont le centre de gravité est plus bas, en veillant à l'équilibre des pneus, en laissant un espace suffisant entre vous et les autres conducteurs et en réduisant votre vitesse.

Collisions directes

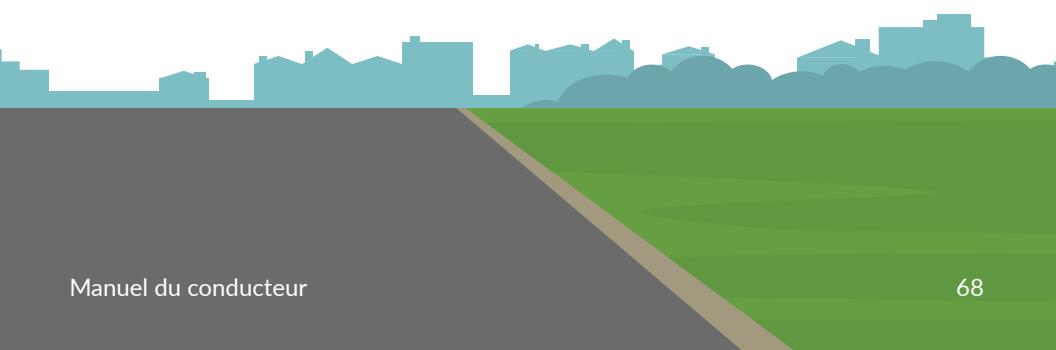


Les collisions directes peuvent avoir des résultats dévastateurs. Ce type de collision peut être particulièrement dangereux sur les autoroutes à deux voies, notamment en raison d'une mauvaise appréciation des intervalles entre les véhicules. Il est préférable de choisir des intervalles plus larges dans la circulation entrante, d'attendre qu'une voie de dépassement se libère ou de ne pas dépasser du tout. Si un véhicule s'approche soudainement de la direction opposée dans votre voie, une collision est probable. Dans une telle situation, l'évitement comporte quatre étapes :

1. Freiner brusquement. Plus votre vitesse est réduite, moins l'impact sera important.
2. Dirigez-vous vers l'accotement sur le côté droit de la route et klaxonnez. L'autre conducteur peut se rendre compte de son erreur et revenir dans sa propre voie. Ne déviez jamais vers la gauche pour éviter une collision. Vous pouvez vous trouver sur la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse ou le conducteur peut se ranger sur sa propre voie et vous heurter de plein fouet.
3. Au besoin, dirigez votre véhicule vers un fossé ou un terrain dégagé exempt d'obstructions. Toute solution de rechange est meilleure qu'une collision frontale.
4. Pour réduire la force de l'impact, dirigez votre véhicule vers un élément capable d'absorber l'énergie : un buisson, un arbuste ou un banc de neige. En règle générale, il est préférable de frapper un objet latéralement plutôt que de le heurter de plein fouet. Le fait de heurter latéralement un objet permet d'éviter des collisions plus graves.

En restant vigilant à tout moment lorsque vous êtes au volant, une fraction de seconde peut être tout ce dont vous disposez pour échapper à la collision.

Situations de conduite dangereuses



Des situations de conduite dangereuses peuvent se produire à tout moment. Il est important de toujours être préparé, de planifier son voyage et d'être conscient de son environnement. Utilisez votre rétroviseur et vos rétroviseurs latéraux à intervalles fréquents, en particulier avant de signaler, de freiner et de tourner, pour vérifier ce que font les autres usagers de la route. Si vous vous trouvez dans une situation inattendue, n'oubliez pas de réduire votre vitesse et de faire preuve de prudence.

Problèmes mécaniques

Il est important de garder votre véhicule en bon état de fonctionnement. Si votre véhicule tombe en panne pendant que vous conduisez, cela peut être dangereux et gênant. N'oubliez pas de ralentir et de faire attention si vous voyez des feux de détresse orange clignotants en bordure de la route. Ces lumières sont utilisées pour attirer votre attention sur un danger. Lorsque vous croisez une voiture dont les feux jaunes clignotent, ralentissez et dépasser la avec prudence.

Si votre véhicule a des problèmes mécaniques qui vous obligent à vous arrêter, rappelez-vous ce qui suit pour votre sécurité :

- Évaluez la zone pour déceler les dangers.
- Changez de voie en toute sécurité et garez-vous dans un endroit sûr, si possible.
- Assurez-vous d'être visible. Allumez vos feux d'urgence.
- Ne vous arrêtez pas sur un pont ou dans un tunnel. Cela peut être très dangereux.
- Soulevez votre capot.
- Ayez des triangles réfléchissants. Sur l'autoroute ou dans un endroit potentiellement dangereux, placez-les à l'arrière de votre véhicule, à une distance d'environ 10 à 20 mètres (33 à 66 pieds).
- Si vous devez rester dans votre véhicule, n'oubliez pas votre ceinture de sécurité. Déplacez-vous vers le siège passager si possible.
- Si vous pouvez quitter le véhicule en toute sécurité, faites attention à la circulation avant de sortir du véhicule.
- N'essayez pas d'effectuer des réparations sur le bord de la route sur des autoroutes encombrées ou en mouvement rapide.appelez l'assistance routière.
- S'il s'agit d'une situation potentiellement dangereuse, demandez à tous les occupants de quitter le véhicule et d'attendre en lieu sûr, à l'arrière et loin du véhicule.

Défaillance des freins

La plupart des véhicules sont équipés d'un système de freinage qui vous protège contre une défaillance totale des freins. Un voyant s'allume sur le tableau de bord en cas de problème. Il devrait s'allumer avant que vos freins ne cessent de fonctionner. Lorsque le voyant des freins s'allume et que vous avez vérifié que le frein de stationnement est desserré, mettez-vous sur le bas-côté de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

Si votre véhicule est équipé de servofreins, le système d'alimentation pourrait tomber en panne. Cela peut se produire si votre moteur s'arrête pendant que vous êtes encore en mouvement. Si le véhicule ne ralentit pas avec une pression normale sur le frein, appuyez plus fort sur la pédale de frein et maintenez une pression constante.

En cas de défaillance des freins, utilisez prudemment le frein de stationnement pour ralentir votre véhicule. Vous pouvez peut-être passer à une vitesse inférieure pour arrêter votre véhicule en toute sécurité. Consultez le manuel du propriétaire de votre véhicule pour obtenir plus d'informations. Stationnez votre véhicule dans un endroit sécuritaire et ne le conduisez pas avant que les freins aient été vérifiés et réparés.

Défaillance de la servodirection

Si la servodirection échoue, vous pouvez toujours manœuvrer le véhicule. Vous devrez faire un effort supplémentaire pour tourner le volant. Si cela se produit, ne paniquez pas, déplacez votre véhicule sur l'accotement et freinez progressivement. Si vous appuyez trop brusquement sur les freins, le véhicule pourrait déraper. Si vous perdez la maîtrise de la direction, vous n'aurez aucun moyen de remettre le véhicule dans le droit chemin et pourriez perdre la maîtrise de la situation.

Une fois le véhicule arrêté, éteignez le moteur, puis rallumez-le. Si la roue semble pouvoir tourner sans effort supplémentaire, vous pouvez essayer de vous rendre chez un mécanicien. Si vous ne pouvez pas tourner le volant,appelez une dépanneuse et ne conduisez pas le véhicule.

Défaillance d'un pneu

Si un pneu présente une fuite d'air, vous pouvez sentir le véhicule commencer à tirer vers la gauche ou vers la droite ainsi qu'une vibration lorsque vous tenez le volant. Si vous ne corrigez pas la situation, le pneu deviendra plat. Lorsqu'un pneu avant est à plat, le véhicule tire fortement du côté du pneu à plat. Un pneu arrière plat peut faire sortir votre véhicule de sa trajectoire. Vous pourriez avoir de la difficulté à manœuvrer.

Si un pneu tombe à plat pendant que vous conduisez :

- Résistez à l'envie de freiner immédiatement.
- Levez le pied de l'accélérateur et laissez le moteur vous ralentir.
- Tenez le volant avec une prise ferme. Maintenez le véhicule en ligne droite en regardant et en dirigeant le volant dans la direction voulue.
- Lorsque vous maîtrisez le véhicule et que la vitesse est réduite, appliquez le frein en exerçant une pression douce et régulière.
- Ne vous engagez pas sur l'accotement tant que vous n'avez pas la maîtrise totale du véhicule. Si la crevaison provoque la sortie de votre véhicule sur l'accotement, n'essayez pas de revenir sur la chaussée. Laissez la voiture ralentir jusqu'à son arrêt.
- Déplacez-vous en toute sécurité jusqu'à la bande d'arrêt d'urgence ou le bord de la route et garez-vous dans un endroit sûr.
- Allumez vos feux de détresse.

REMARQUE : Un sous-gonflage (pas assez d'air) est une cause courante de crevaisons. Vérifiez la pression des pneus au moins une fois par mois.

Coincement de la pédale d'accélération

Si la pédale d'accélération se coince, passez au point mort pour les véhicules à transmission automatique et débrayez pour les véhicules à transmission manuelle. Arrêtez votre véhicule dès qu'il est sécuritaire et possible de le faire. Coupez le contact et demandez de l'aide.

Le capot s'arrache

Si votre capot s'arrache soudainement pendant que vous conduisez et bloque votre vision, vous devez freiner doucement, signaler votre virage et vous arrêter en toute sécurité sur l'accotement. Vous pouvez juger de votre position sur la route en regardant par la fenêtre gauche ou par l'interstice situé sous la charnière du capot. Une fois que vous vous êtes arrêté, assurez-vous que le capot est fixé avant de continuer.

Incendies de véhicule

Les incendies de véhicule sont généralement dus à un court-circuit électrique. Débranchez immédiatement les câbles de la batterie pour retirer la source d'alimentation. N'utilisez pas un objet métallique ou vos mains nues pour retirer les fils. Utilisez plutôt des outils isolés ou un manche de cric enveloppé d'un morceau de tissu ou d'un autre matériau qui ne conduit pas l'électricité. Étouffez les flammes avec de la saleté, du sable ou un gros vêtement. Il est conseillé de conserver un extincteur de classe ABC dans l'habitacle de votre véhicule afin d'en faciliter l'accès. Assurez-vous que tous les passagers sortent du véhicule et s'en éloignent.

Défaillance des phares

En cas de défaillance des phares, allumez vos feux de détresse et éteignez et rallumez la commande des phares. Si les phares ne fonctionnent toujours pas, réduisez votre vitesse. Déplacez-vous en toute sécurité jusqu'à la bande d'arrêt d'urgence ou le bord de la route et garez-vous dans un endroit sécuritaire. N'oubliez pas de remplacer un phare ou une ampoule de phare dès qu'ils sont grillés. Conduire avec un seul phare réduit considérablement la visibilité et augmente le risque de collision.

Pare-brise brisé

La plupart des véhicules modernes sont équipés de verre laminé, de sorte qu'un pare-brise ne se fissure qu'en cas d'impact. Si le pare-brise se brise et que vous ne pouvez pas voir, ralentissez et utilisez un autre moyen de navigation, par exemple en ouvrant la vitre latérale. Appuyez doucement sur le frein pour avertir les véhicules qui vous suivent que vous êtes sur le point de vous arrêter. Arrêtez-vous lentement et soigneusement. Sortez de la route ou aussi près que possible du côté droit de la route.

Conditions difficiles

Gravier et autres surfaces instables

La conduite sur des routes de gravier ou d'autres routes dont le revêtement est instable ou changeant requiert de la prudence. Le freinage sera plus difficile, il faudra donc ralentir pour maîtriser votre véhicule.

Véhicules lents

Pendant les saisons de construction et de déneigement, il est fréquent de voir des véhicules circuler lentement. Faites particulièrement attention à l'approche. Comme vous roulez à des vitesses très différentes, vous disposez d'une distance plus courte pour juger si le dépassement est sécuritaire. Ralentissez et donnez-vous autant de temps que possible pour faire le choix le plus sécuritaire.

Animaux sur la route

Les animaux peuvent être hypnotisés par l'éblouissement des phares des véhicules. Si un animal se trouve sur la route devant vous, freinez lentement, klaxonnez et allumez vos phares. Ne déviez pas de votre trajectoire. Essayez de passer doucement derrière l'animal. De nombreux animaux sont particulièrement actifs la nuit et à l'aube.

Pensez aux orignaux!

Selon les estimations, Terre-Neuve-et-Labrador abrite quelque 110 000 orignaux. Les orignaux sont attirés par nos autoroutes pour plusieurs raisons. Ils aiment manger le sel de voirie qui s'accumule sur la végétation ou dans les mares en bordure de route. Ils sont attirés par les premières pousses vertes qui apparaissent généralement au bord des routes et les routes balayées par le vent les protègent des mouches.

Comme ces animaux errent librement dans nos régions sauvages, les conducteurs peuvent les rencontrer sur les routes et les autoroutes ou à proximité. Plus de 50 % des collisions avec des orignaux se produisent entre le crépuscule et l'aube, en été et en automne. Des panneaux d'avertissement de présence des orignaux sont affichés dans les zones à haut risque.

Ces grands animaux sont imprévisibles et représentent un risque pour les conducteurs. Une collision avec un orignal peut entraîner de graves dommages à votre véhicule, des blessures ou la mort.

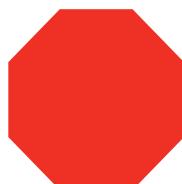
- Soyez attentif aux orignaux en tout temps lorsque vous conduisez.
- Pour réduire le risque de collision avec un orignal, réduisez votre vitesse.
- Observez constamment la route et les accotements.
- Soyez conscient des actions des autres conducteurs.
- Assurez-vous que vos phares fonctionnent, qu'ils sont propres et bien orientés.
- Utilisez les phares de route lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité et réduisez leur intensité pour les véhicules venant en sens inverse.
- Gardez votre pare-brise propre.
- Soyez attentif aux panneaux d'avertissement de la présence d'orignaux, aux renseignements radiophoniques ou aux observations d'orignaux, ainsi qu'aux phares de route des autres conducteurs.
- Si un animal apparaît soudainement devant vous, freinez brusquement et choisissez une direction de fuite à l'écart de la circulation.



Panneaux de signalisation et marquages de chaussée

Panneaux de signalisation routière

Les panneaux de signalisation sont conçus pour aider les automobilistes à adopter des pratiques de conduite sécuritaires. Bien que leur signification ne change pas, les panneaux peuvent être utilisés à différents endroits, tels que des panneaux suspendus, des panneaux sur des poteaux le long des routes ou des panneaux peints sur la chaussée.



L'octogone signifie toujours un arrêt.



Le rectangle horizontal indique les directions et les distances.



Le rectangle vertical ou le carré indique les règlements.



La croix d'avertissement marque un passage à niveau.



Le triangle inversé signifie toujours céder le passage.



Le pentagone avertit que des enfants d'âge scolaire peuvent être présents.



Le losange avertit de la présence d'un danger.



Le panneau d'arrêt est un octogone rouge avec lettrage blanc. Un panneau d'arrêt signifie que vous devez vous arrêter complètement. Assurez-vous que la voie est libre avant de continuer votre chemin. Vous devez vous arrêter à une ligne d'arrêt ou à un passage pour piétons. Aucun autre panneau n'a cette forme.



Le panneau céder le passage est un triangle blanc avec une large bordure rouge. Un panneau céder le passage signifie qu'il faut ralentir et être prêt à arrêter, au besoin. Cédez toujours le passage à la circulation en sens inverse. Aucun autre panneau n'a cette forme. Le lettrage peut également être jaune ou noir.



Le panneau de croix d'avertissement avertit de la présence d'un passage à niveau devant vous. Il est doté d'un fond blanc avec une bordure rouge réfléchissante. Soyez prêt à vous arrêter, au besoin. Aucun autre panneau n'a cette forme. Arrêtez-vous à au moins cinq mètres du rail le plus proche s'il y a un dispositif de signalisation mécanique ou un signaleur avertisseur de l'approche d'un train.



Ce panneau indique une zone scolaire ou informe l'automobiliste des services à venir.



Le panneau annonçant une école est un pentagone bleu avec des silhouettes blanches d'élèves. Cela signifie que vous entrez dans une zone scolaire. Ralentissez, conduisez avec une prudence accrue et faites attention aux enfants. Aucun autre panneau n'a cette forme. Certains panneaux peuvent également indiquer la vitesse maximale dans une zone scolaire. Le panneau peut également être jaune fluorescent.

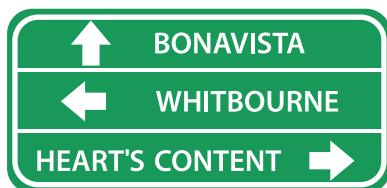


Ce panneau indique l'endroit où les enfants traversent la route pour aller à l'école.



Ce panneau informe l'automobiliste de la présence d'un poste de police.

Ce panneau donne des renseignements concernant la distance et la direction.



Les panneaux d'information sont des panneaux rectangulaires verts avec lettrage blanc. Ils indiquent les distances et les directions des villes, des localités ou des communautés, ainsi que les autoroutes.



Ce panneau sert à afficher des renseignements touristiques. Les panneaux d'informations touristiques sont rectangulaires, avec un fond marron et des lettres blanches. Ils indiquent où se trouvent les aires de repos, les sites historiques, les parcs et les chalets touristiques.



Les panneaux de cette couleur indiquent les règles de circulation et donnent des consignes à respecter.

Les panneaux réglementaires sont rectangulaires ou carrés et ont un fond blanc avec des lettres noires ou d'une autre couleur. Ils précisent les lois relatives aux limites de vitesse, aux règles de stationnement, aux virages et aux dépassements.

Certains panneaux réglementaires peuvent comporter un symbole indiquant que ce qui est indiqué sur le panneau est ou n'est pas autorisé.



Un cercle vert sur un panneau réglementaire signifie que ce qui est indiqué sur le panneau est autorisé ou obligatoire (requis par la loi).



Un cercle rouge avec un trait diagonal rouge signifie que ce qui est indiqué sur le panneau réglementaire n'est pas autorisé.

Signes réglementaires courants



Limite de vitesse légale.



Les piétons ne sont pas autorisés sur l'autoroute.



Les camions peuvent utiliser l'autoroute.



Stationnement pendant certaines périodes.



Avertit les automobilistes de ne pas entrer dans cette rue.



Indique de ne pas faire demi-tour.



Indique que le stationnement est interdit dans la direction indiquée par les flèches.



Indique de rester à droite de l'îlot.



Indique que la voie centrale est une voie partagée à gauche.



Indique un changement de vitesse à venir.



Indique que les vélos ne sont pas autorisés sur l'autoroute.



Indique qu'il est conseillé aux automobilistes de rester sur la bonne voie, sauf pour effectuer un dépassement.



Indique une rue à sens unique.



Indique que les deux voies tournent à gauche.



Indique de ne pas tourner à gauche à cette intersection.



Indique un espace de stationnement réservé aux conducteurs à mobilité réduite munis d'un permis spécial. Des places de stationnement accessibles (ou des zones bleues) sont disponibles dans toute la province dans la plupart des stationnements publics, municipaux et provinciaux, ainsi que sur les routes. Ces places de stationnement désignées ne peuvent être utilisées que par un titulaire de permis ou une personne accompagnant un titulaire de permis. L'espace de stationnement est peint en bleu en tout ou en partie.



Passerelle piétonne où les conducteurs doivent céder le passage.



Voie de dépassement deux kilomètres devant vous, où il est sécuritaire de dépasser.



Les conducteurs n'utilisent pas la voie de dépassement pour doubler, sauf s'ils peuvent le faire en toute sécurité. Les véhicules qui viennent vers vous ont le droit d'utiliser cette voie de dépassement en premier. Si plusieurs véhicules se dirigent vers vous, il y a de fortes chances que l'un d'entre eux veuille emprunter la voie de dépassement. Dans ce cas, vous devez leur céder la priorité.



Avertissement général aux fins de prudence.

Panneaux d'avertissement

Les panneaux d'avertissement sont en forme de losange et ont un fond jaune avec des lettres ou des symboles noirs. Ils signalent les conditions dangereuses ou inhabituelles, telles que les routes glissantes, les virages serrés, les camions qui tournent ou les dépressions. Aucun autre panneau n'a cette forme.



Indique que des piétons pourraient y traverser.



Indique une route sinuueuse devant.



Indique une route cahoteuse ou accidentée devant.



Indique la fin de la voie de droite.



Indique une colline abrupte devant. Il peut être nécessaire de passer à une vitesse inférieure et d'utiliser le freinage moteur.



Indique un feu de circulation devant.



Indique la quantité d'espace sous un pont ou un viaduc.



Indique un virage à droite, suivi d'un virage à gauche.



Indique deux voies de circulation qui se combinent devant. La circulation entre par la droite.



Indique que la chaussée pavée se termine et qu'elle change au gravier devant.



Indique une intersection devant vous traversant la route à angle droit.



Aire de jeux : soyez attentif aux enfants.



Indique un passage à niveau devant.



Indique des chutes de pierres.



Indique un virage brusque sur la route à suivre dans la direction indiquée par la flèche. Indique de ralentir et de faire preuve de prudence.



Indique que des orignaux traversent régulièrement cette section de la route. Indique de ralentir et de conduire avec prudence.



Indique un pont étroit ou un passage inférieur devant.



Impasse : sortez à droite ou à gauche.



Indique une circulation bidirectionnelle devant. Indique que les conducteurs circulant en sens inverse doivent partager l'autoroute.



Indique une courbe nette devant, vers la droite.



Indique que la surface de la route est glissante lorsqu'elle est mouillée.



Indique un panneau d'arrêt devant : soyez prêt à vous arrêter.



Indique que deux routes convergent et les mouvements de fusion ne sont pas nécessaires.



Indique que l'autoroute devant est divisée par un terre-plein (îlot). Indique de rester à droite. Le conducteur ne doit signaler son intention et changer de voie que lorsqu'il peut le faire en toute sécurité.



Indique l'approche d'une intersection en T. Indique de tourner à droite ou à gauche.



Indique que la route devant vous n'est pas aussi large que la route sur laquelle vous roulez.



Indique une légère courbure sur la route devant vous.



Indique que l'autoroute devient une route unique à double sens de circulation. Indique de rester à droite.



Indique de ralentir, carrefour devant. Ce panneau peut également indiquer la vitesse recommandée dans le carrefour giratoire.



Indique une courbe étroite devant, dans la direction du symbole.



Indique un véhicule lent devant. Le panneau doit être monté à l'arrière du véhicule lorsque celui-ci circule sur l'autoroute.

Signalisation de conditions dangereuses (météo)

Installés à divers endroits de la province, ces panneaux diffusent un message d'avertissement ou indiquent une fermeture ou un détournement de route en raison de conditions météorologiques défavorables.

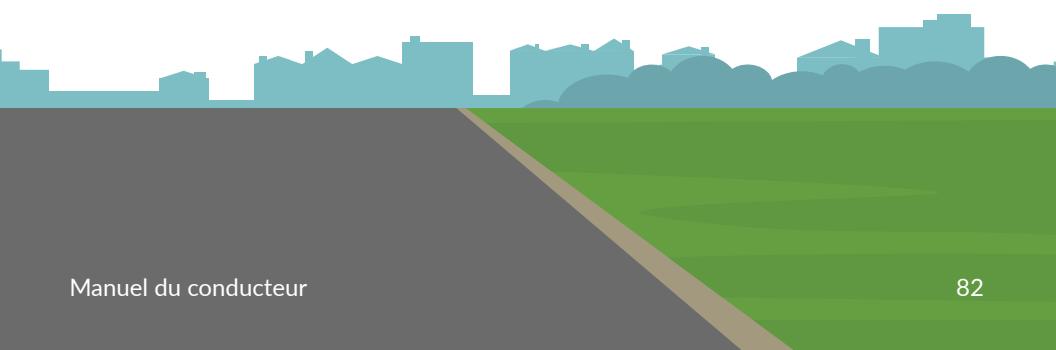
La conception de ces panneaux peut varier. Il peut s'agir de lettres noires standard sur fond jaune, accompagnées ou non d'un éclairage de danger jaune clignotant, ou d'un panneau numérique à messages programmables avec des lettres jaunes ou orangées sur fond noir.

Il est conseillé aux automobilistes d'obéir strictement et de suivre les instructions fournies sur l'affiche qui sont généralement en anglais seulement.

Parmi les exemples, citons les panneaux d'avertissement de vent dans la région de Wreckhouse ou la fermeture de l'autoroute de Holyrood à St. John's en raison du temps hivernal.



RAFALES DE VENT
DÉPASSANT 100 KM/H



Panneaux de construction de route

Les panneaux de construction routière peuvent avoir la forme d'un losange, d'un carré ou d'un rectangle et ont un fond orange avec des lettres ou des symboles noirs et une bordure noire. Ils avertissent de la construction et d'autres travaux d'entretien.

Les zones de construction routière sont des zones d'une rue ou d'une autoroute situées entre des panneaux de construction orange. Les vitesses dans les zones de construction routière sont généralement réduites pour protéger les travailleurs et leur permettre de travailler en toute sécurité à proximité d'équipements lourds.

Dans ces zones, la vitesse est réduite afin de laisser aux conducteurs le temps de réagir aux obstacles et de réduire les dommages potentiels causés par les gravillons ou les irrégularités de la chaussée. Les amendes (en anglais seulement) pour ne pas avoir respecté les limites de vitesse affichées dans les zones de construction routière sont doublées.

Respectez les panneaux routiers et les directives des signaleurs. Les véhicules qui vous précèdent peuvent s'arrêter inopinément à l'approche d'une zone de construction.



Zone de construction devant.



Équipe travaillant sur la route – zone d'entretien devant.



Équipe effectuant des levés géologiques devant – conduisez avec prudence.



Fin de la zone de construction – retour à la vitesse affichée sur l'autoroute. Avertit les camions qui entrent sur l'autoroute par le côté droit de la route.



Signaleur devant – soyez prêt à vous arrêter pour recevoir des consignes.



Ce panneau de danger orange et noir avertit du danger. Il est généralement placé sur des objets situés sur l'autoroute ou à proximité afin d'en éloigner les automobilistes. Par exemple, des panneaux de danger peuvent se trouver à chaque extrémité d'un pont en béton ou près d'un tronçon de route délavé.



Panneau « D » utilisé sur les véhicules commerciaux pour avertir de la charge dimensionnelle excessive.



Indique une insertion alternée (en fermeture éclair) devant.



Indique une insertion alternée (en fermeture éclair).



Indique d'utiliser les deux voies.



Commencer l'insertion alternée/point d'insertion.





Un **feu vert fixe** à une intersection signifie que vous pouvez aller droit devant ou tourner à droite. Si vous souhaitez tourner à gauche, vous ne pouvez le faire qu'après avoir cédé le passage aux piétons et aux véhicules venant en sens inverse.



Un **feu jaune fixe** signifie que le signal rouge est sur le point d'apparaître. Vous devez arrêter votre véhicule si vous pouvez le faire en toute sécurité; sinon, traversez le carrefour avec prudence.



Un **feu rouge fixe** signifie que vous devez vous arrêter à l'intersection et attendre que le signal devienne vert avant de continuer. Vous pouvez tourner à droite à condition de vous arrêter complètement et de céder le passage aux piétons et aux autres véhicules avant de continuer (sauf si un panneau vous l'interdit).



Un **feu vert avec une flèche verte** signifie que vous pouvez aller dans la direction de la flèche, tout droit ou tourner à droite, sauf si un panneau vous interdit de le faire. Lorsque la flèche s'éteint, suivez la règle pour un feu vert fixe.

Un feu rouge avec une flèche verte signifie que vous ne pouvez avancer que dans la direction de la flèche, après avoir cédé le passage aux piétons et aux autres véhicules. Lorsque la flèche s'éteint, vous devez attendre l'apparition du feu vert continu avant de poursuivre votre route.



Un **feu jaune clignotant** signifie que vous devez ralentir et procéder avec prudence.



Un **feu rouge clignotant** signifie qu'il faut s'arrêter complètement et qu'il ne faut procéder qu'en toute sécurité.

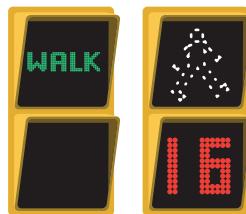


À certaines intersections, les panneaux peuvent interdire un virage à droite.

Il peut arriver qu'en raison d'une collision ou d'un embouteillage, un agent de police vous demande de franchir un feu rouge. Respectez toujours les directives du policier.

Signaux lumineux piétons

Un piéton qui se trouve face à un signal de marche vert ou à un signal pour piétons peut traverser la chaussée dans la direction du signal.



Si aucun signal pour piétons n'a été installé à une intersection avec des feux de circulation, les piétons peuvent traverser s'ils se trouvent face à un feu de circulation vert fixe.

Les conducteurs doivent être très prudents lorsqu'ils rencontrent et aperçoivent des piétons. Certains ne sont pas conscients de la circulation, d'autres souffrent de troubles de la mobilité, de la vue ou de l'ouïe.

Les piétons aveugles ou malvoyants peuvent s'identifier en portant une canne blanche. Les cannes sont tenues en diagonale devant le piéton. Certaines personnes utilisent des chiens guides munis de harnais rigides distinctifs pour les aider à marcher en toute sécurité.

Soyez très prudent lorsque vous remarquez une personne ayant une déficience visuelle sur un coin de rue. Ils étendent habituellement leur canne devant eux lorsqu'ils ont l'intention de traverser. Prenez ceci comme signal pour donner la priorité au piéton.

Les conducteurs de véhicules hybrides doivent redoubler de vigilance, car ces véhicules sont presque silencieux, surtout lorsqu'ils ralentissent ou s'arrêtent.

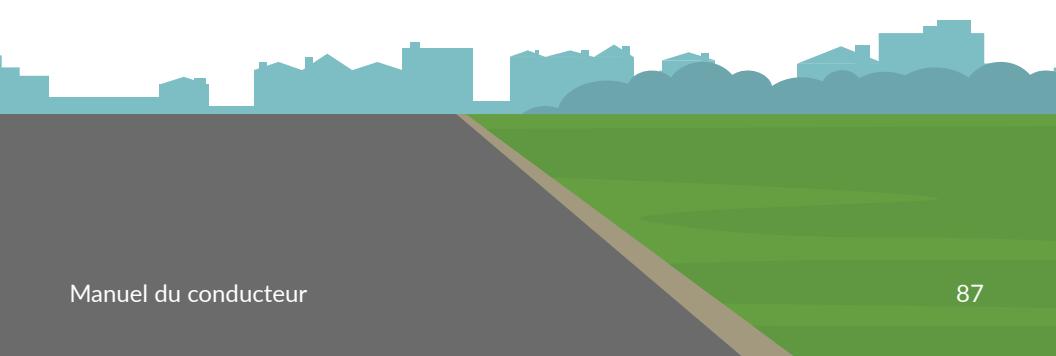
Un piéton faisant face à un signal rouge « don't walk » (ne traversez pas) ou à un signal de la main orange ne doit pas traverser la chaussée. Pour traverser la route en toute sécurité, le piéton doit attendre que le signal change.



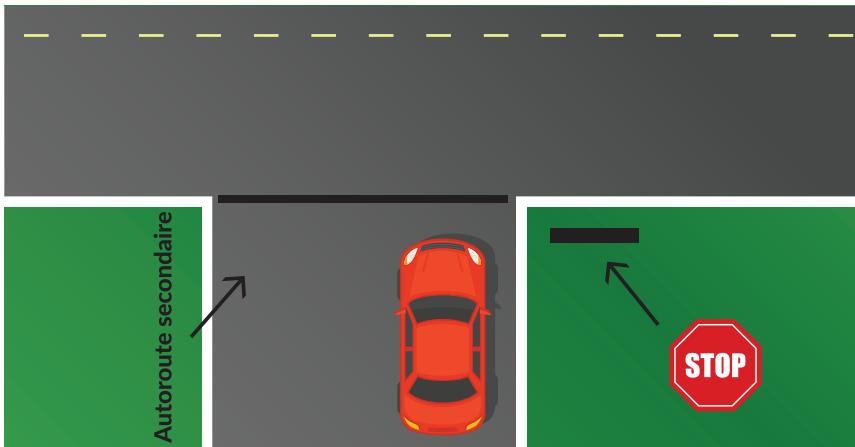
Si un piéton se trouve déjà dans le carrefour avant l'apparition du signal « don't walk » ou du signal de la main orange, il doit avancer le plus rapidement possible. Ce faisant, les piétons ont toujours la priorité sur les véhicules.

Les piétons doivent toujours marcher sur le côté gauche de la route, face à la circulation. Il est conseillé de porter des vêtements blancs ou réfléchissants la nuit afin d'être facilement vu par les automobilistes.

Pour votre propre sécurité, traversez la rue en ligne droite lorsque vous souhaitez la traverser. Utilisez une intersection ou un passage pour piétons, si possible.



1. 1. Marquages routiers aux intersections

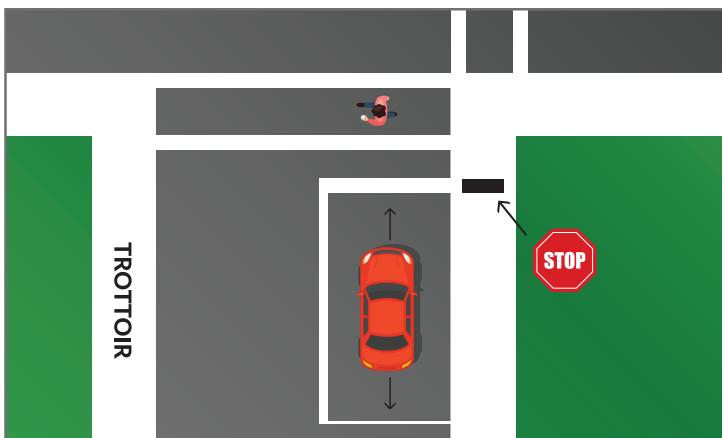


LIGNE D'ARRÊT

Les automobilistes doivent s'arrêter complètement et ne poursuivre leur route qu'après avoir cédé le passage aux piétons et aux autres véhicules.

PASSAGE POUR PIÉTONS

Marquage routier indiquant un endroit où les piétons peuvent traverser la rue en toute sécurité. Les automobilistes doivent s'arrêter avant de s'engager dans un passage pour piétons à une intersection et céder le passage aux piétons avant de poursuivre leur route.

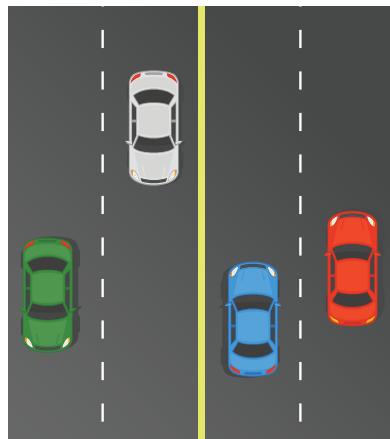


REMARQUE : S'il n'y a pas de ligne d'arrêt ou de passage pour piétons à une intersection, les automobilistes doivent s'arrêter à un point aussi proche que possible de l'angle de l'intersection et ne poursuivre leur route qu'après avoir cédé le passage aux piétons et aux autres véhicules.

2. Marquages de voie

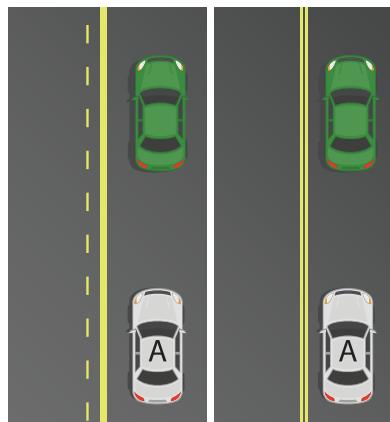
Les lignes jaunes séparent les voies de circulation des véhicules circulant en sens inverse.

Les lignes blanches séparent les voies de circulation circulant dans le même sens.



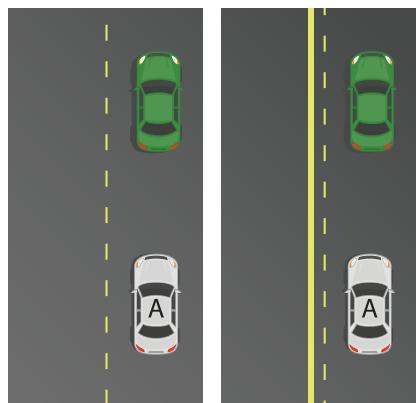
Une ligne pleine sur votre gauche signifie qu'il n'est pas sécuritaire d'effectuer un dépassement.

« A » ne devrait pas dépasser.



Une ligne jaune discontinue sur votre gauche signifie que vous pouvez effectuer un dépassement si la voie est libre.

« A » peut dépasser.



3. Flèches

Les flèches peintes sur les voies proches d'une intersection indiquent la direction que doit suivre la circulation sur cette voie. Lorsque la chaussée au-delà de l'intersection est bloquée par la circulation, vous devez vous arrêter avant de vous engager dans l'intersection et attendre que la circulation devant vous s'engage.



La circulation doit tourner à gauche



La circulation doit tourner à gauche ou continuer droit devant



La circulation doit continuer droit devant



La circulation doit tourner à droite

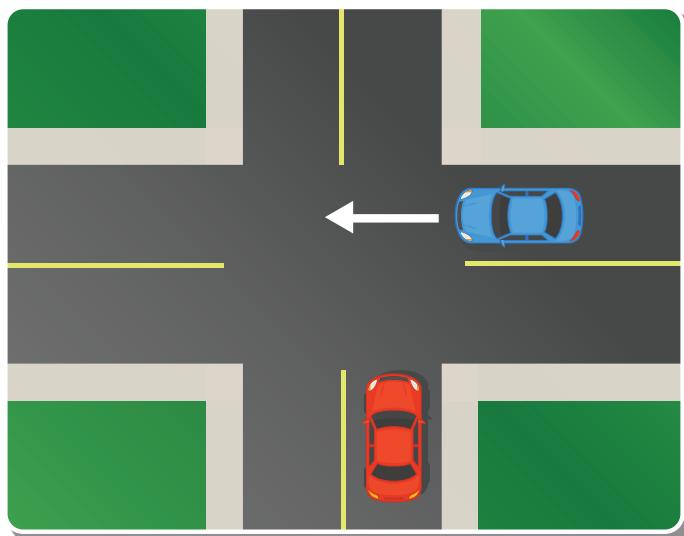
4. Îlots peints



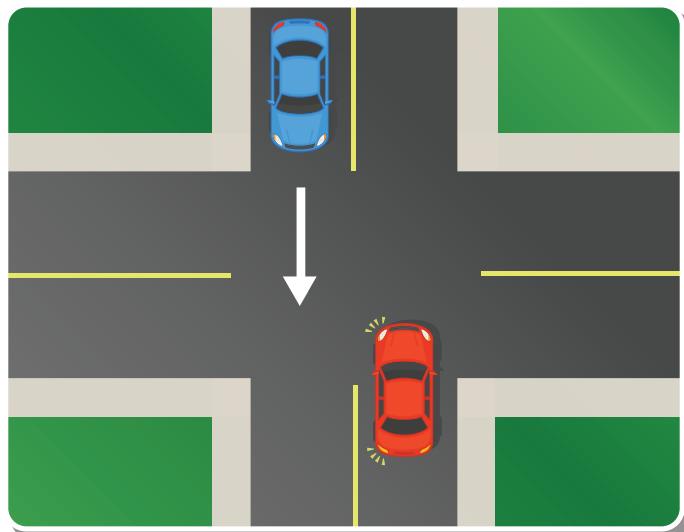
Deux lignes jaunes pleines entourant des lignes jaunes diagonales, comme ici, sont peintes sur la chaussée pour guider la circulation à l'écart d'objets fixes tels qu'un pont ou un îlot (terre-plein), qui se trouvent sur la chaussée ou à proximité de celle-ci. Vous ne devez pas les dépasser ou les utiliser pour passer.

Règles de la route

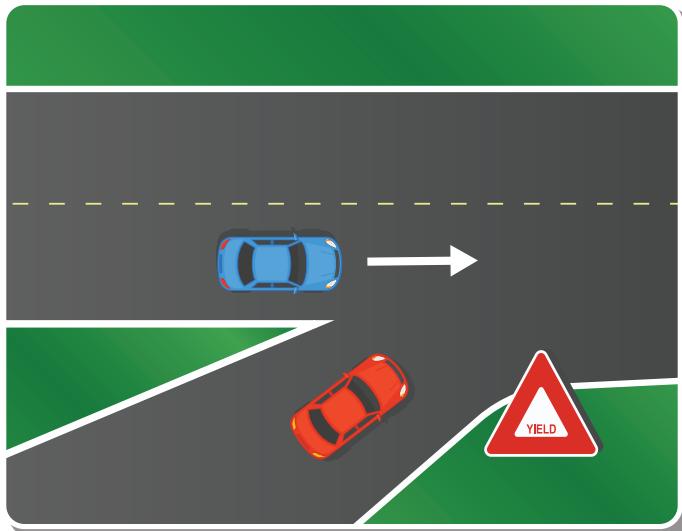
Priorité – qui peut passer en premier?



À l'approche d'une intersection sans feux de signalisation, sans panneaux d'arrêt ou de céder le passage ou sans la présence d'un agent de police, vous devez céder la priorité aux véhicules circulant sur votre droite.



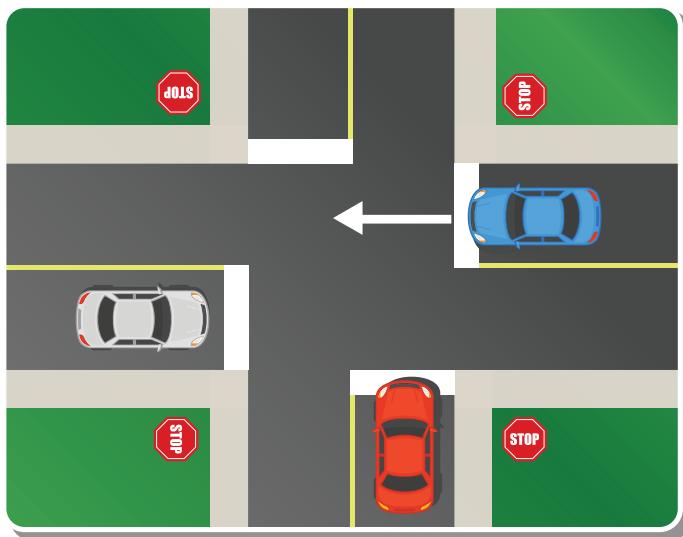
Lorsque vous tournez à gauche à une intersection, vous devez céder le passage aux véhicules qui viennent vers vous avant de poursuivre votre route.



Lorsque vous vous engagez sur une route principale à partir d'une route secondaire ou d'une allée, vous devez toujours céder la priorité à la circulation et aux piétons. Sur une autoroute où il existe une voie de dépassement, les véhicules circulant sur la voie de transit ont la priorité lorsque les deux voies se rejoignent.

Arrêt à quatre sens

À une intersection où des panneaux d'arrêt sont placés aux quatre coins, le premier véhicule à s'arrêter complètement doit passer en premier.



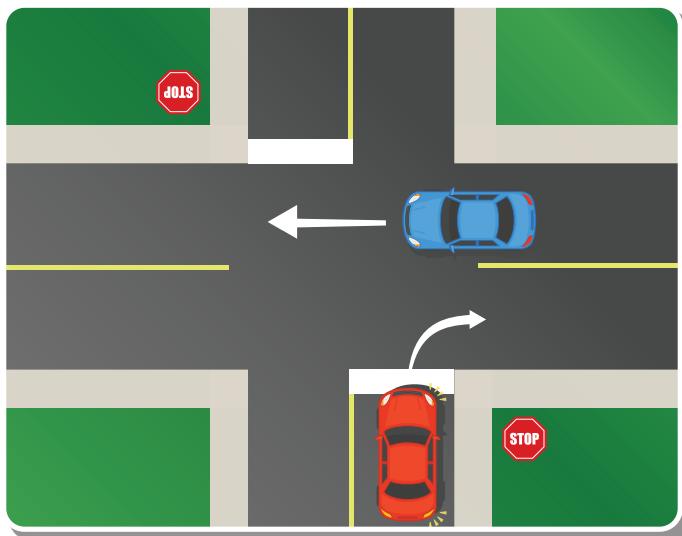
Lorsque deux véhicules arrivent en même temps à un arrêt à quatre voies, le véhicule de droite a la priorité et traverse le carrefour en premier. Si vous vous trouvez derrière un véhicule arrêté au panneau d'arrêt, vous devez également vous arrêter complètement lorsque ce véhicule s'est éloigné.

Si vous n'êtes pas certain de savoir qui a la priorité, il est plus prudent de céder la priorité à l'autre conducteur. Il vaut mieux éviter une collision que d'insister pour avoir la priorité. Ne dépassiez jamais un véhicule qui s'est arrêté à un panneau d'arrêt, à un feu de circulation ou à un passage pour piétons. Cédez **toujours** la priorité aux véhicules d'urgence lorsque les lumières clignotent et que les sirènes sont allumées. Dirigez votre véhicule vers la droite aussi loin que possible et arrêtez. Restez arrêté jusqu'à ce que le véhicule d'urgence soit passé.

Lorsque les feux de circulation ne fonctionnent pas, traitez-les comme un arrêt à quatre sens.

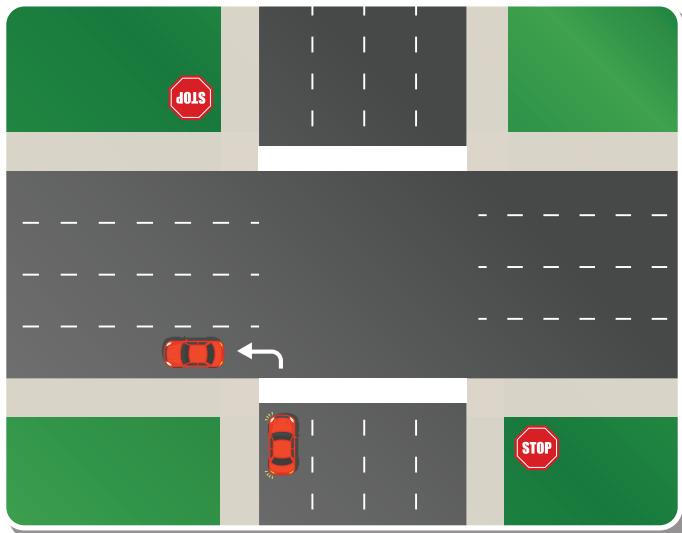


Virages à droite



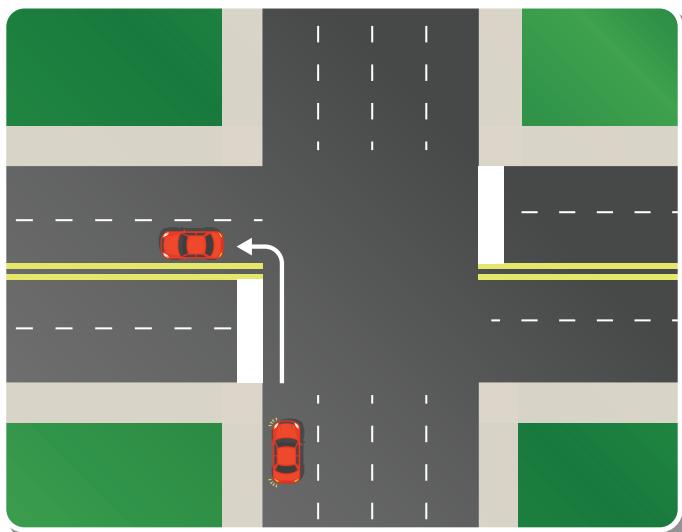
Pour tourner à droite, vous devez signaler votre intention avant d'arriver à l'intersection et vous placer dans la voie la plus proche du côté droit de la route. Arrêtez-vous complètement. Cédez le passage aux piétons et aux autres véhicules, puis engagez-vous sur la voie de droite de l'autoroute. Vérifiez la présence de piétons et de cyclistes dans votre angle mort avant de tourner.

Virages à gauche



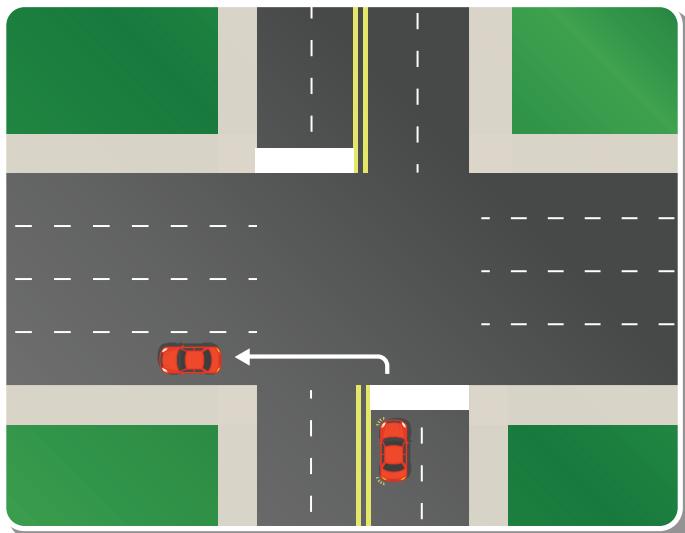
D'une rue à sens unique à une autre rue à sens unique

À l'approche d'une intersection, vous devez signaler votre intention de tourner à gauche et vous engager dans la voie de gauche de la rue à sens unique. Arrêtez-vous et mettez-vous sur la voie de gauche de la rue à sens unique dans laquelle vous souhaitez circuler lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité.



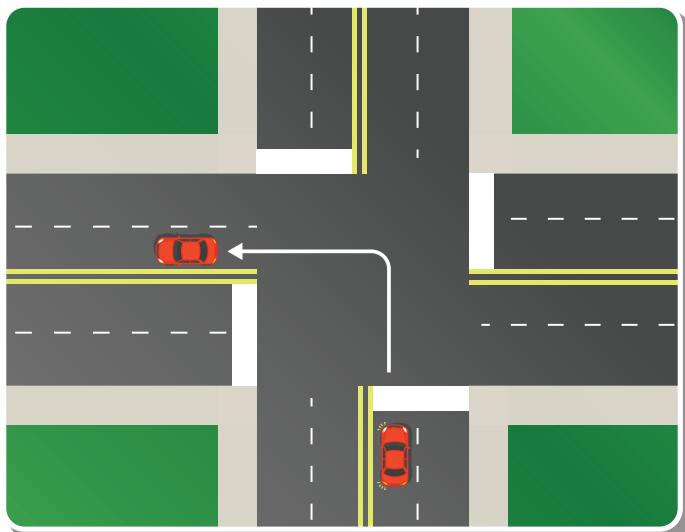
D'une rue à sens unique à une rue à deux sens

À l'approche d'une intersection, vous devez signaler votre intention de tourner à gauche et vous engager dans la voie de gauche de la rue à sens unique. Vous devez vous engager dans la rue à double sens à droite de la ligne médiane, dans la voie la plus proche de la ligne médiane, lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité.



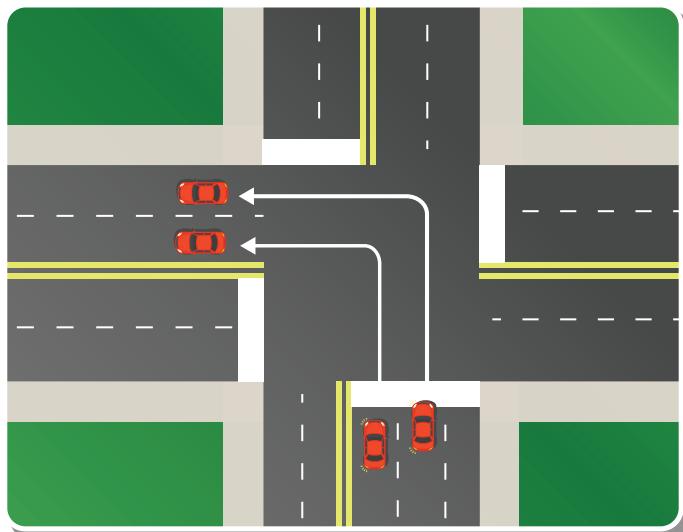
D'une rue à deux sens à une rue à sens unique

À l'approche d'une intersection, vous devez signaler votre intention de tourner à gauche et vous placer sur la voie de gauche de la rue à double sens (la voie la plus proche de la ligne médiane). Vous pouvez vous engager sur la voie de gauche de la rue à sens unique lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité.



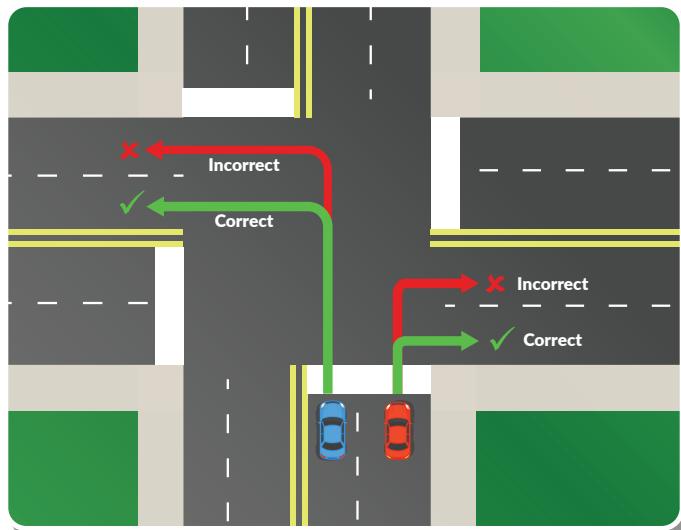
D'une rue à deux sens à une autre rue à deux sens

À l'approche d'une intersection, vous devez signaler votre intention de tourner à gauche et vous placer dans la voie située immédiatement à droite de la ligne médiane. Vous pouvez traverser l'intersection et devez vous engager dans la voie située immédiatement à droite de la ligne médiane de cette rue à double sens, lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité.



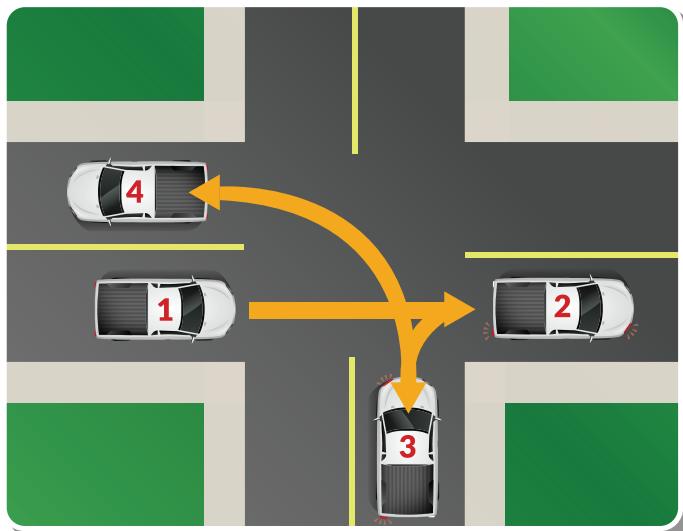
D'une rue à deux sens à une autre rue à deux sens (voies doubles pour virage à gauche)

Lorsque des panneaux ou des feux indiquent que deux voies de circulation peuvent tourner à gauche, vous devez vous engager dans l'une des voies, traverser l'intersection et effectuer le virage dans la voie correspondante.



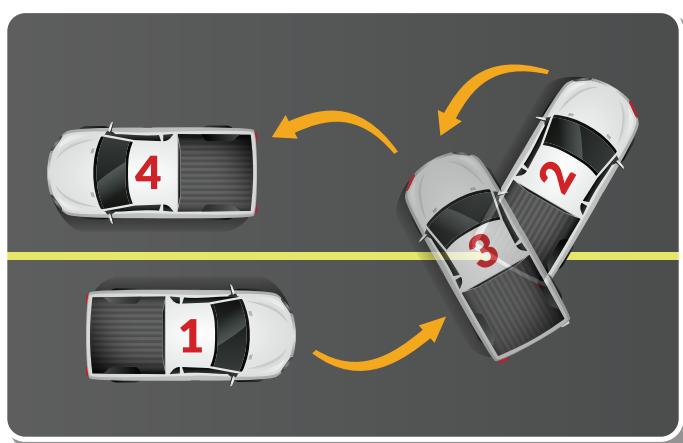
Les virages à gauche et à droite se font dans une rue à deux sens à plusieurs voies

Lorsque vous tournez à gauche à une intersection, vous devez signaler votre intention de tourner à gauche et vous placer dans la voie de virage à gauche ou dans la voie la plus proche de la ligne médiane, rester dans votre voie mais vous rapprocher le plus possible de la ligne médiane. Vous devez vous engager dans une rue à double voie et à double sens à droite de la ligne médiane, dans la voie la plus proche de la ligne médiane, lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Lors d'un virage à droite, vous devez signaler votre intention de tourner à droite et vous placer dans la voie de virage à droite ou dans la voie la plus proche de la bordure ou du trottoir, rester dans votre voie, tout en vous rapprochant le plus possible de la bordure ou du trottoir. Vous devez vous engager dans une rue à double voie et à double sens sur la voie de droite la plus proche de la bordure ou du trottoir lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Les changements de voie obligatoires ne doivent être tentés qu'une fois que le virage à gauche ou à droite a été complètement effectué et que vous avez le contrôle de votre voie.



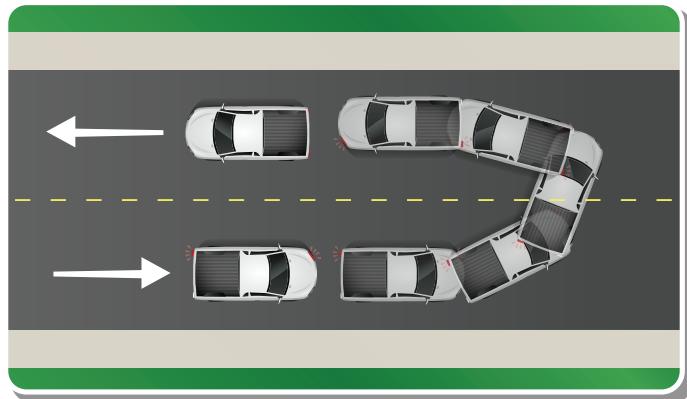
Demi-tour en deux temps

Lorsque vous devez faire demi-tour sur une route étroite, il est préférable d'attendre de pouvoir emprunter une route secondaire. Dépassez la route secondaire, mettez votre clignotant à droite et arrêtez votre véhicule à l'extrême droite de la route. Lorsque le chemin est dégagé, reculez lentement sur la route latérale. Vérifiez à nouveau la circulation. Activez votre signal de gauche et continuez comme d'habitude pour tourner à gauche sur la même autoroute d'où vous venez de sortir.



Demi-tour en trois temps

Pour faire demi-tour sur l'autoroute, vous devez d'abord allumer votre clignotant droit et vous ranger à l'extrême droite de la route. Lorsque la voie est libre, tournez le volant le plus possible vers la gauche, traversez de l'autre côté de la route et arrêtez votre véhicule sur le bord. Mettez votre voiture en marche arrière, tournez le volant le plus possible vers la droite et reculez jusqu'à l'autre côté de la route. Terminez le virage en avançant dans la direction opposée à celle d'où vous venez.



Demi-tour direct

Les demi-tours direct (virages en U) ne doivent être effectués que dans certaines conditions. La route doit être suffisamment large pour permettre un virage en une seule manœuvre. Vous devez être en mesure de voir suffisamment loin à l'avant et à l'arrière de votre véhicule pour vous assurer qu'aucun autre véhicule ne se trouve à proximité.

Si vous voulez faire demi-tour et que vous vous trouvez dans une zone où les demi-tours sont autorisés, vous devez d'abord arrêter la voiture à l'extrême droite de la route. Pour signaler un virage à gauche, assurez-vous qu'il n'y a pas de circulation à l'avant et à l'arrière (y compris dans votre angle mort gauche) et tournez le volant vers la gauche. Déplacez soigneusement la voiture de l'autre côté de la route et effectuez le virage.

Un demi-tour n'est pas autorisé :

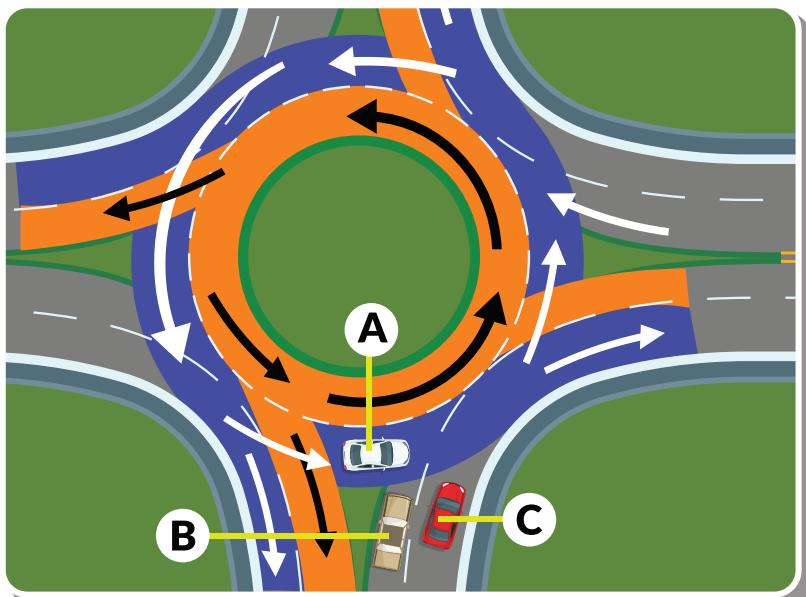
- **À une intersection.**
- **Près du sommet d'une pente.**
- **Sur une courbe ou un coude de la route.**
- **Où vous pourriez entraver la circulation.**
- **Lorsque la signalisation interdit un tel virage.**



Carrefours giratoires

Un carrefour giratoire (ou un rond-point) est une intersection circulaire conçue pour améliorer la fluidité de la circulation à vitesse réduite. La circulation se déplace dans le sens antihoraire autour d'un îlot central.

Dans les diagrammes suivants, les véhicules circulant sur les voies extérieures (voies bleues avec flèches blanches) doivent céder le passage aux véhicules circulant sur les voies intérieures (voies jaunes avec flèches noires). La circulation entrant dans le carrefour (voies grises) doit céder le passage à la circulation dans le carrefour, tant pour les voies intérieures que pour les voies extérieures.



Les véhicules B et C doivent céder le passage au véhicule A.

Entrer dans un carrefour

- Réduisez votre vitesse lorsque vous approchez du carrefour.
- Pour entrer dans le carrefour en toute sécurité, attendez qu'un espace se libère dans la circulation.
- Utilisez votre clignotant de droite avant de sortir du carrefour.
- Les conducteurs qui entrent dans le carrefour doivent céder le passage aux véhicules du carrefour.

Utilisation de la voie de gauche pour entrer et sortir

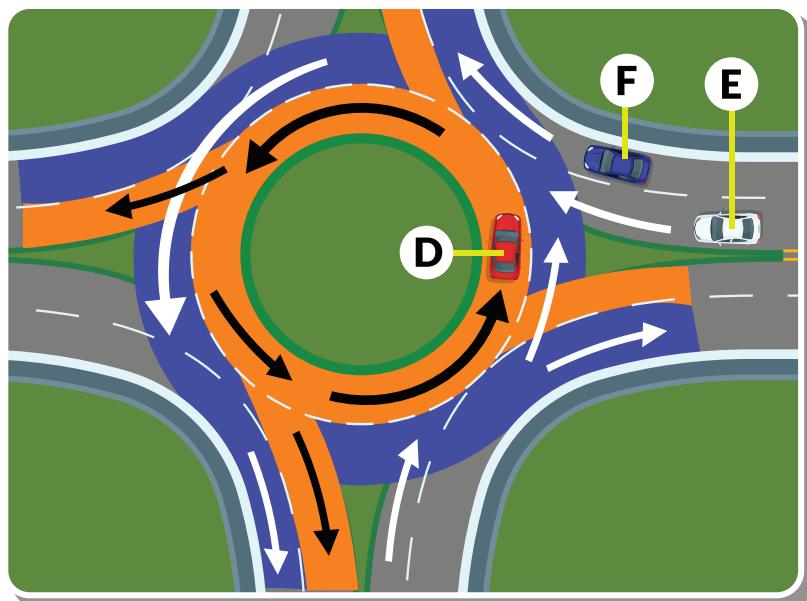
- Les conducteurs qui prévoient de parcourir au moins la moitié du carrefour (deuxième sortie) doivent s'approcher de ce dernier en utilisant la voie de gauche.
- Entrez dans le carrefour en utilisant la voie de gauche seulement lorsque c'est sécuritaire.
- Sortez par la voie de gauche.

Utilisation de la voie de droite pour entrer et sortir

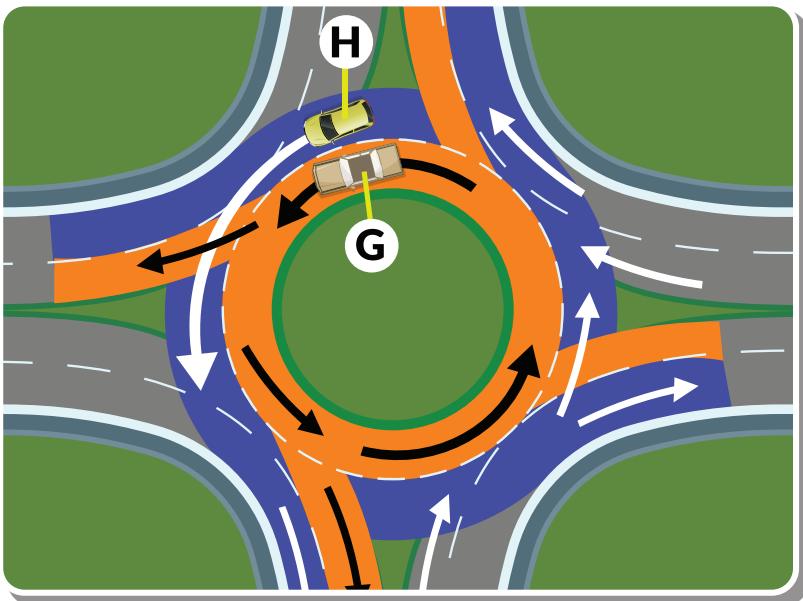
- Les conducteurs qui entrent dans le carrefour par la voie de droite doivent le faire lorsque c'est sécuritaire et rester sur la voie de droite pendant qu'ils sont dans le carrefour.
- Les conducteurs doivent sortir par la voie de droite.

Conduite dans le carrefour

- Le conducteur à droite doit céder le passage au conducteur à gauche.
- Le conducteur qui emprunte la voie de gauche doit activer le signal de droite lorsqu'il s'apprête à sortir.
- Soyez prudent lorsque vous quittez le carrefour et traversez la voie droite (extérieure).
- Ne changez pas de voie dans le carrefour.



Le véhicule E doit céder le passage au véhicule D, tandis que les véhicules F et D peuvent continuer ensemble.

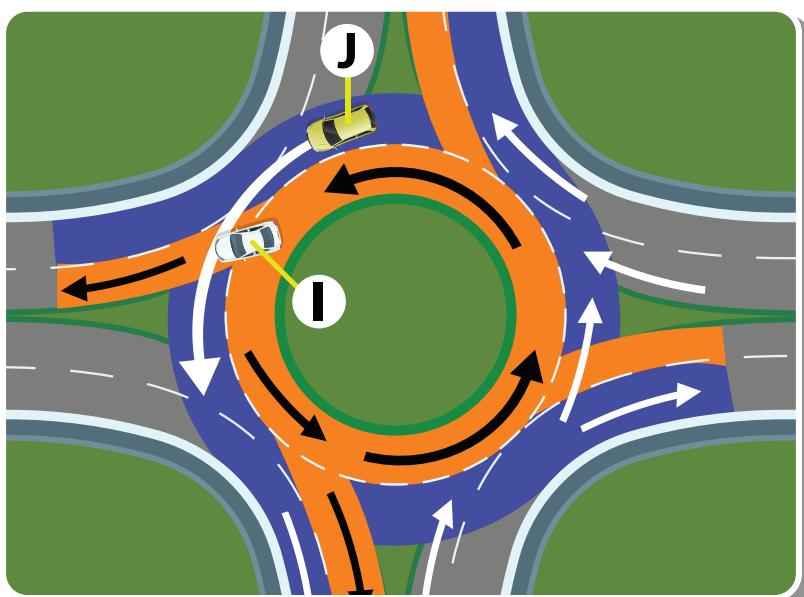


Le véhicule H doit céder le passage au véhicule G.

Quitter le carrefour

Lorsque vous avez l'intention de sortir à la première sortie disponible :

- Approchez-vous du carrefour en utilisant la voie de droite.
- Utilisez votre clignotant de droite lorsque vous êtes dans le carrefour jusqu'à ce que vous soyez sorti de celui-ci.
- Vérifiez s'il y a des piétons et des cyclistes aux passages pour piétons et à l'entrée et à la sortie du carrefour.
- Cédez le passage à la circulation dans le carrefour.
- Sortez du carrefour en utilisant la voie de droite.



Le véhicule J doit céder le passage au véhicule I qui sort sur la voie de gauche dans le carrefour.

Lorsque vous avez l'intention de sortir par la deuxième sortie ou les sorties plus éloignées

- Activez votre clignotant gauche pour indiquer que vous n'avez pas l'intention d'utiliser la première sortie
- S'il y a deux voies, l'approche du carrefour se fait par la voie de gauche
- Vérifiez toujours s'il y a des piétons et des cyclistes aux passages pour piétons et à l'entrée et à la sortie du carrefour
- Sortez du carrefour en utilisant la voie de gauche

Lorsque vous sortez de la voie de gauche

- Utilisez votre clignotant droit après avoir passé la sortie qui est la dernière avant la sortie que vous allez emprunter
- Vérifiez la circulation dans la voie de droite qui pourrait se poursuivre autour du carrefour
- Regardez devant vous pour voir si des piétons se trouvent au passage piétonnier où vous sortirez
- Sortez du carrefour en utilisant la voie de gauche si deux voies
- Si vous ne pouvez pas vous arrêter ou sortir en toute sécurité, restez dans votre voie et contournez à nouveau le carrefour.

Autres automobilistes qui utilisent le carrefour giratoire

Grands véhicules

Les véhicules de grande taille peuvent avoir besoin d'emprunter plus d'une voie à l'approche, à l'intérieur et à la sortie du carrefour. Laissez aux véhicules de grande taille un espace suffisant pour circuler à l'intérieur du carrefour.

Piétons

Ne traversez jamais l'îlot central du carrefour. Les îlots de séparation vous permettront de traverser un sens de circulation à la fois. Les piétons doivent toujours attendre les interruptions de la circulation et ne traverser que lorsqu'ils peuvent le faire en toute sécurité.

Cyclistes

Les cyclistes expérimentés peuvent traverser le carrefour comme s'il s'agissait d'un véhicule. Avant d'entrer dans le carrefour, il faut se placer avec précaution au centre de la voie de circulation appropriée. Les cyclistes doivent rester au milieu de la voie jusqu'à ce qu'ils soient sortis du carrefour. Les cyclistes moins expérimentés doivent marcher avec leur vélo, en suivant les mêmes règles que celles qui s'appliquent aux piétons.



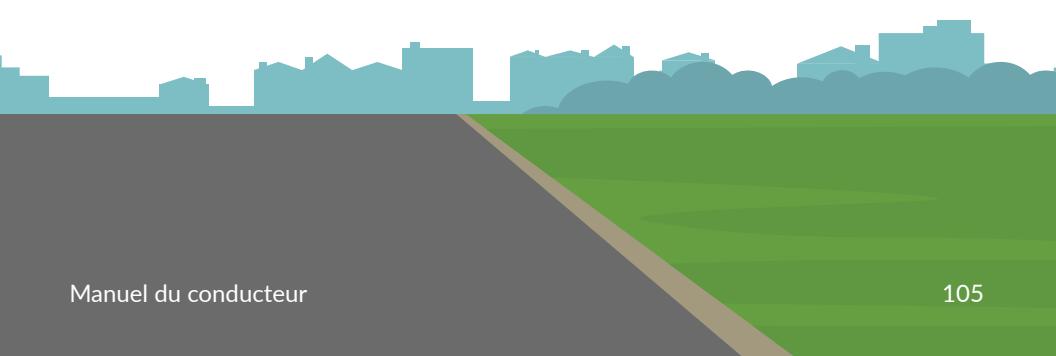
Véhicules d'urgence

Si vous n'êtes pas encore entré dans le carrefour, rangez-vous à droite (si possible) pour permettre au véhicule d'urgence de passer. Si vous vous trouvez dans un carrefour, prenez la sortie prévue et dépassiez l'îlot de séparation avant de vous ranger sur la droite pour permettre au véhicule d'urgence de vous dépasser. **NE VOUS ARRÊTEZ JAMAIS À L'INTÉRIEUR D'UN CARREFOUR GIRATOIRE.**

Passage sécuritaire

Vous prenez toujours un risque lorsque vous dépassiez un autre véhicule. Même si les véhicules sont garés, vous devez faire attention aux portes qui s'ouvrent, aux voitures qui sortent d'une entrée et aux piétons qui marchent entre les voitures garées.

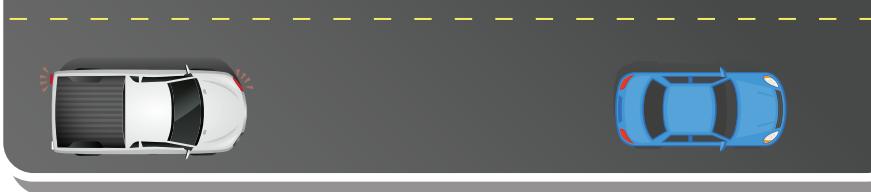
Lorsque vous dépassiez un véhicule en mouvement, le risque est encore plus grand. Vous devez vous fier à votre bon jugement pour dépasser un autre véhicule en toute sécurité. Vous devez non seulement évaluer le temps et la distance nécessaires pour passer, mais aussi tenir compte de l'état de votre propre véhicule.



Voici les étapes à suivre lorsque vous voulez effectuer un dépassement :

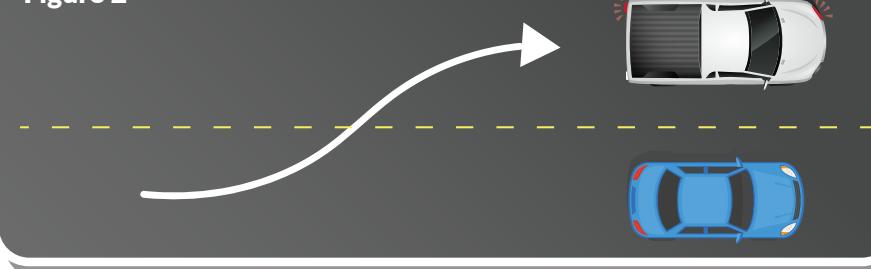
1. Vous ne pouvez effectuer un dépassement que lorsque les marquages de la ligne centrale le permettent. Il doit y avoir une ligne centrale jaune interrompue sur votre gauche avant que vous ne puissiez tenter de passer.
2. Vous devez vous assurer que la voie devant et derrière vous est libre de toute circulation. Vérifiez votre angle mort gauche.
3. Signalez votre intention de dépasser (utilisez votre clignotant gauche) bien derrière le véhicule qui vous précède et engagez-vous prudemment dans la voie de dépassement (figure 1).

Figure 1



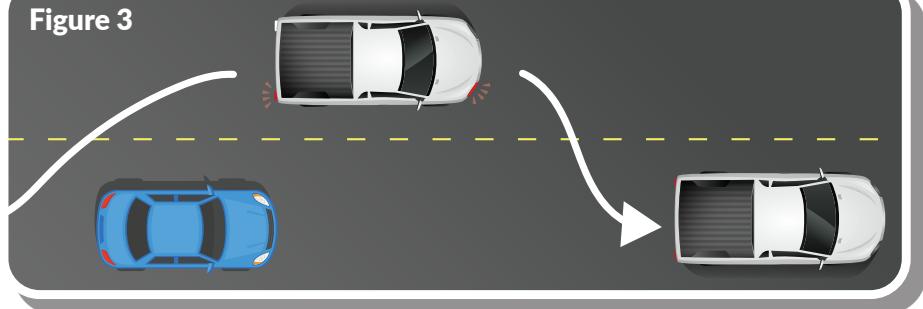
4. Accélérez pour effectuer votre dépassement, mais assurez-vous de ne PAS dépasser la limite de vitesse affichée (figure 2).

Figure 2



5. Après avoir dépassé le véhicule, signalez votre intention de revenir sur la voie de droite (utilisez le signal de droite), mais attendez de voir les deux phares du véhicule que vous venez de dépasser dans votre rétroviseur avant de le faire (figure 3).

Figure 3



Vous êtes autorisé à dépasser les autres véhicules par la droite lorsque le conducteur devant le vôtre tourne à gauche, lorsqu'il y a deux voies ou plus dans chaque direction et dans les rues à sens unique. Vous n'êtes pas autorisé à effectuer cette manœuvre en conduisant hors de la route.

Sur certaines autoroutes principales, une voie de dépassement spéciale est prévue pour les automobilistes. Il est ainsi plus sécuritaire de dépasser les véhicules plus lents. Vous pouvez utiliser ce couloir de dépassement si vous avez suffisamment de temps pour effectuer le dépassement en toute sécurité avant la fin de la zone de dépassement. Le conducteur du véhicule en cours de passage a également la responsabilité de coopérer. Ne jamais accélérer lorsqu'un autre véhicule tente de vous dépasser. Pour éviter une collision, vous devrez peut-être ralentir pour permettre au véhicule qui vous dépasse de revenir en toute sécurité dans votre voie de circulation.

Si un véhicule vous dépasse, laissez-lui suffisamment de place.

Vous n'êtes PAS autorisé à effectuer de dépassement dans les conditions suivantes :

- Les conditions météorologiques nuisent à votre vue.
- Vous êtes sur une courbe sur la route.
- Vous êtes à une intersection ou à un passage à niveau.
- Vous êtes à moins de 30 mètres d'un passage pour piétons.
- Vous êtes sur une pente aveugle ou près du sommet d'une pente.
- Vous êtes sur un pont étroit.
- Lorsqu'un marquage de ligne solide se trouve à votre gauche.
- Lorsqu'un panneau interdit de passer.

Signaux

La loi exige que vous signaliez quand vous avez ces intentions :

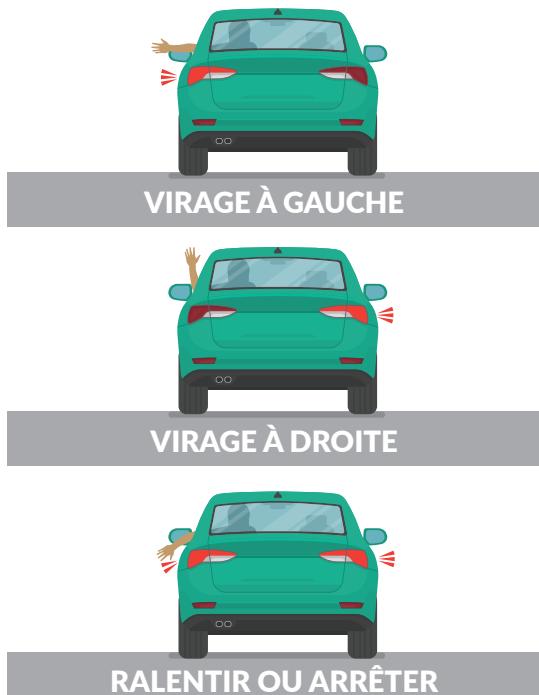
- Arrêter ou diminuer soudainement la vitesse de votre véhicule.
- Tourner à gauche ou à droite.
- Passer d'une voie à une autre.
- Dépasser un autre véhicule sur l'autoroute.
- Quitter la route.
- Mettre votre véhicule en mouvement à partir d'une position stationnée.

Ces signaux doivent être des signaux directionnels (clignotants de gauche et de droite) ou des signaux de freinage. Si les feux de signalisation du véhicule ne fonctionnent pas, faites des signaux de la main et du bras comme indiqué dans le diagramme.

Même si vous devez utiliser les clignotants de votre véhicule, les signaux manuels peuvent également être utiles. Par exemple, lorsque vous sortez d'une file de véhicules garés et que vos feux de signalisation sont difficiles à voir.

Le fait de donner des signaux correctement et suffisamment à l'avance permet aux autres automobilistes de connaître vos intentions. Cela leur donne également le temps de réagir et peut réduire le risque de collision.

Lorsque vous tournez à gauche ou à droite, vérifiez toujours par-dessus votre épaule dans la direction où vous tournez pour vous assurer qu'aucun véhicule ne se trouve dans votre angle mort.

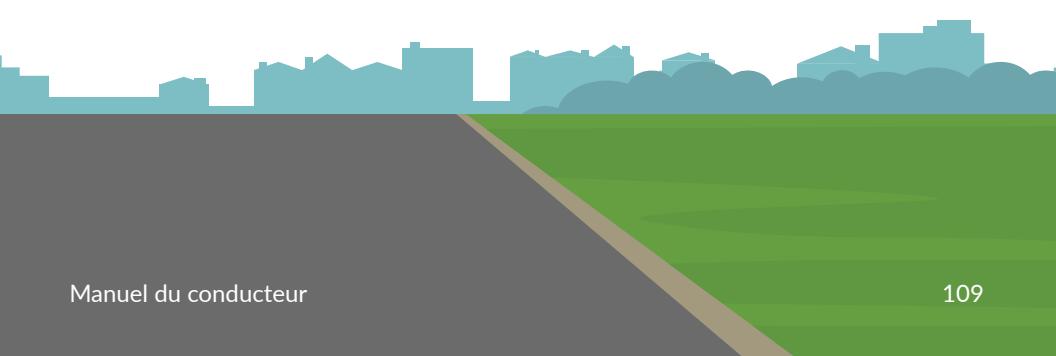


Changement de voie

Chaque fois que vous changez de voie, suivez ces étapes :

1. Maintenez une distance de suivi minimale de deux secondes entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède, dans de bonnes conditions routières. Augmentez la distance suivante si les conditions ne sont pas favorables.
2. Identifiez une trajectoire planifiée de quatre secondes. Assurez-vous que la voie dans laquelle vous avez l'intention de vous engager est libre pendant quatre secondes. Deux secondes devant et deux secondes à l'arrière.
3. Vérifiez les deux rétroviseurs, le rétroviseur latéral et le rétroviseur arrière, pour vous assurer que d'autres véhicules ne s'approchent pas par l'arrière. Assurez-vous que le véhicule qui vous suit directement n'essaie pas de changer de voie en même temps que vous.
4. Signalez votre intention de changer de voie.
5. Regardez par-dessus votre épaule rapidement pour vérifier la présence de véhicules dans votre angle mort. Assurez-vous qu'il y a un écart approprié.
6. Tournez et accélérez légèrement pour entrer dans la voie. Éteignez votre clignotant s'il ne s'éteint pas de lui-même.

Ne laissez pas trop de temps s'écouler entre les étapes cinq et six. Si vous attendez trop longtemps avant de vous engager dans la voie, la taille de l'espace peut changer et rendre la réinsertion impossible.

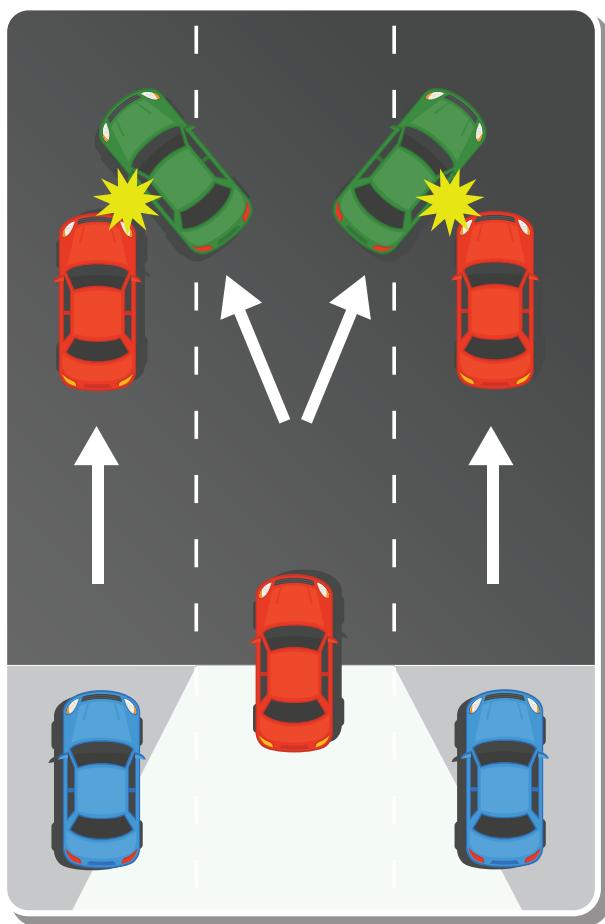


Angle mort

Même si vos rétroviseurs sont correctement positionnés, il subsiste un angle mort aux coins arrière droit et gauche de votre véhicule. Votre rétroviseur n'indique pas la présence d'un véhicule sur la voie voisine de la vôtre lorsque le pare-chocs avant du véhicule de l'autre conducteur est à peu près au même niveau que votre pare-chocs arrière ou qu'il l'a dépassé.

Si vous vous fiez uniquement à votre rétroviseur intérieur et que vous tournez dans une autre voie sans regarder par-dessus votre épaule, une collision risque de se produire.

N'effectuez pas de changement de voie à la dernière minute. Planifiez votre itinéraire et préparez-vous pour les virages en conséquence. Ne changez pas de voie à une intersection. Les autres conducteurs ne sauront pas si vous signalez pour changer de voie ou pour tourner à l'intersection.

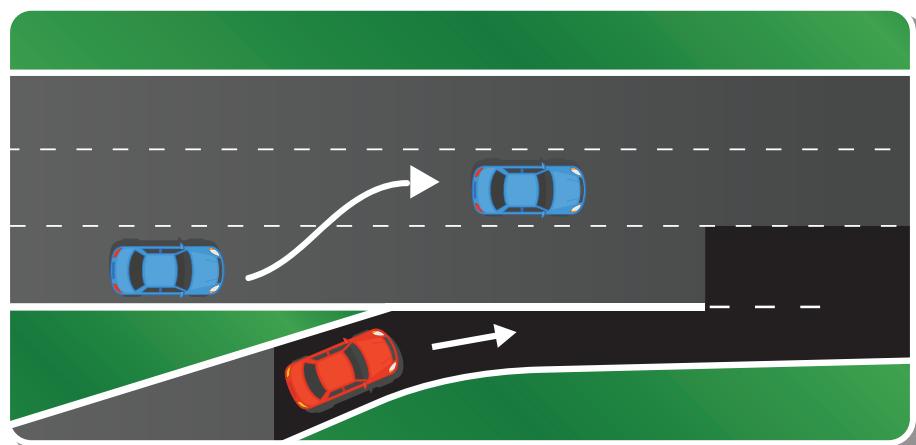
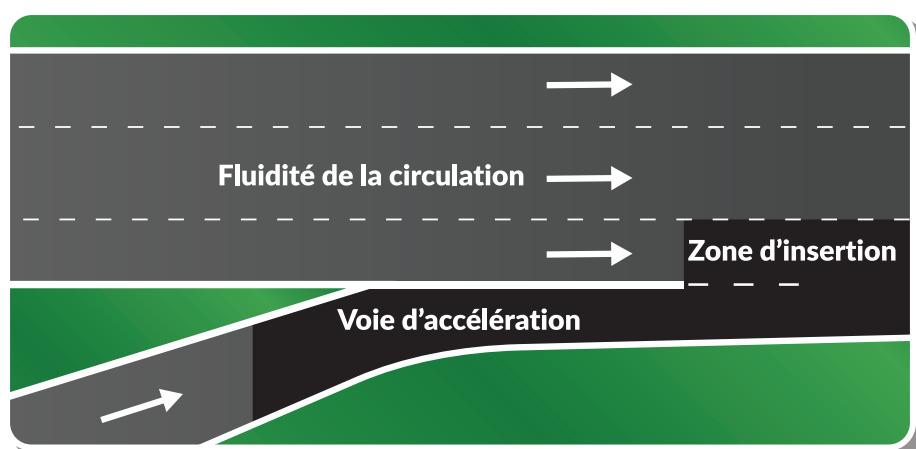


Entrer et conduire sur une autoroute à chaussées séparées

Pour entrer sur une autoroute à chaussées séparées, empruntez une bretelle d'accès et une voie d'accélération de rampe d'accès et dans une voie d'accélération. Lorsque vous vous engagez sur la voie d'accélération, vous devez signaler votre intention d'aller à gauche et d'accélérer pour pouvoir vous fondre en douceur dans le reste de la circulation.

Les conducteurs qui se trouvent déjà sur une route à chaussées séparées devraient passer sur la voie de gauche si cela ne présente pas de danger. La voie de droite reste ainsi ouverte aux automobilistes qui s'engagent sur l'autoroute à chaussées séparées et leur permet de s'insérer en toute sécurité. Ce n'est qu'une courtoisie de l'autre conducteur. Il est de votre responsabilité de n'intégrer la circulation que si vous pouvez le faire en toute sécurité.

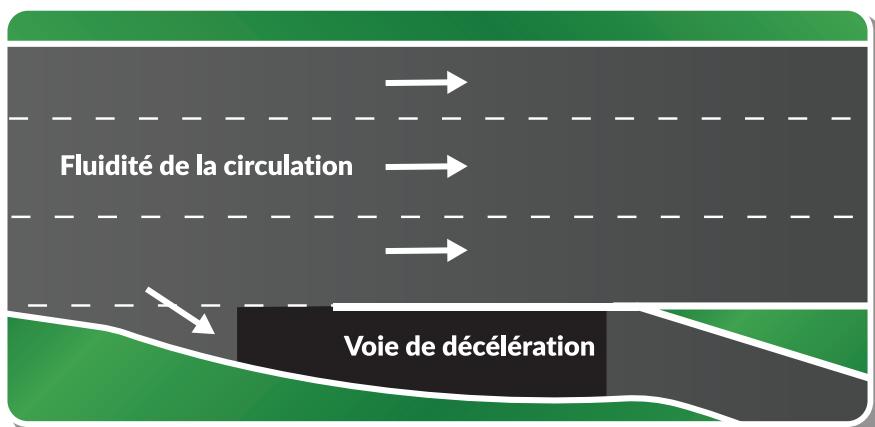
Maintenez toujours une distance de sécurité après vous être engagé dans la circulation. Lorsque vous conduisez dans un virage, entrez lentement dans le virage et augmentez votre vitesse au fur et à mesure que vous vous familiarisez avec le virage.



Quitter une autoroute à chaussées séparées

Lorsque vous quittez une autoroute à chaussées séparées, signalez votre intention d'aller à droite et de vous engager dans la voie de décélération. Ralentissez et adaptez votre vitesse à la limite affichée sur la bretelle de sortie.

Des panneaux sont installés suffisamment à l'avance pour avertir les automobilistes qu'une sortie est imminente. Si vous manquez une sortie, ne vous arrêtez pas et ne reculez pas sur l'autoroute à chaussées séparées. Au lieu de cela, continuez comme d'habitude et prenez la prochaine sortie.



Échangeurs en trèfle

La plupart des autoroutes modernes ont des routes qui se croisent à des niveaux différents (un viaduc). L'échangeur en trèfle est un exemple courant d'une telle intersection. L'avantage de ce type d'intersection est que les véhicules ne doivent pas traverser la voie des autres véhicules pour tourner. Dans un échangeur en trèfle, tous les virages sont des virages à droite.

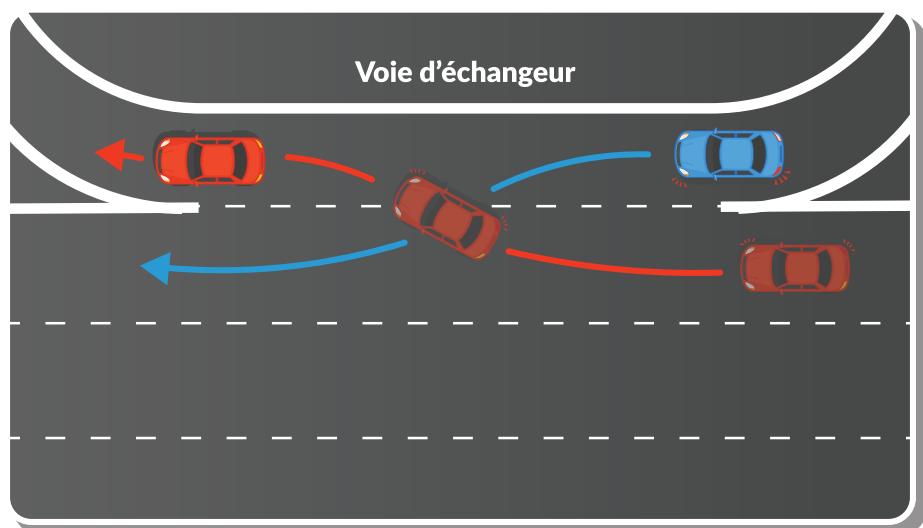
Pour emprunter la route qui croise la route sur laquelle vous êtes, vous devez d'abord passer le viaduc puis prendre la sortie à droite et continuer pour vous intégrer à la nouvelle route.



Zones et voies d'échangeur

Sur certains échangeurs routiers, il arrive que l'entrée et la sortie de l'autoroute utilisent la même voie. L'entrée et la sortie peuvent être rapprochées. Ces zones requièrent prudence et coopération car les véhicules partagent la même voie pour ralentir afin de sortir de l'autoroute, tandis que d'autres véhicules utilisent la voie pour augmenter leur vitesse afin d'entrer sur l'autoroute.

Dans les zones de transition, contrôlez votre vitesse et le moment où vous changez de voie pour vous intégrer à la circulation. Cela nécessite une utilisation habile du temps et de l'espace. Soyez prudent dans ces zones afin d'assurer la sécurité des sorties et des entrées sur l'autoroute pour tous les véhicules. Les véhicules qui sortent de l'autoroute ont la priorité sur les véhicules qui entrent dans l'autoroute.



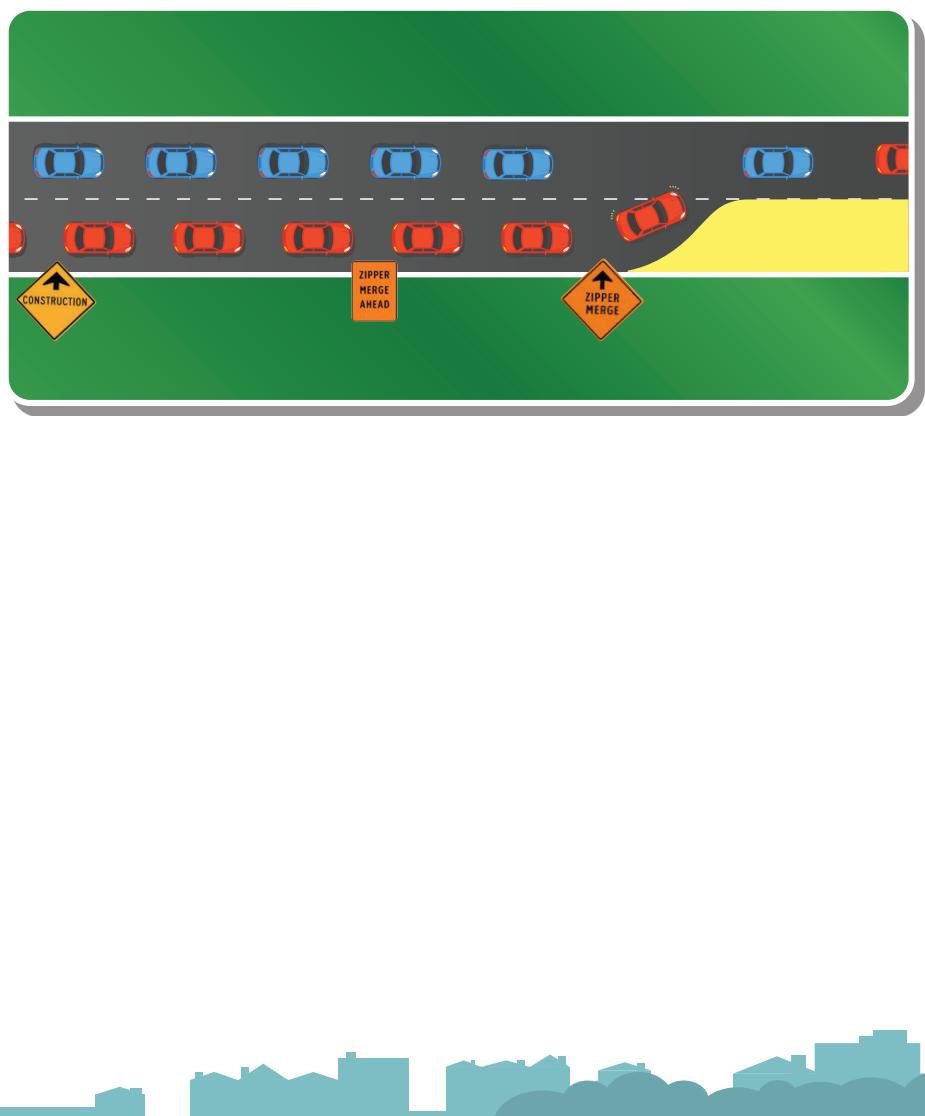
La circulation entrante et sortante de l'autoroute utilise la même voie.

Pour éviter un conflit, le conducteur de la voiture bleue qui entre par la bretelle d'entrée doit céder le passage au conducteur de la voiture rouge qui quitte la voie rapide (l'entrée cède le passage à la sortie).

Fusion en alternance

En général, la majorité des conducteurs, lorsqu'ils voient les premiers panneaux de fermeture de voie dans une zone de travaux, commencent à quitter leur voie actuelle pour emprunter la voie qui traverse la zone de travaux.

En fonction des conditions locales, cette méthode peut ne pas être la plus efficace ni la plus sûre pour faire converger la circulation. Afin d'accroître la sécurité et de réduire la vitesse, la longueur des files d'attente et les retards, deux méthodes sont disponibles en fonction des conditions de circulation locales.



Stratégie de fusion anticipée

La stratégie de fusion anticipée est efficace lorsque les conditions locales se traduisent par de faibles volumes de circulation combinés à des vitesses moyennes élevées. Cette stratégie d'insertion demande aux conducteurs de quitter la voie fermée bien avant qu'elle ne se termine, ce qui est typique des aménagements de contrôle de la circulation.

Stratégie de fusion tardive

La stratégie de fusion tardive est efficace lorsque les conditions locales se traduisent par des volumes de circulation élevés combinés à des vitesses moyennes faibles en raison de la congestion.

Cette stratégie de fusion demande aux conducteurs de la ou des voies fermées de rester sur leur voie actuelle jusqu'à ce qu'ils atteignent le point de fusion désigné. Ils s'insèrent alors dans l'autre voie ouverte, en alternance avec la circulation déjà présente sur cette voie.

La stratégie d'insertion tardive offre les avantages suivants :

- Une réduction des temps de trajet, car la circulation est maintenue de manière lente et cohérente.
- Une capacité de circulation accrue dans la zone de travaux.
- Des files d'attente plus courtes en amont de la zone de travaux, car toutes les voies sont utilisées pour mettre la circulation en file d'attente à l'approche de la zone de travaux.

Un panneau à message variable peut être placé avant une jonction en fermeture éclair pour informer davantage les automobilistes de la stratégie d'insertion.

La stratégie d'insertion tardive doit être mise en œuvre pour toutes les fermetures de voies sur les routes à plusieurs voies où la longueur des files d'attente ou les encombremens sont préoccupants.



FUSION EN
ALTERNANCE
DEVANT



FUSION EN
ALTERNANCE



UTILISER LES
DEUX VOIES



COMMENCER
L'INSERTION

Voie de droite ajoutée

La voie de droite ajoutée permet aux conducteurs de tourner à droite et de s'insérer dans une voie réservée aux seuls conducteurs tournant à droite, sans risque d'entrave à la circulation. Les conducteurs continuent d'avancer, ne s'arrêtent pas et s'insèrent à gauche dans la circulation lorsqu'il y a une place sur la voie principale.

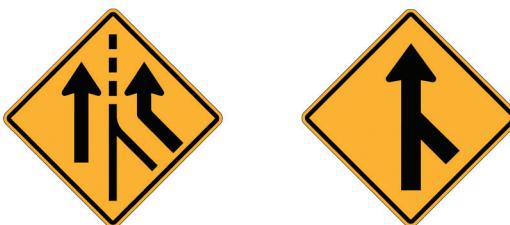
Le panneau est généralement placé sur le côté de l'autoroute, près d'un point où la nouvelle route rejoint l'autoroute principale et où il est visible des deux routes. Vous pourriez également voir des panneaux sur le côté de chacune des deux routes.

Si une bretelle d'autoroute devient une nouvelle voie, la circulation entrante continue sur cette nouvelle voie et ne fusionne pas. La circulation sur l'autoroute principale ne s'attend pas à ce que la circulation fusionne à cet endroit.

Le contraire est également vrai. Les conducteurs circulant sur l'autoroute principale évitent de s'engager sur la nouvelle voie car la circulation entrante ne prévoit pas que les véhicules s'engagent sur leur trajectoire.

Panneau de voie ajoutée indiquant que deux routes convergent et qu'il n'est pas nécessaire de fusionner. La voie sur laquelle vous conduisez continue. Si vous tournez sur une autre route et que vous voyez ce panneau à côté de votre voie, continuez à rouler. Arrêtez-vous aux feux rouges et pour laisser passer les piétons.

Panneau de voie ajoutée (à gauche) et panneau de convergence (à droite)



Les deux panneaux signalent un point où une autre route rejoint le courant principal de la circulation, mais il y a une différence importante.

Le **panneau de voie ajoutée** signifie qu'une nouvelle voie est ajoutée à la route principale pour la circulation entrante de la route latérale. Il n'est pas nécessaire de fusionner la circulation pour le moment. Les conducteurs peuvent continuer à rouler dans la nouvelle voie.

Le **panneau de convergence** signifie que les voies des deux routes séparées se réuniront et deviendront une seule voie de circulation. Les conducteurs qui entrent par la route secondaire doivent être prêts à se mêler à la circulation sur l'autoroute principale.

Les conducteurs circulant sur l'autoroute principale doivent faire preuve de prudence face à cette circulation entrante et permettre à la circulation de se fondre dans la masse.

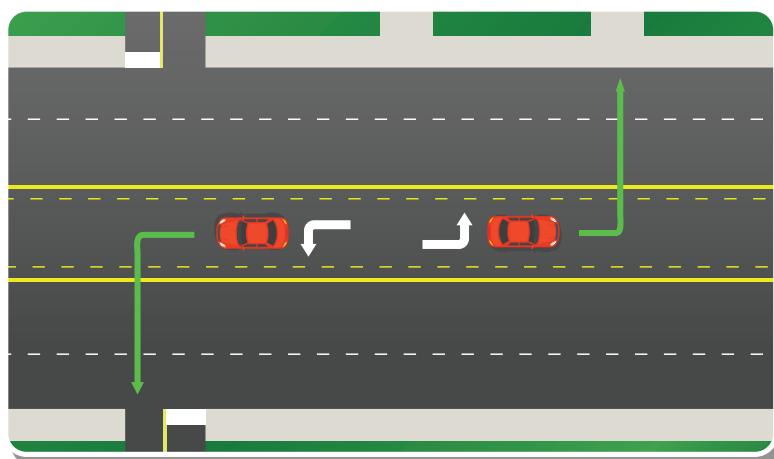
Voie de virage à gauche partagée

Souvent appelée voie de virage à gauche dans les deux sens, la voie est bordée de part et d'autre par une double ligne jaune (une ligne continue et une ligne discontinue). Cette voie est réservée aux véhicules qui tournent à gauche dans les deux sens, ainsi qu'aux véhicules qui tournent à gauche sur la chaussée depuis les allées, les voies d'accès et les stationnements (pas aux intersections ni aux demi-tours lorsqu'ils sont légaux). Aux principales intersections, le marquage des voies peut être modifié pour mettre en évidence les baies de virage à gauche.

Avant de vous engager dans cette voie, vérifiez soigneusement la présence des véhicules qui s'y trouvent déjà, ainsi que des véhicules qui s'apprêtent à s'y engager de part et d'autre de la route et dans les deux sens. Les conducteurs sont autorisés à franchir la ligne jaune continue pour entrer dans la voie de virage partagée. Les voies de virage centrales ne peuvent pas être utilisées comme voie de dépassement ou comme voie de circulation.

Lorsque vous devez emprunter une voie partagée pour tourner à gauche, vous devez :

- Engager votre clignotant.
- Entrer dans la voie centrale.
- Éviter de rouler sur la voie centrale, qui ne doit être dégagée que pour les virages.
- Faire attention à la circulation venant en sens inverse, tant sur la voie centrale que sur les voies en sens inverse.
- Attendre qu'il y ait un espace dans la circulation venant en sens inverse et terminer votre virage.
- Ne conduisez pas dans cette voie sur plus de 100 mètres.



Marche arrière

De nombreuses collisions routières sont causées lorsque les automobilistes reculent. La marche arrière n'est autorisée que lorsque le déplacement peut être effectué en toute sécurité.

1. Avant d'entrer dans un véhicule et d'effectuer une marche arrière, vérifiez l'extérieur. Les enfants, les vélos et autres petits objets ne sont pas toujours visibles de l'intérieur.
2. Une fois assis dans le véhicule, vérifiez les deux côtés de la route pour vous assurer que la voie est libre.
3. Depuis la position assise normale, déplacez votre poids sur la hanche droite et tournez votre corps pour regarder par la vitre arrière, en vous soutenant en plaçant votre bras droit le long de la partie supérieure du siège du passager avant.
4. Placez votre main gauche en haut au centre du volant (en position midi ou 12 heures).
5. Commencez à reculer lentement et en toute sécurité.
6. Si vous devez traverser un passage pour piétons ou un trottoir avant de vous engager dans la rue, arrêtez-vous et vérifiez à nouveau les deux côtés de la chaussée.
7. Continuez lorsque le chemin est dégagé.

Reculez toujours dans la voie de circulation la plus proche qui est orientée dans la direction où vous voulez aller.

1. Vérifiez autour de vous afin de vous assurer que la voie est libre avant de reculer.



2. Tournez-vous toujours et regardez derrière lorsque vous reculez.



Stationnement

Vous ne pouvez garer votre véhicule qu'aux endroits où il est sécuritaire et légal de le faire. Les panneaux et les marquages au sol indiquent généralement l'endroit où vous êtes autorisé à vous garer.

- Ne vous garez pas si vous bloquez un trottoir, une intersection, une voie de circulation, un passage piéton, une allée ou une sortie de secours.
- Ne vous garez pas si vous êtes devant une porte de chargement autorisée, sur un pont ou dans un tunnel. Ne vous garez jamais en double (se garer sur le côté gauche d'un véhicule déjà arrêté sur le bord de la route).
- Ne vous garez pas là où vous obstruez la circulation libre.
- Ne vous garez pas lorsque vous êtes à moins de :
 - Dix mètres d'un panneau d'arrêt ou d'autres signaux de contrôle de la circulation;
 - Six mètres d'un passage pour piétons;
 - Un mètre de la partie courbe de la bordure de la chaussée ou de la fin de la route;
 - Immédiatement en face d'une borne d'incendie;
 - Vingt mètres d'un arrêt d'autobus;
 - Quinze mètres d'un passage à niveau;
 - Sept mètres de l'entrée d'une caserne de pompiers;
 - Six mètres de l'entrée d'un bâtiment public (école, église, etc.).

Si vous devez garer votre véhicule sur l'autoroute, garez-vous sur l'accotement droit, parallèlement à la chaussée, et assurez-vous que votre véhicule soit visible à une distance de 60 mètres dans les deux sens. Avant de quitter votre véhicule, verrouillez le contact, retirez la clé et freinez correctement.

En cas d'urgence, rangez-vous sur le côté droit de la chaussée et utilisez les clignotants d'urgence pour avertir les autres automobilistes. Certains automobilistes soulèvent le capot de leur véhicule pour indiquer qu'ils ont besoin d'aide. Cela est largement reconnu comme un signal de détresse.

Avant de repartir après avoir été stationné, vérifiez la circulation, mettez votre clignotant et éloignez-vous de l'accotement lorsqu'il est sécuritaire de le faire.

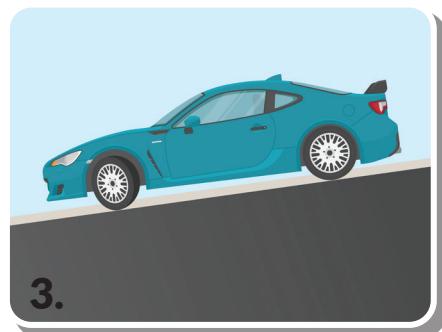
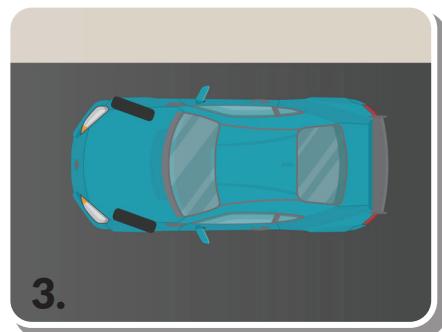
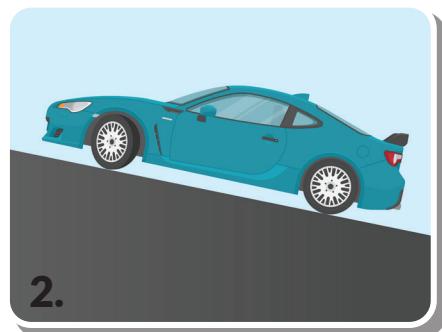
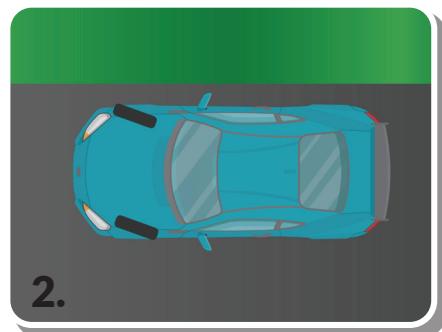
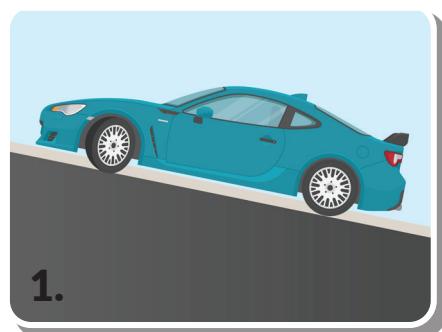
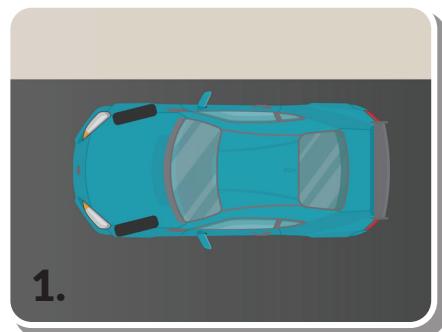
Stationnement sur une pente

Lorsque vous vous garez sur une pente, tournez vos roues de manière à ce que, si votre véhicule se met à rouler, il ne le fasse pas vers la circulation, mais plutôt en s'éloignant de celle-ci.

Si vous vous garez dans une pente ascendante, le sens dans lequel vous tournez vos roues dépendra de la présence ou non d'une bordure surélevée.

S'il y a une bordure, tournez vos roues vers le centre de la rue (figure 1). S'il n'y a pas de bordure, tournez vos roues vers le bord de la rue (figure 2).

Si vous vous stationnez face à une pente descendante, tournez toujours vos roues vers le bord de la rue (figure 3).

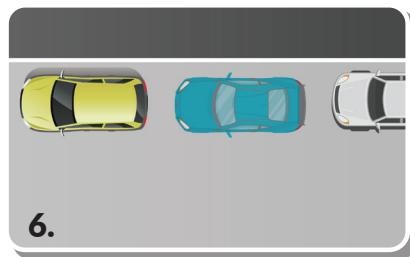
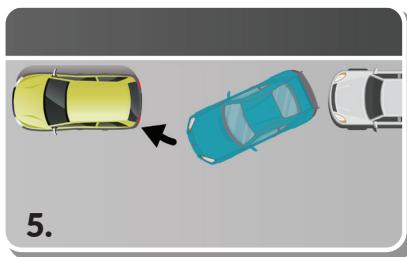
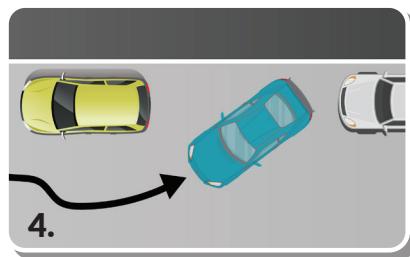
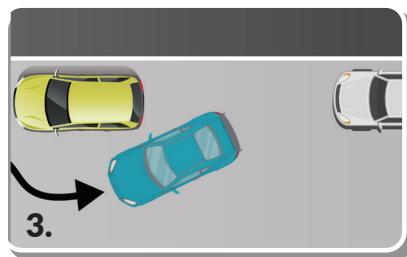
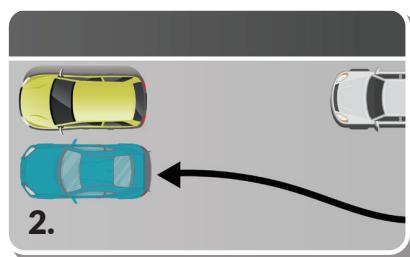
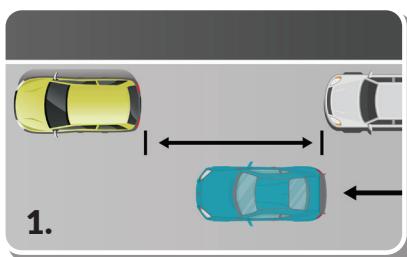


Stationnement en parallèle (créneau)

Lorsque vous souhaitez vous garer entre deux véhicules garés, vous devez suivre la procédure appropriée de stationnement parallèle.

1. Assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace entre les deux véhicules garés pour que le vôtre puisse s'insérer; environ une fois et demie la longueur de votre propre véhicule.
2. Roulez parallèlement au véhicule de devant et arrêtez-vous lorsque votre pare-chocs arrière est aligné avec le pare-chocs arrière du véhicule garé.
3. Passez en MARCHE ARRIÈRE et reculez lentement en tournant le volant le plus possible vers la droite jusqu'à ce que votre véhicule forme un angle d'environ 45 degrés avec le trottoir.
4. Lorsque votre pare-chocs avant peut dégager le pare-chocs arrière du véhicule qui vous précède, tournez le volant le plus possible vers la gauche et continuez à reculer lentement jusqu'à la place de stationnement.
5. Au besoin, redressez les roues et avancez le véhicule afin d'obtenir une distance égale entre l'avant et l'arrière pour le dégagement.

Vos roues doivent se trouver à moins de 30 cm de la bordure du trottoir lorsque vous êtes garé correctement.



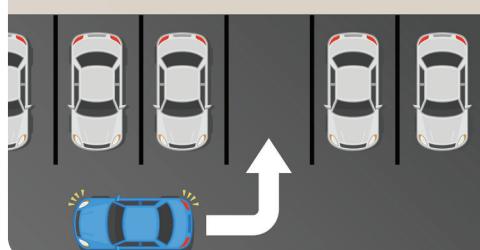
Stationnement en angle

Lorsque votre place de stationnement est à 90 degrés, ou à angle droit, par rapport à la route, comme c'est le cas dans la plupart des stationnements, vous devriez stationner en marche arrière pour pouvoir repartir en marche avant (figure 1 et figure 2).

Familiarisez-vous avec le fait de reculer dans l'espace par la gauche et par la droite.

Si votre place de stationnement a un angle de 60 degrés par rapport à la route, vous devez y entrer de l'avant et en ressortir en marche arrière (figure 3).

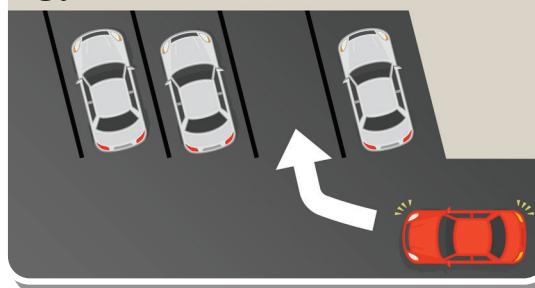
1.



2.



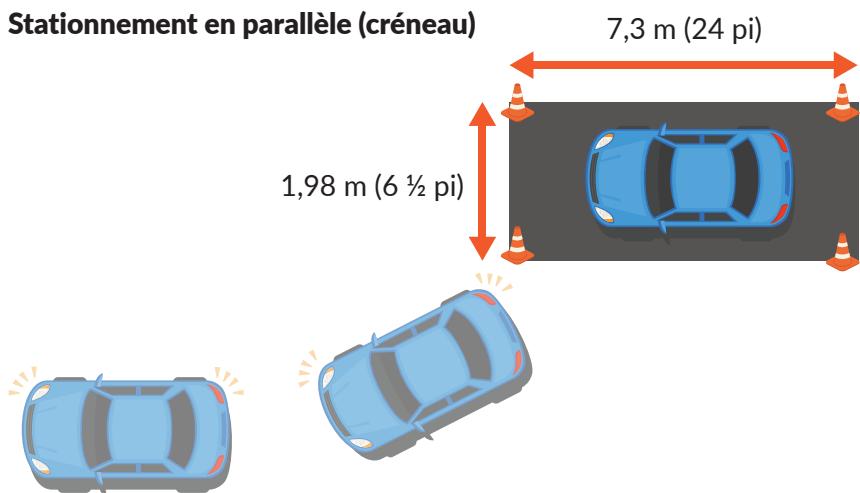
3.



Pratiquer les manœuvres de stationnement

Lorsque vous préparez votre examen de stationnement, vous pouvez installer des pylônes ou des marqueurs pour vous aider à vous entraîner. Les dimensions suivantes sont utilisées lors de l'épreuve de stationnement avec un examinateur de conduite :

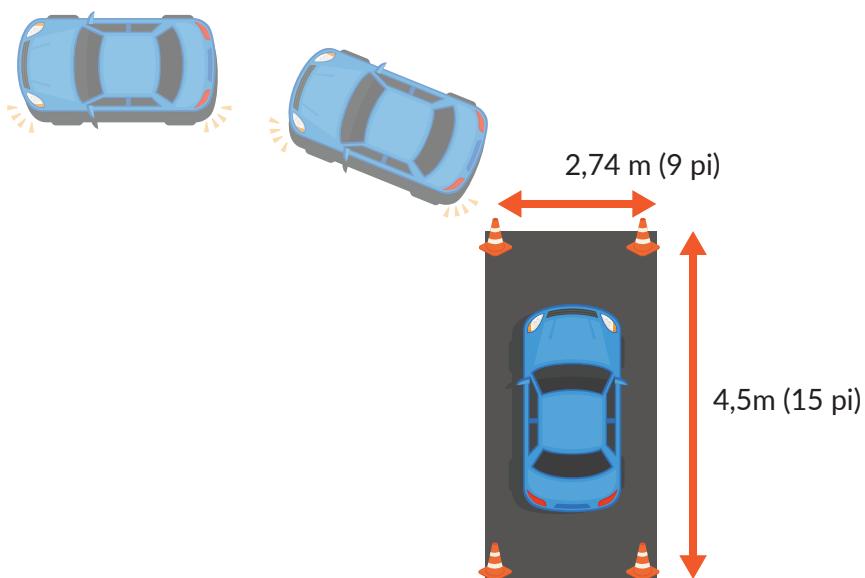
Stationnement en parallèle (crêneau)



Stationnement en angle

Lors d'un stationnement en angle, l'examineur peut vous demander d'effectuer cette manœuvre à partir de la gauche ou de la droite. Exercez-vous dans les deux directions. (Figure 2).

Les clignotants sont obligatoires pour toutes les procédures de stationnement. Un clignotant en fonction indique aux autres conducteurs que vous avez l'intention de vous garer et d'utiliser une place de stationnement ou que vous êtes sur le point de vous engager dans la circulation.



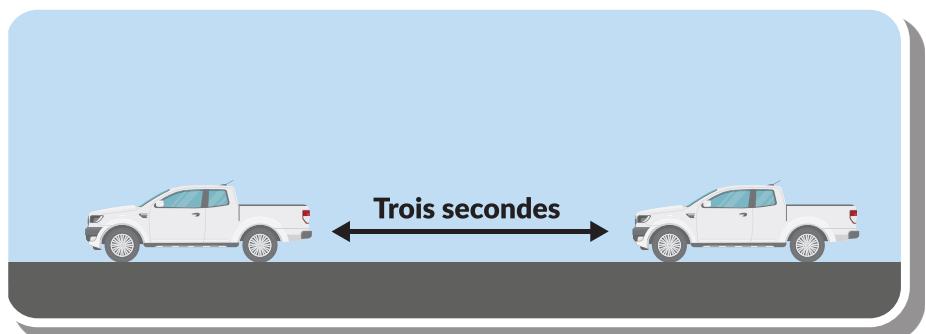
Distance de suivi

Près de deux tiers des collisions par l'arrière se produisent dans des conditions routières et de route idéales. Dans la plupart des cas, la responsabilité de ce type de collision incombe au conducteur qui suit les autres véhicules. Il est important de conduire à une distance sécuritaire.

Estimez une distance raisonnable entre votre véhicule et les véhicules que vous suivez afin d'avoir suffisamment d'espace pour vous arrêter. Adaptez votre distance de suivi en fonction de la vitesse des autres véhicules et de l'état de la route.

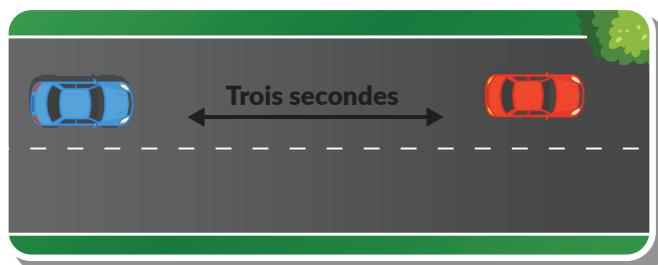
Pour les véhicules à passagers ordinaires, la distance de sécurité minimale est d'au moins une longueur de véhicule par tranche de 15 kilomètres à l'heure. Lorsque les routes sont glissantes, cette distance doit être doublée. Les véhicules commerciaux circulant à l'extérieur de la ville doivent prévoir une distance de suivi d'au moins 150 mètres en raison de la visibilité réduite et de la distance d'arrêt plus importante.

La règle des trois secondes ou la méthode de conduite par intervalles de temps permet de calculer une distance de sécurité. Comme il peut être difficile d'évaluer le nombre de longueurs de véhicule dont vous avez besoin en fonction de votre vitesse, il s'agit d'un bon moyen de confirmer la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.



La méthode de conduite par intervalle de temps

1. Le véhicule qui précède est sur le point de passer un objet (panneau, allée, poteau ou autre marque).
2. Commencez à compter les secondes (c'est-à-dire un crocodile, deux crocodiles, trois crocodiles) lorsque l'arrière du véhicule que vous suivez passe l'objet choisi.
3. S'il faut moins de trois secondes à votre véhicule pour passer le même objet, vous le suivez de trop près pour qu'il puisse s'arrêter en toute sécurité.
4. S'il faut trois secondes ou plus à votre véhicule pour passer le même objet, vous avez établi une distance de suivi raisonnable, dans des conditions météorologiques idéales, entre votre véhicule et celui qui vous précède.
5. Dans des conditions routières moins qu'idéales, votre distance de sécurité devra augmenter. Trois secondes à vitesse d'autoroute vous permettent de réagir à un obstacle qui se trouve devant vous. Elles ne vous laisseront pas suffisamment de temps pour arrêter votre véhicule.



Pour éviter de heurter une voiture devant vous

- Soyez patient. Restez calme lorsque la circulation est lente. Surveillez les feux de freinage de la voiture qui vous précède, mais ne vous y fiez pas : ils peuvent ne pas fonctionner.
- Recherchez les problèmes qui pourraient avoir un effet sur le conducteur devant vous.
- Assurez-vous que la distance entre votre véhicule et celui qui le précède ne diminue pas.
- Ne présumez jamais des actions du conducteur qui vous précède. Par exemple, ne tenez pas pour acquis que le véhicule qui vous précède franchira un feu jaune; la plupart des conducteurs s'arrêteront, comme il se doit.
- Si le véhicule qui vous précède s'est arrêté, laissez-lui suffisamment de temps et de distance pour repartir.
- Portez attention à votre conduite. Ne conduisez jamais en étant distrait ou en détournant votre attention de la route.



Pour éviter d'être frappé par l'arrière

- Gardez vos feux de freinage propres et en bon état de marche. Freinez légèrement pour mettre en fonction les feux lorsque vous ralentez ou vous vous préparez à arrêter.
- Sachez ce qui se passe derrière vous, utilisez fréquemment vos rétroviseurs et veillez à ce que votre vitre arrière soit propre et exempte de givre ou de neige.
- Signalez bien à l'avance les virages, les arrêts et les changements de voie pour avertir le conducteur qui vous suit.
- Ralentez progressivement (sur une longue distance) pour donner au conducteur qui vous suit le temps et l'espace nécessaires pour réagir.
- Suivez le rythme de la circulation en respectant les limites de vitesse et en conduisant en fonction de l'état de la route.
- N'entravez ou ne bloquez jamais la circulation normale et raisonnable des véhicules.

Vitesse

La limite de vitesse affichée est la limite légale dans des conditions idéales.

Les accidents et les conditions routières dangereuses peuvent survenir à n'importe quelle vitesse. Les conducteurs doivent toujours conduire en fonction de leur capacité à voir et à s'arrêter en toute sécurité. Tenez compte de la circulation, de la route et des conditions météorologiques. Dans des conditions de faible luminosité telles que le brouillard ou la conduite de nuit, ne roulez qu'à une vitesse vous permettant de vous arrêter dans le champ des phares ou de la vision. Une vitesse excessive ne vous laisse pas le temps d'éviter un danger.

Conduire trop lentement constitue également un danger qui peut amener les autres conducteurs à se sentir frustrés et à tenter des manœuvres dangereuses telles que les talonnages et les dépassements dangereux. Conduisez toujours à une vitesse qui vous permet de vous arrêter à une distance sécuritaire.

Lorsque les panneaux de vitesse sont manquants ou que vous ne connaissez pas la [limite de vitesse](#) (en anglais seulement) les conditions suivantes s'appliquent :

- 100 km/h sur des parties asphaltées de l'autoroute transcanadienne;
- 80 km/h sur d'autres autoroutes asphaltées;
- 60 km/h sur des routes en gravier;
- 50 km/h dans les collectivités ou des zones scolaires non marquées.

Zones dangereuses

Le tronçon de route qu'un véhicule traverse avant de pouvoir s'arrêter s'appelle la zone de danger. Dans ce cas, il est physiquement impossible pour un conducteur d'arrêter son véhicule à temps pour éviter une collision.

La longueur de la zone de danger augmente avec la vitesse. En cas de mauvaises conditions routières, comme la pluie, la neige ou le verglas par exemple, la longueur de la zone de danger augmente également. Les excès de vitesse dans de telles conditions routières augmentent encore la zone de danger. Lorsque la vitesse est réduite, la zone de danger l'est aussi.

Placez votre pied sur la pédale de frein chaque fois que vous voyez un danger possible (par exemple, à l'approche d'une intersection, d'un animal sauvage à proximité ou sur l'autoroute).

Arrêt soudain et temps de réaction

Avant de pouvoir s'arrêter pour éviter un objet, il faut le voir. L'inattention, la fatigue, la mauvaise visibilité et d'autres distractions font que les conducteurs manquent souvent les dangers jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Même après avoir vu un objet sur votre chemin, vous pouvez continuer à rouler avant de le reconnaître comme un danger et de vous arrêter.

Temps de réaction et distance

Déplacez votre pied de l'accélérateur au frein lorsque vous vous rendez compte que vous devez vous arrêter. La distance parcourue par votre véhicule pendant ce temps est appelée distance de réaction.

Le conducteur vigilant moyen a besoin d'environ trois quarts de seconde pour appuyer sur la pédale de frein après avoir aperçu un danger. C'est ce qu'on appelle le temps de réaction. En trois quarts de seconde, votre véhicule, qui roule à environ 50 kilomètres à l'heure, parcourra 10 mètres (environ deux longueurs de voiture) avant que vous ne commenciez à freiner.



Freinage

Les freins doivent arrêter le véhicule. La distance parcourue par le véhicule avant les freins dépend de :

- La vitesse du véhicule
- L'état des freins
- L'état des pneus
- La nature et l'état de la surface de la route
- Le fait qu'un véhicule soit sur une route à l'horizontale ou qu'il se déplace vers le haut ou le bas d'une colline

Distance de freinage

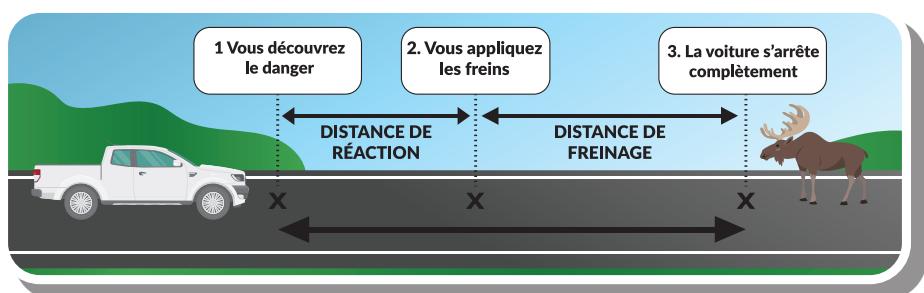
À une vitesse d'environ 30 kilomètres à l'heure, la distance de freinage moyenne est d'environ 10 mètres dans de bonnes conditions routières. La distance totale d'arrêt d'une voiture roulant à 30 kilomètres à l'heure, après que le conducteur a vu une raison de s'arrêter, est la somme de la distance de réaction et de la distance de freinage, soit un total d'environ 20 mètres ou cinq longueurs de voiture.

Distance d'arrêt

La distance d'arrêt se compose de deux segments.

La première est la distance de réaction, également appelée distance de réflexion. Il s'agit de la distance parcourue entre le moment où vous reconnaissiez un danger et le moment où vous appuyez sur la pédale de frein. Cette distance augmente avec la vitesse de déplacement du véhicule.

La deuxième distance est la distance de freinage et correspond à la distance totale de freinage jusqu'à l'arrêt complet. La distance de freinage augmente avec la vitesse et d'autres facteurs tels que les conditions météorologiques, l'état de la route, les pneus et le système de freinage. Les véhicules équipés d'un système de freinage antibloquage ont tendance à freiner plus rapidement sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météorologiques.



Transmission manuelle

Appuyez sur l'accélérateur pour accélérer un peu le moteur et relâchez lentement l'embrayage jusqu'à ce que vous sentiez le point de contact ou de friction. Relâchez lentement la pédale d'embrayage et accélérez légèrement en même temps.

Lorsque le véhicule atteint environ 15 kilomètres à l'heure, il est nécessaire de passer à la seconde vitesse. Appuyez sur l'embrayage et relâchez en même temps l'accélérateur, mettez le levier de vitesse au point mort et passez à la deuxième vitesse. Relâchez lentement l'embrayage, en particulier par le point de friction, et appuyez en même temps doucement sur l'accélérateur. Répétez cette procédure pour passer à des vitesses plus élevées.

Lorsque vous ralentissez, répétez cette procédure de vitesse supérieure à inférieure. Cela permet au moteur de freiner.

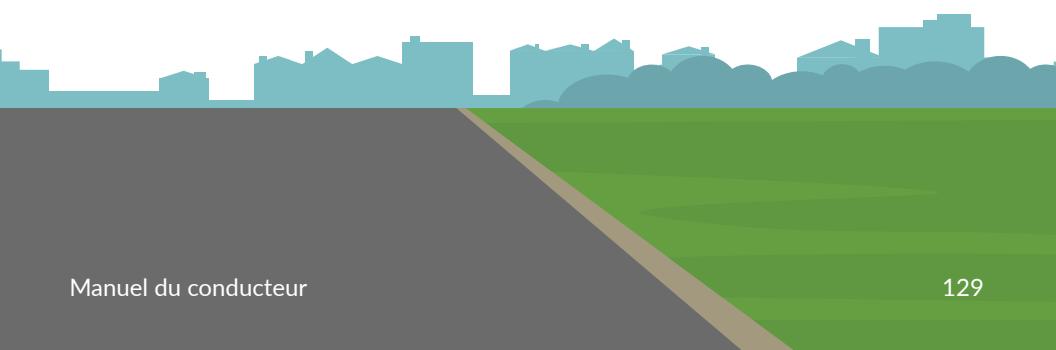
Lorsque des phares sont requis

Tous les véhicules doivent être équipés de phares fonctionnels. Les phares doivent être allumés :

- D'une demi-heure avant le coucher du soleil à une demi-heure après le lever du soleil.
- À tout moment lorsque la visibilité vous empêche de voir clairement les personnes et les véhicules à une distance de 150 mètres ou moins.

Si le véhicule est équipé de feux de jour, assurez-vous qu'ils fonctionnent correctement.

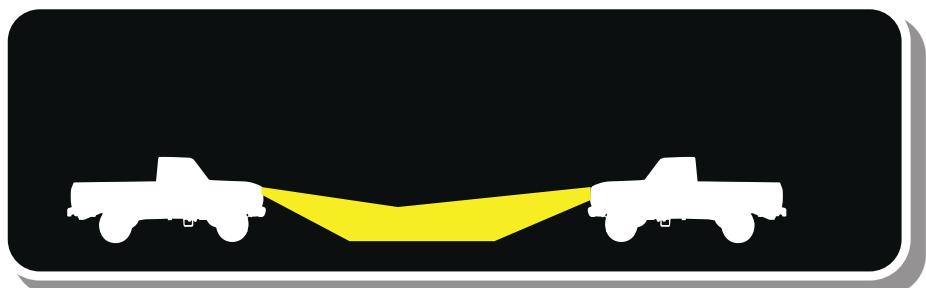
Si votre véhicule n'est pas équipé de feux de jour, utilisez vos phares de croisement en permanence.



N'utilisez les phares de route que lorsque vous conduisez en rase campagne, en l'absence d'autres voitures.



Atténuez les phares lorsque vous croisez un véhicule à moins de 150 m.



Atténuez les phares lorsque vous approchez de l'arrière ou dépasssez à 150 m.



Phares de route et phares de croisement

Après la vitesse, l'utilisation inadéquate ou incorrecte des phares est la cause la plus fréquente des collisions nocturnes. Trop de conducteurs essaient de rouler à la même vitesse la nuit que le jour. Ralentissez. Ne conduisez jamais à une vitesse telle que vous ne puissiez pas vous arrêter sur la distance que vous pouvez voir avec vos phares, sinon vous conduisez trop vite pour la puissance de vos phares. Cela signifie que vous ne verrez pas un obstacle à temps pour éviter une collision. Assurez-vous que vos phares sont toujours propres afin d'obtenir une portée maximale du faisceau lumineux.

Éblouissement

La nuit, les phares éblouissants des voitures venant en sens inverse ou le reflet des lumières (de l'arrière) dans votre rétroviseur peuvent réduire considérablement votre vision. L'éblouissement provoque la contraction de la pupille de l'œil et il faut environ sept secondes pour que la pupille se rétablisse et se réadapte à la lumière moins intense. Si vous roulez à 90 kilomètres à l'heure pendant ces sept secondes, votre voiture aurait parcouru 125 mètres alors que vous n'aviez aucune vision. Pour éviter les effets de l'éblouissement, dirigez votre regard loin des phares en regardant au bord droit de la route. Pour réduire l'éblouissement par l'arrière, réglez votre rétroviseur ou utilisez un rétroviseur jour-nuit.

Entretien de vos phares

Vérifiez régulièrement vos phares pour vous assurer qu'ils sont bien orientés, qu'ils ne présentent pas de fissures et qu'ils sont propres. Sur une route plane, les feux de croisement doivent révéler les objets situés à une distance d'au moins 30 mètres (environ 100 pieds). Les phares doivent être orientés en dessous du niveau des yeux du conducteur venant en sens inverse.

Gradation de vos phares

Vous ne devez utiliser vos phares de route que lorsque vous conduisez en rase campagne, sans que d'autres voitures ne s'approchent de vous ou ne vous dépassent. Utilisez toujours les feux de croisement lorsque vous vous approchez d'autres voitures, lorsque vous conduisez dans des zones où il y a des lampadaires, dans le brouillard et lorsque vous suivez un autre véhicule.

Lorsque vous croisez un véhicule venant en sens inverse, vous devez diminuer l'intensité de vos phares lorsque vous êtes à moins de 150 mètres de ce véhicule.

N'attendez pas que l'autre conducteur diminue l'intensité de ses lumières d'abord.

Lorsque vous suivez d'autres véhicules, vous devez utiliser vos feux de croisement lorsque vous êtes à moins de 150 mètres de l'arrière de la voiture qui vous précède. Vos feux peuvent aveugler le conducteur qui vous précède s'ils se reflètent dans son rétroviseur.

Utilisateurs de la route vulnérables

Les utilisateurs de la route vulnérables sont ceux qui utilisent ou travaillent sur nos routes avec peu ou pas de protection contre les accidents :

- Piétons
- Cyclistes
- Travailleurs de l'entretien routier
- Utilisateurs de micro-mobilité (petits véhicules légers roulant à une vitesse inférieure à 32 kilomètres à l'heure)
- Premiers intervenants (ambulances, pompiers)
- Personnel chargé de l'application de la loi (police, exécution du code de la route)
- Personnel de service (opérateur de dépanneuse, préposé à l'entretien des services publics)
- Motocyclistes

Il existe des lois et des règles en vertu de la [Highway Traffic Act](#) [code de la route] pour protéger les personnes qui utilisent les autoroutes ou travaillent à proximité.

Règle d'un mètre (cyclistes et piétons)

Les conducteurs doivent laisser un mètre d'espace libre entre leur véhicule et une bicyclette ou un piéton sur les routes où la vitesse est limitée à 60 kilomètres à l'heure ou moins. Lorsque les limites de vitesse affichées sont supérieures à 60 kilomètres à l'heure, la distance requise est d'un mètre et demi.

En vertu du [code de la route], le terme « piéton » désigne une personne à pied, une personne utilisant une aide à la mobilité ou un enfant dans une poussette ou un traîneau. Les infractions à la règle du mètre sont passibles d'une amende de 100 à 400 dollars, d'une peine de prison de deux à quatorze jours et de deux points d'inaptitude.

Les automobilistes doivent être prudents, respectueux et partager la route avec les cyclistes. Selon les circonstances et la position du cycliste, vous devrez peut-être changer de voie pour le dépasser en toute sécurité.



Lorsqu'un cycliste est sur la route, les conducteurs doivent :

- Réduire leur vitesse
- Laisser une distance de sécurité
- Éviter d'utiliser le klaxon

Lorsque vous tournez à gauche, faites attention aux cyclistes qui arrivent en sens inverse et cédez-leur le passage, comme vous le feriez pour les automobilistes qui arrivent en sens inverse. Lorsque vous tournez à droite, cédez le passage à tout cycliste circulant sur votre droite.

Les automobilistes doivent franchir la ligne médiane lorsqu'ils dépassent des bicyclettes, uniquement lorsque cela ne présente aucun danger. Vérifiez qu'il n'y a pas de cyclistes avant d'ouvrir les portes de votre véhicule.

Les enfants à vélo peuvent être imprévisibles. Attendez-vous à l'inattendu et ralentissez.

Emportéage

Recherchez les cyclistes avant d'ouvrir les portes de votre véhicule.

Le fait d'ouvrir la portière d'un véhicule motorisé de manière dangereuse sur le chemin d'un autre usager de la route qui s'approche est appelé « emportéage ». L'emportéage peut se produire lorsqu'un conducteur s'est garé ou arrêté pour sortir de son véhicule ou lorsque des passagers sortent d'une voiture, d'un taxi, d'une voiture partagée ou d'un camion et se retrouvent sur le chemin d'un cycliste ou d'un autre véhicule circulant sur une voie de circulation adjacente.

L'emportéage peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en particulier pour les cyclistes ou les occupants qui sortent d'un véhicule motorisé pour s'engager sur la voie de circulation.

Avant de sortir du véhicule, effectuez une vérification visuelle en regardant au-dessus de votre épaule. Une méthode efficace pour éviter l'emportéage consiste à tendre la main la plus éloignée de la porte vers l'autre côté du corps pour engager la poignée et ouvrir la porte. Cela oblige l'occupant à tourner la tête et le corps vers l'arrière du véhicule, ce qui permet un contrôle visuel avant l'ouverture de la porte.

Zones de construction

Les zones de construction sont des zones à haut risque où les travailleurs sont très proches de la circulation routière avec peu ou pas de protection. Tous les automobilistes doivent être extrêmement vigilants lorsqu'ils s'approchent d'une zone de construction et respecter strictement tous les panneaux d'avertissement, de direction et de limite de vitesse.

Lors de la traversée d'une zone de construction, il peut y avoir des distractions et les niveaux de bruit peuvent être élevés, ce qui limite la capacité des travailleurs à déterminer la vitesse ou la proximité des véhicules qui s'approchent.

Les conducteurs doivent être particulièrement attentifs aux mouvements des travailleurs et respecter une distance de sécurité. Le non-respect de la signalisation des zones de construction peut entraîner des sanctions sévères. Les amendes sont doubles dans les zones de construction.

Il arrive que les panneaux de signalisation des zones de construction restent en place bien qu'il n'y ait pas d'utilisation d'équipement lourd ou de présence d'ouvriers. La signalisation doit rester en place en raison de l'état de la route ou de la proximité d'équipements lourds ou d'autres dangers pour l'usager de la route. Dans ces situations, les panneaux de signalisation des zones de construction doivent toujours être strictement respectés et seront appliqués par les forces de l'ordre.

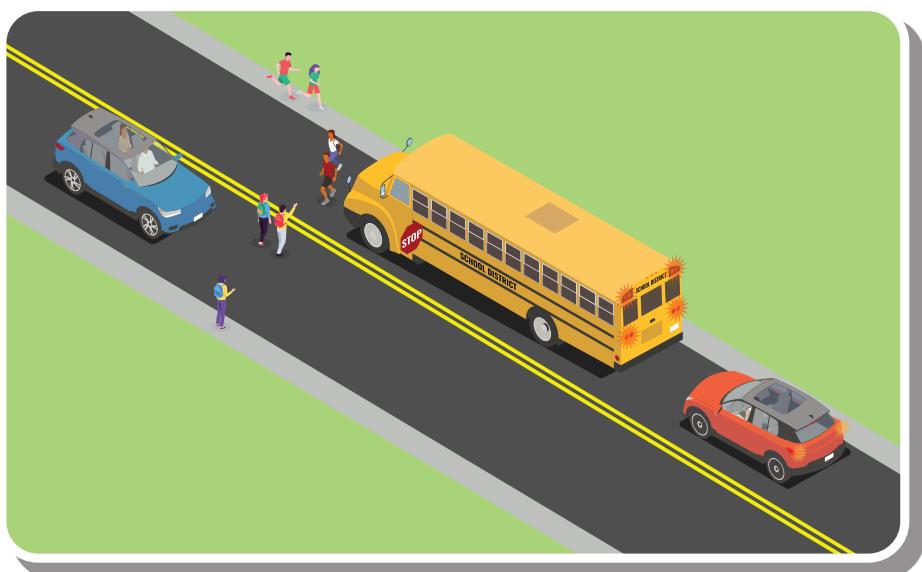


Rencontrer un autobus scolaire

Soyez extrêmement prudent lorsque vous conduisez près d'un autobus scolaire. Lorsqu'un autobus scolaire embarque ou débarque des enfants, des signaux visuels tels que des feux clignotants ou un panneau d'arrêt sont en fonction. **VOUS DEVEZ VOUS ARRÊTER** dans les deux sens et rester à l'arrêt jusqu'à ce que l'autobus se remette en route, que le conducteur vous fasse signe de partir ou que les feux clignotants et le panneau d'arrêt soient désactivés.

Sur les routes à plusieurs voies sans terre-plein, toute la circulation doit s'arrêter lorsqu'un autobus scolaire est à l'arrêt avec ses feux clignotants. Cela inclut la circulation dans toutes les directions et sur toutes les voies.

Le dépassement d'un autobus scolaire dont les feux sont allumés ou l'excès de vitesse dans une zone scolaire entraînera des accusations d'infractions en vertu de la Highway Traffic Act [code de la route] et l'accumulation de six points d'inaptitude.



Priorité pour les véhicules d'urgence

Les véhicules d'urgence sont équipés de feux clignotants rouges ou d'une combinaison de feux clignotants rouges et bleus, ainsi que d'une cloche ou d'une sirène.

La priorité est donnée à tout véhicule d'urgence dont les feux ou les sirènes sont activés. Si vous vous approchez d'un véhicule avec des équipements d'urgence en fonctionnement, réduisez votre vitesse et préparez-vous à vous arrêter.

Lorsque vous approchez d'un véhicule d'urgence, vous devez :

- Rendre immédiatement la priorité.
- Activer votre clignotant.
- Vous ranger sur la droite, à l'écart d'une intersection. Sur une route à deux voies, vous garer du côté le plus dégagé pour permettre au véhicule d'urgence de passer.
- Rester à l'arrêt jusqu'à ce que le véhicule d'urgence soit passé.
- Si vous vous arrêtez la nuit, il est de bon ton de veiller à ce que l'intensité de vos phares soit diminuée.

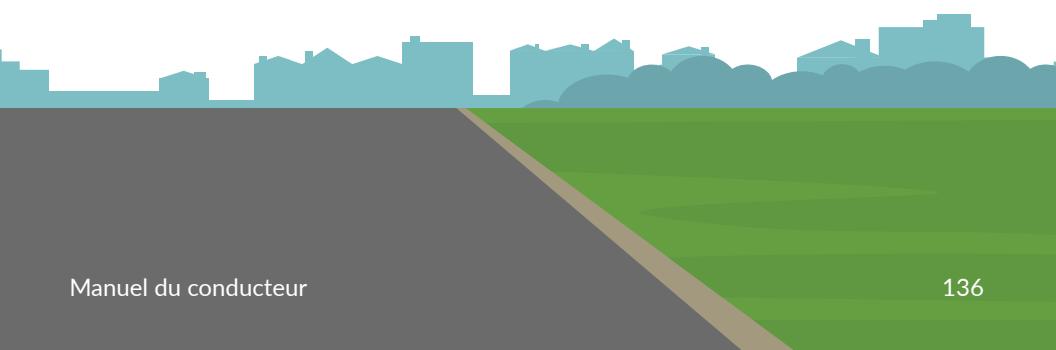
Laissez suffisamment d'espace et passez avec prudence si on vous le demande.



Ralentissez et créez un corridor de sécurité

La loi sur le corridor de sécurité oblige les conducteurs à ralentir et à changer de voie pour vous éloigner lorsqu'un véhicule d'urgence ou un véhicule désigné est arrêté sur une voie ou sur le bord ou l'accotement d'une route et que ses feux clignotants sont activés. Créez une voie tampon en ralentissant et en mettant autant de distance que possible entre vous et le véhicule arrêté.

Les conducteurs doivent réduire leur vitesse d'au moins 30 kilomètres à l'heure par rapport à la limite de vitesse affichée. Dans les zones de 60 kilomètres à l'heure ou moins, la vitesse doit être réduite à 30 kilomètres à l'heure au maximum.



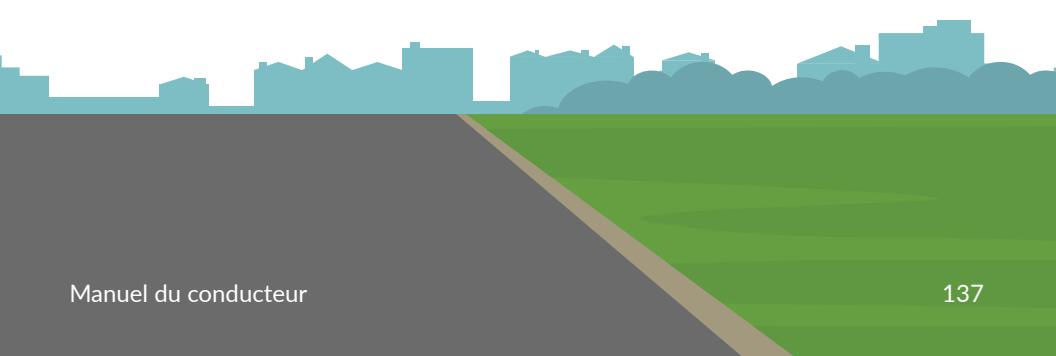
Le fait de se déplacer et de réduire sa vitesse protège les conducteurs de véhicules d'urgence et d'autres véhicules désignés, en particulier lorsque leur travail les oblige à s'arrêter sur l'autoroute et le long de celle-ci pour exercer leurs fonctions.

Cela comprend les travailleurs d'urgence tels que :

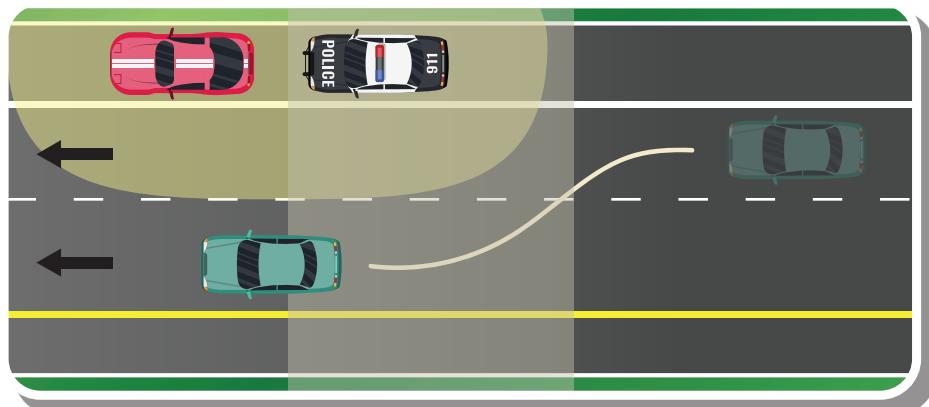
- Police;
- Pompiers;
- Ambulanciers;
- Agents des services de recherche et de sauvetage;
- Assistance dépannage ou camion de remorquage;
- Agents d'application de la loi municipale, provinciale ou fédérale;
- Conducteurs de véhicules publics et véhicules de service.

En ralentissant et en vous déplaçant, vous augmentez la sécurité de ces travailleurs dans l'exercice de leurs fonctions et réduisez le risque qu'ils soient heurtés par un véhicule.

Le fait de ne pas ralentir et de ne pas se déplacer peut entraîner des amendes ou d'autres sanctions, y compris l'accumulation de quatre points d'inaptitude.

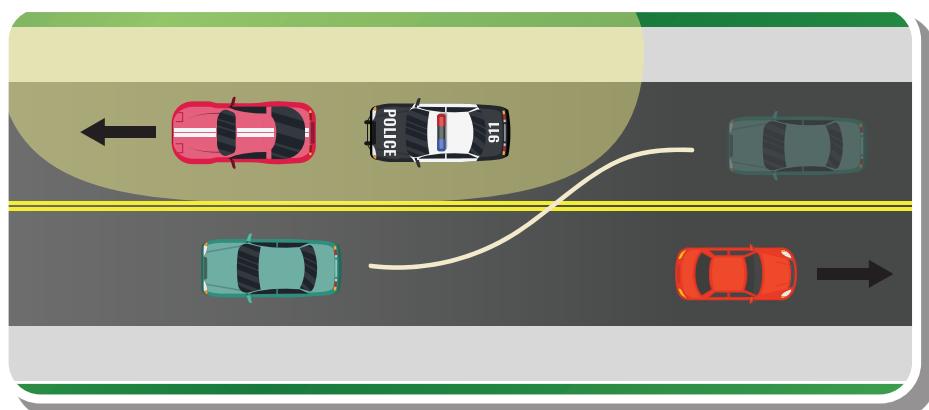


Véhicule sur l'accotement dans une voie double



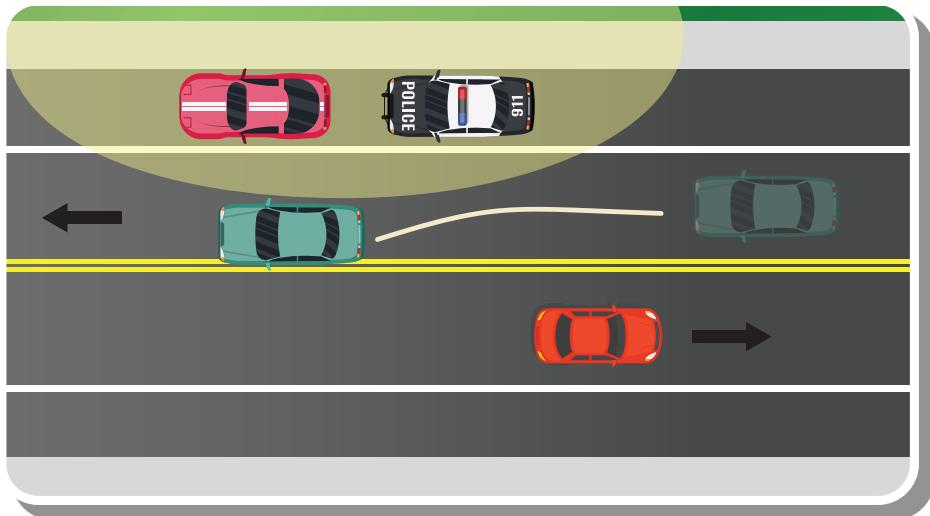
Lorsqu'il y a une autre voie dans la même direction, ralentissez et changez de voie de manière à ce qu'il y ait une voie complète entre vous et le véhicule désigné, uniquement lorsque cela ne présente aucun danger.

Véhicule dans une seule voie



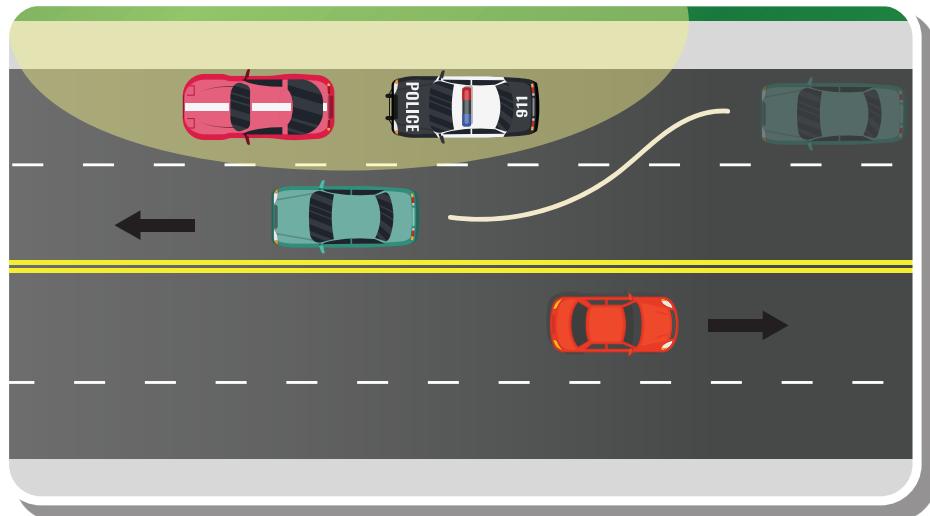
Ralentissez et changez de voie lorsqu'il est sécuritaire de le faire. Cédez le passage à la circulation en sens inverse ou à la circulation dans l'autre voie. Sinon, arrêtez votre véhicule et attendez de pouvoir continuer en toute sécurité. Vous ne devez dépasser qu'un véhicule désigné.

Véhicule sur l'accotement dans une seule voie



S'il n'est pas possible de changer de voie, restez dans la voie dans laquelle vous circulez, mais mettez autant de distance que possible entre votre véhicule et le véhicule désigné.

Véhicule dans une voie double



Changez de voie si une autre voie circule dans la même direction, ou mettez autant de distance que possible en toute sécurité entre votre véhicule et le véhicule désigné.

Tenue appropriée

Tenez compte de votre capacité à conduire votre véhicule en toute sécurité chaque fois que vous prenez le volant.

Il incombe au conducteur de choisir des vêtements et des chaussures appropriés qui lui permettent de conduire en toute sécurité. Certains choix de vêtements et de chaussures compromettent la sécurité lorsque la conduite est gênée par l'inconfort, l'adhérence insuffisante et l'interférence avec les pédales ou les tapis de sol.

Le port de chaussures inappropriées pour conduire un véhicule ou la conduite pieds nus n'est pas illégal, mais n'est pas recommandé. Des chaussures inappropriées ou des pieds nus peuvent avoir un effet négatif sur le contrôle du véhicule par le conducteur. Cela est particulièrement vrai lorsque le pied glisse des pédales ou lorsque la pression exercée sur les pédales est insuffisante, notamment lors du freinage.

Les chaussures inappropriées comprennent :

Les chaussures avec une semelle de moins de 10 mm d'épaisseur, comme les **sandales de plage (tongs et claquettes)**, sont considérées comme dangereuses pour la conduite.

Les **talons hauts** ne sont pas pratiques pour appuyer sur les pédales, car le talon peut se coincer en dessous, ce qui vous empêche d'appuyer à fond, ce qui est important lors d'un freinage d'urgence.

Les **mules** ne sont pas sécuritaires pour la conduite car vos pieds peuvent glisser lorsque vous utilisez les pédales.

Les **bottes surdimensionnées** peuvent vous amener à toucher simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. Choisissez des chaussures suffisamment étroites pour pouvoir toucher les pédales individuellement.

Les vêtements qui peuvent causer des préoccupations comprennent :

Les vêtements encombrants tels que les vestes d'hiver lourdes ou les combinaisons de neige sont courants dans notre climat hivernal. Le port de vêtements encombrants peut réduire votre capacité à accéder aux commandes du véhicule et entraver les mouvements rapides tels que le braquage et le freinage d'urgence.

L'ajout d'un volume supplémentaire autour du visage et du cou (écharpe, sweat à capuche, etc.) peut être dangereux, en particulier pour se garer en parallèle ou changer de voie dans la circulation. Un conducteur prudent a besoin d'une grande liberté de mouvement et d'une bonne visibilité à tout moment.

Tout vêtement susceptible d'entraver les mouvements ou la visibilité est déconseillé.

Entretien de votre véhicule

Il incombe au conducteur de s'assurer que son véhicule est conforme aux normes de sécurité avant de prendre la route.

Vérifiez l'état externe de votre véhicule avant de l'utiliser. Les fenêtres, les surfaces extérieures et les compartiments de rangement ouverts doivent être propres, exempts de saleté, de neige et de glace, ainsi que de matériaux détachés susceptibles de s'échapper du véhicule.

Lors du transport de matériaux en vrac dans une camionnette ou sur une remorque, les matériaux doivent être bien arrimés et couverts.

Conformément à la [Highway Traffic Act](#) [code de la route] et au [Licensing and Equipment Regulations](#) [règlement sur les permis et les équipements] il est interdit de conduire sur les routes publiques un véhicule présentant des déficiences mécaniques, électriques ou structurelles. Le fait de ne pas s'assurer que votre véhicule est sécuritaire peut entraîner des amendes et la confiscation du véhicule.

L'entretien du véhicule peut être classé en trois catégories.

1. Vérification quotidienne ou hebdomadaire par le conducteur

- Gardez votre véhicule propre à l'intérieur et à l'extérieur. Les ceintures de sécurité, en particulier, doivent être nettoyées pour éviter que la saleté et l'humidité ne pénètrent dans le mécanisme de rétraction et ne les empêchent de fonctionner correctement.
- Vérifiez la pression de vos pneus. Des pneus sous-gonflés de plus de 27,5 kPa (environ quatre livres) peuvent constituer un grave danger pour la sécurité. De plus, vérifiez si les pneus sont endommagés ou usés.

- Vérifiez que toutes les lumières sont opérationnelles et propres.
- Vérifiez que les essuie-glace sont correctement fixés aux balais d'essuie-glace. Si les essuie-glace ne nettoient pas la fenêtre sans laisser de traces, remplacez-les. Assurez-vous qu'il y a suffisamment de liquide lave-glace dans le réservoir.
- Lorsque le moteur est froid, vérifiez sous le capot que le niveau d'huile, d'antigel dans le radiateur, de lave-glace et de liquide de frein est correct. Vérifiez toute présence de fissures et de fuites dans les tuyaux et l'usure ou le relâchement des courroies de ventilateur.
- Tous les véhicules doivent être complètement libres de la glace et de la neige. La vision du conducteur ne doit pas être bloquée par de la glace et de la neige.

2. Entretien régulier par le conducteur ou le garage

Exemples de services requis :

- Changements d'huile et de filtre
- Changements de liquide de transmission
- Changements d'huile du différentiel d'essieu

Les éléments suivants doivent être inspectés :

- Arbres d'entraînement et d'essieu;
- Réservoirs de direction, de freins et d'embrayage;
- Niveaux du système de refroidissement;
- Système de freinage;
- Suspension avant, y compris l'alignement et l'état des roulements à billes, des arbres de direction, des amortisseurs et des ressorts;
- Direction des phares;
- Réglages du moteur, y compris le jeu des soupapes, le calage de l'allumage, le distributeur et les bougies d'allumage;
- Carburateur ou système d'injection de carburant et élément de filtre à air.

3. Entretien spécial

Tout ce qui dépasse l'entretien simple, y compris les rappels de sécurité du véhicule et la certification des normes de sécurité, doit être effectué par un concessionnaire ou un mécanicien agréé.

Conduite de nuit

Conduire la nuit est plus dangereux que de conduire pendant le jour. La distance que vous pouvez voir devant vous diminue considérablement. Il est important de ne pas conduire plus vite que la puissance de vos phares vous le permet et de réduire votre vitesse jusqu'à ce que vos yeux aient récupéré de l'éblouissement des phares des autres véhicules. La principale règle pour conduire la nuit est de ralentir.

Conduite par mauvais temps

Pluie

La pluie agit comme lubrifiant. Les routes risquent d'être glissantes quelques minutes après la pluie ou après une légère bruine. Lorsque les précipitations augmentent, les pneus ont du mal à se frayer un chemin dans l'eau pour rester en contact avec la route. S'il y a trop d'eau ou si le véhicule roule trop vite, les pneus peuvent déraper sur l'eau (aquaplanage). La direction tire d'un côté et il devient difficile de maîtriser le véhicule. Ralentissez et conduisez en fonction des conditions routières.

La visibilité est réduite dans des conditions de pluie. Utilisez vos essuie-glaces à différentes vitesses pour garder le pare-brise dégagé.

Dirigez, freinez et changez de vitesse en douceur, et laissez un espace supplémentaire entre vous et la voiture qui vous précède. Cela réduira la quantité d'eau qui peut obscurcir votre vision et vous donnera une plus grande distance de freinage sur les routes glissantes.

Évitez les flaques d'eau. Ce qui semble être une flaqué d'eau peu profonde peut en fait être un nid-de-poule profond, qui pourrait endommager votre véhicule, abîmer une jante ou provoquer une crevaison. Les projections d'eau peuvent noyer votre moteur ou diminuer l'efficacité de vos freins.

Brouillard

Lorsque vous conduisez dans le brouillard, réduisez votre vitesse, utilisez vos phares de croisement, augmentez votre distance de suivi et utilisez le marquage des voies comme guide. Dans un brouillard très dense, sans visibilité :

- Déplacez-vous en toute sécurité le plus loin possible de la route et arrêtez-vous.
- Activez les feux de détresse et le plafonnier, éteignez les phares.
- Conduite hivernale Ne retournez pas sur la route tant que les conditions ne se sont pas améliorées.

Conduite hivernale

Soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez en hiver. Préparez votre véhicule à l'hiver et adaptez vos habitudes de conduite.

Routes glacées – Lorsque la température descend en dessous du point de congélation, les routes mouillées deviennent glacées et glissantes. Certaines sections telles que les zones ombragées, les ponts et les viaducs gélent en premier. Regardez vers l'avant et ralentissez. Relâchez la pédale de l'accélérateur progressivement. Une libération soudaine peut causer un effet déséquilibrant. Si le véhicule dérape, passez au point mort (automatique) ou appuyez sur la pédale d'embrayage (manuelle) et dirigez-vous dans la direction souhaitée.

Appliquez les freins. Si une ou plusieurs roues se bloquent (freins conventionnels), relâchez les freins et réappliquez-les plus doucement.

Si votre véhicule est équipé de freins antiblocage, ne les pompez pas. Appuyez complètement et fermement sur la pédale de frein et l'ordinateur du système de freinage antiblocage fera le reste.

Sur les routes glissantes, ralentissez, restez à bonne distance du véhicule qui vous précède et évitez les virages, les freinages, les accélérations brusques, etc.

Glace noire – Des plaques de glace que l'on ne voit pas forcément parce que la chaussée est transparente. Soyez conscient que la glace noire peut exister et réduisez votre vitesse. Cela vous permettra d'avoir une maîtrise maximale.

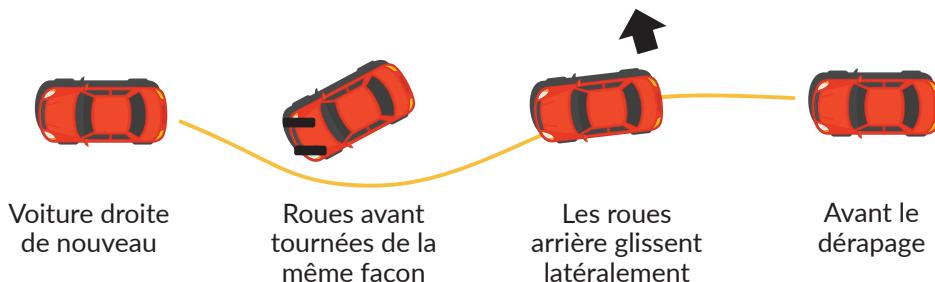
Démarrer sur la glace – Les pneus peuvent mieux adhérer à une surface glissante si vous accélérez doucement. Vous pouvez même démarrer en petite vitesse pour éviter les dérapages et les roues qui tournent.

Neige – La neige peut être tassée et aussi glissante que la glace. Elle peut également être rugueuse, lisse ou moue. Dans tous les cas, cela peut présenter un danger pour votre conduite.

La tenue de route du véhicule sera améliorée dans des conditions hivernales sévères en veillant à ce que des pneus d'hiver identiques soient installés sur les quatre roues.

Au fur et à mesure qu'un pneu s'use, la traction dans la neige est réduite. Les pneus qui sont usés près des indicateurs d'usure de la bande de roulement ont une traction réduite et ne doivent pas être utilisés.

Direction et dérapage – Ne faites jamais de virages brusques ou serrés sur des routes glissantes. Essayez d'anticiper vos virages et commencez à ralentir bien avant une intersection ou un virage sur l'autoroute. Si l'arrière de votre véhicule commence à déraper, sur un véhicule à traction arrière, retirez votre pied de l'accélérateur et du frein et dirigez-vous dans la direction du dérapage. Sur un véhicule à traction avant, accélérez légèrement pour sortir votre véhicule du dérapage. Une fois que le véhicule commence à se redresser, préparez-vous à un nouveau dérapage dans la direction opposée. Vous devez toujours concentrer votre attention sur la chaussée dans la direction où vous souhaitez circuler.



Conduite lente

Le fait de rouler lentement au point de gêner ou de bloquer le flux normal de la circulation constitue une infraction. Si, pour une raison quelconque, vous devez conduire lentement en raison de problèmes mécaniques ou autres :

- Déplacez-vous sur la voie de droite et laissez passer les autres véhicules;
- Sortez de la route et arrêtez-vous pour permettre à la circulation de passer;
- Utilisez vos clignotants d'urgence.



Cours pour améliorer les compétences de conduite

Divers cours sont offerts à Terre-Neuve-et-Labrador pour promouvoir la conduite sécuritaire, notamment :

1. La conduite défensive

Un programme de six heures sur les techniques de conduite défensive. Ce cours est conçu principalement pour les conducteurs adultes et constitue souvent une formation exigée par les employeurs. Le cours inculque des habitudes de conduite sécuritaires tout au long de la vie et aide les employeurs à réduire les accidents et les absences qui en découlent.

2. Cours de perfectionnement du conducteur

Un programme de six heures destiné aux conducteurs de véhicules commerciaux et axé sur les techniques de conduite défensive.

3. Réduction des points d'inaptitude

Un programme de six heures qui peut retirer jusqu'à quatre points d'inaptitude de votre dossier de conduite (certaines conditions s'appliquent).

4. Programme de permis de conduire progressif

Le permis de conduire progressif est un processus de délivrance du permis de conduire étape par étape, conçu pour aider les conducteurs débutants (nouveaux) à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour conduire un véhicule motorisé en toute sécurité. Le programme comprend une formation en classe et en véhicule qui est approuvée par le bureau d'immatriculation des véhicules. Accessible aux personnes âgées de 16 ans et plus*, le programme augmente progressivement les priviléges de conduite au cours des deux premières années de conduite du nouveau conducteur.

*Certaines personnes peuvent être admissibles à un rabais d'assurance.

5. Formation de conduite de motocyclette

Programme de vingt-cinq heures conçu pour fournir les compétences et les connaissances nécessaires à une conduite sécuritaire et agréable des motocyclettes.

Le registraire exige qu'une personne fournisse la preuve qu'elle a suivi un ou plusieurs des cours suivants avant de rétablir un permis de conduire qui a été suspendu. Les suspensions peuvent être dues à une suspension administrative en vertu de la Highway Traffic Act [code de la route] ou à une condamnation en vertu du Code criminel du Canada pour conduite en état d'ébriété ou refus de fournir un échantillon.

1. Atelier sur le conducteur responsable (un cours pour les conducteurs dont le permis est suspendu)

Un programme obligatoire de huit heures pour les conducteurs dont le permis a été suspendu en vertu du système de points d'inaptitude.

2. Programme de formation sur l'alcool et les drogues « Think First » (SHIP)

Un programme obligatoire de quatre heures pour les conducteurs dont le permis a été suspendu à la suite d'une suspension administrative de sept jours, suivie d'une suspension administrative de 90 jours liée aux drogues ou à l'alcool. La réussite de ce cours est nécessaire pour demander le rétablissement du permis de conduire après une suspension de 90 jours, dans l'attente d'une procédure pour une accusation de conduite en état d'ébriété.

3. Services de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie

Les services de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie évaluent la présence de troubles liés à l'utilisation de substances, déterminent les protocoles de traitement appropriés et assurent l'éducation et la sensibilisation aux effets négatifs de la conduite en état d'ébriété.

Si vous faites l'objet d'une suspension de permis de conduire pour conduite en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants, il se peut que vous deviez suivre le programme de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie avant de recouvrer vos priviléges de conducteur.

Il est obligatoire pour tous les conducteurs reconnus coupables d'un délit de conduite en état d'ébriété au sens du Code criminel de suivre le programme de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie avant la mise en place d'un programme d'antidémarreur obligatoire.

Sécurité des motocyclettes

Cette section n'est pas destinée à être une étude approfondie de la conduite des motocyclettes. Les motocyclistes doivent connaître les règles de la route énoncées dans les sections précédentes de ce guide et savoir manier et maîtriser leur moto avant de tenter de passer le test d'équilibre et l'examen de conduite.

Obtention d'un permis de motocyclette

Pour obtenir un permis pour la conduite d'une motocyclette à Terre-Neuve-et-Labrador, vous devez être âgé d'au moins 16 ans (avec l'accord de vos parents).

Vous devez passer un test d'équilibre, un examen écrit, un examen sur la signalisation, un examen de la vue et un examen de conduite.

Vous pouvez être dispensé de l'obligation de passer l'épreuve de manœuvre d'équilibre sur motocyclette si vous avez suivi avec succès un cours de sécurité pour motocyclistes approuvé par le registraire. Vous devez présenter un certificat de réussite au bureau d'immatriculation des véhicules pour pouvoir bénéficier de la dispense de test d'équilibre.

Après avoir passé avec succès le test d'équilibre, l'examen écrit, l'examen sur la signalisation et l'examen de la vue, et payé les droits requis, vous recevrez un permis de classe 6 de niveau I (permis d'apprenti pour la conduite d'une motocyclette).

S'il s'agit de votre premier permis de conduire, vous devez passer un an dans la classe 6, niveau I (apprenti). Ce délai est réduit à huit mois après la réussite d'un cours de formation à la conduite d'une motocyclette reconnu. Après cette période, l'apprenti est admissible à l'examen de conduite.

Si vous êtes déjà titulaire d'un permis de conduire (sans mention « apprenti » ou « débutant » sur votre permis de conduire), la période d'attente obligatoire pour passer l'examen de conduite est de trois mois. Ce délai peut être réduit à un mois après la réussite d'un cours de sécurité pour motocyclistes approuvé.

L'obtention de compétences de sécurité en motocyclette nécessite de la pratique. Avant de prendre la route, vous devez acquérir des compétences de base pour assurer votre sécurité.

Test d'équilibre en motocyclette

Les tests d'équilibre sont effectués dans les Centres d'examen de conduite du bureau d'immatriculation et les centres de services gouvernementaux dans toute la province.

Lorsque vous vous présentez pour les tests, vous devez apporter ce qui suit :

- Des vêtements qui couvrent tout votre corps. Les vêtements réfléchissants sont préférables.
- Un casque et une protection oculaire approuvés.
- Votre motocyclette, en parfait état.
- Une preuve d'assurance (papier de responsabilité rose).
- La preuve d'immatriculation de la motocyclette.
- Une pièce d'identité avec photo.

Les opérations suivantes seront observées pendant l'examen :

- Actionner les commandes – pouvoir désigner n'importe laquelle des commandes de fonctionnement principales et secondaires.
- Maîtrise du moteur – démarrage et arrêt du moteur pendant le test.
- Passage à la vitesse supérieure ou rétrogradée – changement de vitesse en conduisant.
- Louvoiement : louvoiement sur un parcours de cônes.
- Équilibre en ligne droite – rouler aussi lentement que possible sur un parcours de cônes.
- S'arrêter rapidement – arrêter la moto aussi vite que possible sans faire déraper les roues.

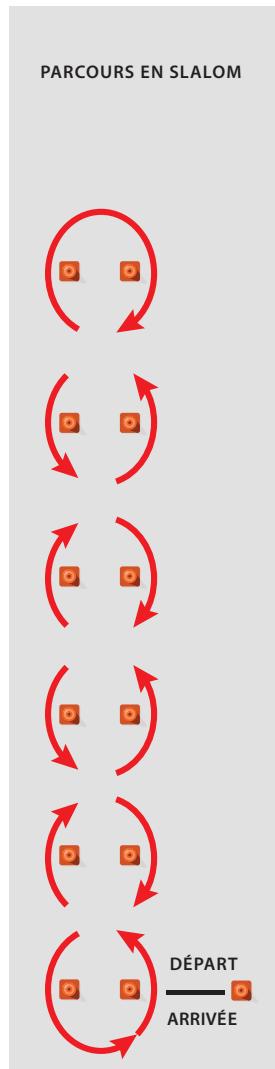
Le test d'équilibre en moto se déroule en deux manœuvres.

Test de slalom

Le test de slalom commence avec le motocycliste à la ligne de départ et d'arrivée. Le motocycliste commence à manœuvrer autour des cônes dans la direction des flèches dans un mouvement en slalom. La première étape du test est considérée comme réussie lorsque le motocycliste est revenu à la ligne de départ et d'arrivée.

Restrictions

- La maîtrise doit être maintenue sur tout le parcours.
- Vous ne pouvez pas frapper un cône ou manquer un ensemble de cônes.
- Votre pied ne peut pas toucher le sol.



Conduite en ligne droite et freinage

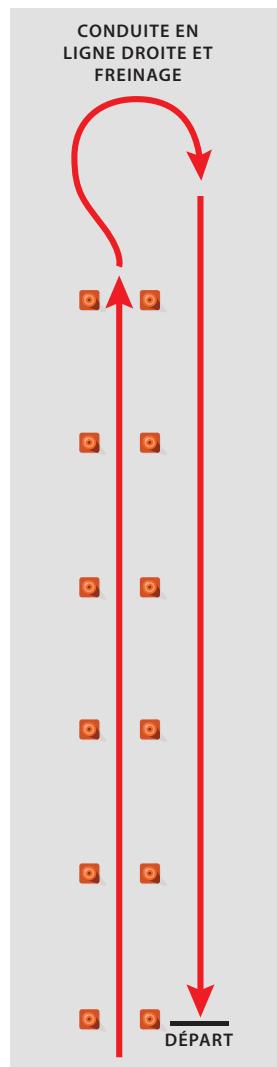
Le motocycliste doit faire preuve d'une bonne maîtrise de l'accélérateur, d'un bon équilibre et ne doit pas utiliser ses pieds pour maîtriser la moto. Regardez droit devant vous, pas vers le bas, et ne changez pas brusquement de position. Traversez la ligne de cônes, tournez à droite et arrêtez-vous complètement à la ligne indiquée en utilisant les deux freins.

Restrictions :

- L'équilibre et la maîtrise doivent être maintenus.
- Le motocycliste ne peut pas frapper de cône.
- La roue avant ne peut pas dépasser la ligne d'arrêt.
- La roue avant doit se trouver à moins de 60 cm de la ligne d'arrêt.

Exigences ou restrictions relatives aux motocyclettes

- La motocyclette peut être conduite sur le lieu du test par un conducteur titulaire d'un permis de conduire qui doit avoir une preuve d'assurance, un permis de conduire valide et une preuve d'immatriculation.
- La motocyclette peut être transportée sur une remorque ou à l'arrière d'une camionnette. Aucune assurance ou preuve d'immatriculation n'est requise dans ce cas. Le test est effectué sur un circuit fermé.
- Les tests d'équilibre peuvent être effectués sur des motocyclettes tout terrain de grande taille pour adultes ou sur des motos autorisées à circuler sur la route.
- Les cyclomoteurs (mobylettes) sont acceptés pour le test d'équilibre.



Examen de conduite

Après avoir réussi le test d'équilibre, vous devrez passer un examen écrit, un examen de la vue et un examen sur la signalisation, suivis d'un examen de conduite, en compagnie d'un examinateur. Cet examen démontrera votre connaissance des règles de la route, de la circulation, de la signalisation et votre aptitude à conduire. Une fois que vous aurez réussi cet examen final, vous obtiendrez le permis de conduire de la classe 6, niveau II.

Restrictions lors de l'apprentissage de la conduite

Le conducteur d'une motocyclette de classe 6, niveau I, est soumis aux restrictions suivantes :

- Il faut être accompagné d'un conducteur de motocyclette titulaire d'un permis de conduire et ayant quatre ans d'expérience de la conduite, sur une autre motocyclette ou dans un véhicule motorisé.
- Les conducteurs débutants et l'accompagnateur doivent tous deux avoir un taux d'alcoolémie de zéro pour cent.
- Les passagers ne sont pas autorisés.
- Aucune mise à niveau vers la classe commerciale.
- Interdiction de conduire après la tombée de la nuit (d'une demi-heure avant le coucher du soleil à une demi-heure après le lever du soleil).
- Non autorisé sur les autoroutes où la limite de vitesse affichée dépasse 80 km/h.

Les casques réduisent considérablement le risque de traumatisme crânien. Les casques munis d'une bonne visière protectrice réduisent également le risque de blessures aux yeux.



Portez des bottes qui protègent vos chevilles et permettent une bonne manipulation des commandes au pied.

Protégez vos yeux. Le vent et la pluie, la poussière, les insectes et les débris peuvent blesser vos yeux, brouiller votre vision et vous faire perdre la maîtrise de la motocyclette. Les pare-brise et les carénages aident à dévier le vent, la pluie et les débris, mais ils ne protègent pas les yeux. Utilisez un casque avec visière transparente. Les lunettes de protection sont la meilleure protection pour les yeux et sont moins susceptibles de s'embuer.

Les gants vous protégeront les mains et vous donneront une meilleure prise sur les guidons et les commandes.

Des vêtements appropriés vous aideront à vous protéger des débris et des intempéries. Le cuir est le meilleur matériau, mais le nylon et le denim épais sont acceptables. Votre veste devrait être ceinturée à la taille. Ne laissez pas les rabats, les lacets ou tout autre objet pendre de vos vêtements. Les vêtements qui se rabattent ou qui gonflent dans le vent peuvent être une source de distraction. Ne transportez pas d'objets dans vos poches qui pourraient causer des blessures en cas de chute. Les couleurs vives vous rendront plus visible. Les jaunes, les rouges, les oranges et les fluorescents constituent les meilleures couleurs. Vous pouvez également appliquer du ruban réfléchissant sur votre casque et votre moto.

Portez des vêtements ventilés par temps froid ou chaud. Évitez les vêtements en caoutchouc, car ils peuvent causer de la transpiration et offrent peu de protection en cas de chute.

Lorsque vous conduisez une motocyclette, vous aurez besoin de vêtements ventilés par temps froid ou chaud. Les vêtements en caoutchouc doivent être évités; ils peuvent vous faire transpirer et offrent peu de protection en cas de chute.

Vérification de sécurité

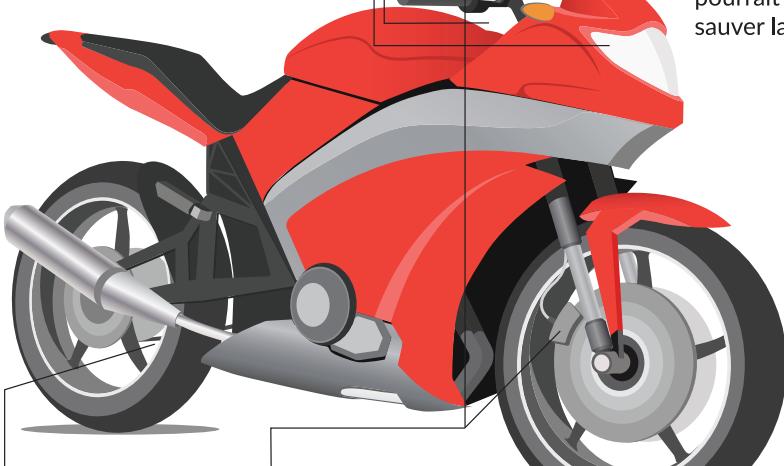
Prenez quelques minutes pour effectuer une vérification de sécurité. Prenez connaissance du manuel du conducteur. Si vous avez acheté une motocyclette d'occasion et que le manuel n'est pas disponible, communiquez avec le fabricant pour en obtenir une copie. Ne conduisez jamais un véhicule motorisé à moins de connaître ses commandes et ses dispositifs de fonctionnement et d'avoir effectué une vérification de sécurité.

- Remplacez les câbles s'ils sont usés, endommagés ou effilochés. Assurez-vous que tous les câbles sont bien lubrifiés.
- Avec une pression appropriée des pneus, la moto se manipule plus facilement. La pression change en fonction de la charge. Inspectez les pneus pour vérifier qu'ils ne présentent pas de coupures, de dommages sur les flancs ou d'objets coincés entre les bandes de roulement.
- Les écrous, les boulons et les goupilles fendues peuvent être desserrés par vibration et doivent être vérifiés souvent.
- Testez le klaxon. Cela pourrait vous sauver la vie.
- Assurez-vous que les commandes de frein sont correctement réglées et fonctionnent bien.
- L'accélérateur ne doit pas rester ouvert lorsqu'il est relâché.
- Nettoyez et ajustez les rétroviseurs avant d'embarquer sur la moto. Les rétroviseurs convexes rendent difficile le jugement de la distance.
- Vérifiez que votre embrayage ne glisse pas ou qu'il n'est pas coincé. Il ne devrait avoir ni l'un ni l'autre de ces problèmes.
- Vos feux fonctionnent-ils correctement? Vérifiez les clignotants, les phares de route et les feux de freinage.
- Vérifiez vos niveaux d'essence et d'huile. Si le moteur manque d'huile, il peut se gripper et entraîner le blocage de la roue arrière.
- Lorsque vous êtes assis sur votre motocyclette, il doit y avoir au moins deux centimètres de jeu au centre de la chaîne d'entraînement. Assurez-vous que la chaîne est lubrifiée, mais que l'huile de lubrification ne coule pas de la chaîne.

Remplacez les **câbles** s'ils sont usés, endommagés ou effilochés. Assurez-vous que tous les câbles sont bien lubrifiés.

Vos **feux** fonctionnent-ils correctement? Vérifiez les clignotants, les phares de route et les feux de freinage.

Les **écrous, les boulons et les goupilles fendues** peuvent être desserrés par vibration et doivent être vérifiés souvent.



Lorsque vous êtes assis sur votre moto, il devrait y avoir au moins deux centimètres de jeu au centre de la **chaîne d'entraînement**.

Assurez-vous que la chaîne est lubrifiée, mais que l'huile de lubrification ne coule pas de la chaîne.

Assurez-vous que les **commandes de frein** sont réglées correctement et fonctionnent correctement.

Vérifiez vos niveaux **d'essence et d'huile**. Si le moteur manque d'huile, il peut se gripper et entraîner le blocage de la roue arrière.

L'accélérateur ne doit pas rester ouvert lorsqu'il est relâché.

Nettoyez et ajustez les **rétroviseurs** avant d'embarquer sur la moto. Les rétroviseurs convexes rendent difficile le jugement de la distance. Vérifiez que votre **embrayage** ne glisse pas ou qu'il n'est pas coincé.

Il ne devrait avoir ni l'un ni l'autre de ces problèmes.

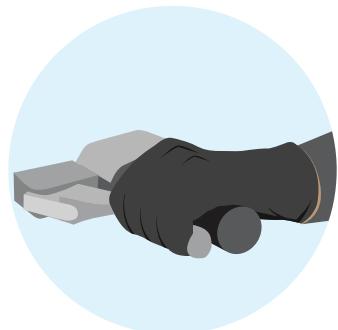
Testez le **klaxon**. Cela pourrait vous sauver la vie.

Avec la bonne **pression des pneus**, la moto se manipule mieux. La pression change en fonction de la charge. Inspectez les pneus pour vérifier qu'ils ne présentent pas de coupures, de dommages sur les flancs ou d'objets coincés entre les bandes de roulement.

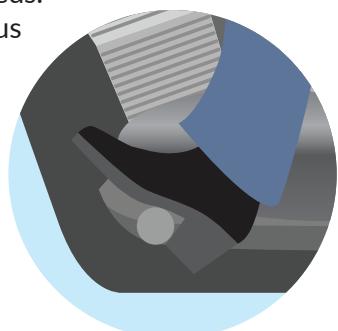
REMARQUE : Ne prenez jamais la route avant d'avoir effectué une vérification de sécurité et de connaître les commandes et les dispositifs de fonctionnement de la motocyclette.

Position appropriée

Tenez fermement les poignées afin de ne pas perdre votre prise si la motocyclette rebondit. Le poignet de la main de l'accélérateur doit être droit afin de ne pas utiliser accidentellement trop d'accélérateur et de pouvoir atteindre facilement le frein. Saisissez l'accélérateur avec votre paume et votre pouce.



Gardez vos pieds fermement sur les repose-pieds. Cela vous aidera à maintenir l'équilibre et à vous préparer à utiliser le frein et le changement de vitesse au besoin. Ne traînez jamais vos pieds sur le sol.



Asseyez-vous en position verticale suffisamment près pour atteindre le guidon et pliez légèrement vos bras. Vous ne devriez pas avoir à vous étirer pour atteindre les commandes. Tenez vos genoux fermement contre le réservoir d'essence lorsque vous conduisez. Cela vous maintient en sécurité sur le siège et vous donne le meilleur équilibre lorsque la moto fait un virage.

Virage

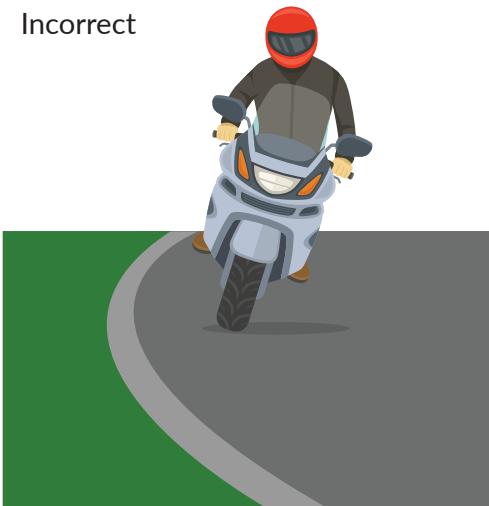
Pour effectuer un virage en moto en toute sécurité, vous devez pencher la moto dans le sens du virage. La façon la plus efficace de pencher une motocyclette et de faire un virage lorsque vous voyagez à des vitesses supérieures à environ 25 km/h est de pousser sur la poignée située du côté du virage que vous souhaitez effectuer. C'est ce qu'on appelle le contrebraquage.

À des vitesses plus lentes, vous devez pencher la moto plus loin que votre corps. Plus le virage est serré et plus votre conduite est rapide, plus vous devez vous pencher sur la moto. Avant de changer de voie ou de vous positionner dans une voie, ou avant de quitter la route, faites toujours une vérification rapide vers l'arrière. Cela pourrait vous sauver la vie.

Correct



Incorrect



Freinage et arrêt

Soyez toujours prêt à vous arrêter. Votre motocyclette a deux freins. Le frein avant est le plus important des deux, car il fournit environ les trois quarts de votre puissance de freinage. Le fait de serrer trop fort le levier de frein avant ou de serrer trop fort le frein arrière peut faire déraper la roue concernée, ce qui allonge la distance d'arrêt ou provoque une chute.

Points importants concernant le freinage :

- Utilisez les deux freins chaque fois que vous ralentissez ou arrêtez. Si vous utilisez uniquement le frein arrière, vous ne développerez pas les compétences nécessaires pour utiliser correctement le frein avant lorsque vous en avez vraiment besoin. L'utilisation des deux freins réduira votre distance d'arrêt.
- Appliquez les deux freins en même temps en exerçant une pression progressive sur le frein avant, tout en diminuant légèrement la pression sur le frein arrière.
- Chaque fois que vous vous arrêtez, vérifiez rapidement vos arrières en tournant la tête et en consultant les rétroviseurs, dans les deux directions, afin de vous assurer que vous êtes conscient des véhicules qui approchent.
- Il faut tenter de freiner avant d'entrer dans un virage, car un freinage brusque dans un virage peut nécessiter plus de traction qu'il n'y en a dans un virage, surtout s'il y a des débris sur la route. Puisque vous ne pouvez pas toujours voir plus loin dans un virage, déplacez-vous assez lentement pour vous arrêter rapidement au besoin. S'il est nécessaire de freiner brusquement ou de s'arrêter rapidement pendant un virage, les mêmes principes s'appliquent que lors du freinage en ligne droite. Il est extrêmement important d'utiliser ces principes supplémentaires lors d'un freinage brusque dans un virage :

Redresser. Réduisez la vitesse et remettez la moto aussi droite et redressée que possible.

Aligner. Assurez-vous que les guidons sont alignés comme s'ils se trouvaient dans un arrêt en ligne droite.

Serrer. Appuyez simultanément sur le levier de frein avant tout en appliquant le frein arrière et en serrant le levier d'embrayage.

Exercez-vous à vous arrêter sur diverses conditions de surface dans un endroit loin des routes publiques pour mieux vous préparer aux conditions routières variables.

Changement de vitesses

Le passage des vitesses ne se résume pas à une simple accélération de la moto. Des accidents peuvent se produire si les vitesses ne sont pas utilisées correctement lors de la rétrogradation, des virages ou des démarrages en côte.

Rétrogradation

Il est important de passer d'une vitesse à l'autre lorsque vous ralentissez ou arrêtez. Utilisez le rapport de vitesse approprié. Lorsque vous vous arrêtez, passez toujours à la première vitesse afin d'avoir suffisamment de puissance pour vous éloigner rapidement des problèmes si nécessaire.

Conduisez assez lentement lorsque vous passez à une vitesse inférieure. Si vous allez trop vite, la roue arrière peut déraper, en particulier lorsque la chaussée est recouverte d'eau, de résidus d'huile, de débris ou de sable. Ce phénomène est plus susceptible de se produire dans les descentes où la moto a tendance à prendre de la vitesse ou lors du passage de la première vitesse si la plage de vitesse de la première vitesse est très basse. Dans ces conditions, il peut être nécessaire d'utiliser les freins afin de ralentir suffisamment pour changer de vitesse en toute sécurité. Utilisez l'embrayage lentement et en douceur lors du passage à la vitesse inférieure. N'oubliez pas vos limites en ce qui concerne la traction dont vous disposez.

Changer de vitesse dans un virage

Ne changez pas de vitesse dans un virage, sauf si vous pouvez le faire en douceur. Une variation soudaine de la puissance transmise à la roue arrière peut entraîner son blocage ou son patinage. Il est préférable de ralentir et de changer de vitesse avant d'aborder un virage. L'adaptation de la puissance du moteur à la vitesse du véhicule est généralement appelée glissement de l'embrayage.

Démarrer dans une pente

Il est plus difficile de déplacer la moto sur une pente ascendante que sur un terrain plat. Il y a toujours un risque de recul.

- Utilisez le frein avant pour maintenir la moto pendant que vous démarrez le moteur et passez à la première vitesse.
- Passez au frein à pied pour maintenir la moto pendant que vous actionnez l'accélérateur de la main droite.
- Tournez un peu l'accélérateur pour plus de puissance.
- Relâchez progressivement l'embrayage. Si vous le relâchez trop rapidement, la roue avant peut se détacher du sol ou le moteur peut s'arrêter, ou les deux.
- Relâchez le frein à pied lorsque le moteur commence à ralentir. Cela signifie que le moteur s'immobilise.

Conduite sur des surfaces dangereuses

Les surfaces dangereuses comprennent les chaussées humides ou les routes couvertes de boue, de neige ou de glace, les routes de gravier, les zones avec des marquages de lignes peintes humides, les accotements, les routes couvertes de débris et les routes avec des surfaces en acier surélevées comme les plaques d'égout et les poutrelles de pont.

Rouler sur des surfaces glissantes

Réduisez la vitesse. Il faut plus de temps pour s'arrêter sur des surfaces glissantes. La vitesse réduite compense ce phénomène. Il est particulièrement important de réduire la vitesse dans les courbes. N'oubliez pas que les limites de vitesse affichées dans les courbes s'appliquent aux bonnes conditions de surface.

Utilisez les deux freins. Le frein avant reste plus efficace que le frein arrière, même sur une surface glissante. Le seul cas où vous ne devez pas utiliser le frein avant est celui où la surface est extrêmement glissante, comme la glace. Vous ne devriez pas freiner du tout.

Évitez les mouvements soudains. Les changements brusques de vitesse ou de direction peuvent provoquer un dérapage sur les surfaces glissantes. Tournez, freinez, accélérez et changez de vitesse le moins possible. Sur une surface très glissante, ne changez pas de direction tant que vous n'avez pas traversé la zone.

Évitez les zones glissantes. Essayez de trouver la meilleure chaussée possible. Il est préférable de circuler dans la trace créée par les roues des voitures sur une chaussée mouillée, car l'huile des voitures peut s'accumuler au centre de la voie.

Ne vous approchez pas du bord de la route lorsque vous prenez des virages serrés aux intersections, ou lorsque vous entrez et sortez de l'autoroute, car de la terre ou des graviers s'y accumulent. Certaines sections de la route sèchent plus rapidement après la pluie ou la neige. Essayez de rester dans la meilleure partie de la voie. Évitez les zones glissantes telles que la glace, la neige durcie ou les surfaces en bois mouillées. Si vous ne pouvez pas éviter ces zones, procédez aussi lentement que possible et utilisez vos pieds pour vous équilibrer.



Lorsque vous suivez un véhicule à quatre roues sur une autoroute, vous devez rouler légèrement à gauche ou à droite du centre de la voie.



Surfaces inégales

Les surfaces irrégulières comprennent les bosses, les chaussées fissurées, les nids-de-poule ou les voies ferrées et peuvent avoir un effet sur la maîtrise de la moto.

Rouler sur des surfaces inégales :

- Ralentissez pour réduire l'impact.
- Redressez votre parcours pour que la moto soit à la verticale.
- Soulevez-vous légèrement sur les repose-pieds afin d'absorber le choc avec vos genoux et vos coudes.
- Si vous devez traverser un chemin de fer, ralentissez et traversez aussi près que possible d'un angle de 90 degrés.
- Lorsque vous voulez traverser des voies ferrées, des ornières ou des joints de chaussée, éloignez-vous suffisamment pour pouvoir les traverser à un angle perpendiculaire. N'essayez pas de traverser à un angle, car vous risqueriez de glisser et de perdre l'équilibre.
- Lorsque vous roulez sur des rainures ou sur une grille de pont métallique, la moto a tendance à se déplacer d'un côté à l'autre. Bien que cela puisse vous donner une sensation de malaise, ce n'est généralement pas dangereux. Restez sur la bonne voie et continuez votre chemin.
- Lorsque vous vous approchez de deux files de véhicules arrêtés à un feu de circulation, vous devez vous arrêter derrière le dernier véhicule de l'une ou l'autre des files. Ne circulez jamais entre deux voies de circulation.

Suivre d'autres véhicules :

Maintenez une distance de sécurité en tout temps. Évitez de conduire dans l'angle mort des véhicules que vous suivez.



Conduite de nuit

La nuit, vous ne pouvez pas voir ou être vu clairement, même avec les phares les plus puissants.

- Utilisez vos phares de route chaque fois que vous ne suivez pas ou ne croisez pas un véhicule.
- Réduisez votre vitesse et ne conduisez pas plus vite que la puissance de vos phares. Roulez suffisamment lentement pour pouvoir vous arrêter si vous voyez quelque chose sur la chaussée.
- Utilisez le véhicule devant vous comme guide. Le phare de la moto vous permet de mieux voir la route et les feux arrière rebondissants de l'autre véhicule vous avertissent des bosses ou des aspérités de la chaussée.
- Prévoyez plus de distance entre vous et le véhicule devant vous. Cela vous donnera plus de temps pour réagir.
- Ne dépasser pas à moins que cela ne soit nécessaire. Si vous devez passer, donnez-vous plus de distance pour le faire.
- Restez vigilant. Si vous êtes fatigué, arrêtez-vous et reposez-vous.
- Gardez vos lunettes, votre écran facial et votre pare-brise propres. S'ils sont très égratignés, remplacez-les.
- Assurez-vous d'être visible. Nettoyez vos phares et vos réflecteurs, portez des couleurs vives et ajoutez des bandes réfléchissantes aux endroits où elles seront les plus efficaces. Porter une veste réfléchissante est une bonne idée.
- Mettez votre clignotant plus tôt, freinez plus tôt et actionnez vos feux de freinage.

Urgences

Quelle que soit votre prudence, il vous arrivera de vous retrouver dans une situation délicate. Vos chances de vous en sortir sain et sauf dépendent de votre capacité à réagir rapidement. Voici quelques exemples d'urgences et de façons de les gérer.

Arrêts rapides

Pour arrêter rapidement votre moto, vous devez appliquer les mêmes principes que pour un arrêt normal, sauf que vos actions sont accélérées. Les freins avant et arrière doivent être utilisés simultanément. Préparez-vous à éviter de tomber en avant et de perdre le contrôle. Serrez le levier de frein avant doucement mais fermement. Ne le saisissez pas. En même temps, avancez votre pied droit sur le levier de frein arrière fermement, mais avec moins de pression que celle exercée sur le frein avant. Lorsque les deux freins sont serrés simultanément, vous diminuerez considérablement le risque de dérapage des roues. Les dérapages augmentent la distance d'arrêt et peuvent causer une chute.

Éviter les obstacles

Un débris ou un nid-de-poule peut apparaître soudainement au moment où le véhicule qui précède passe dessus, ou le véhicule qui précède s'arrête soudainement. Même un arrêt rapide peut ne pas fonctionner dans ces cas. La seule façon d'éviter une collision peut être un virage rapide ou une manœuvre de louvoiement.

L'astuce pour tourner rapidement consiste à faire pencher la moto dans la direction où vous souhaitez tourner. Plus le virage est serré, plus vous devez vous pencher. Si vous souhaitez tourner à droite, poussez sur la poignée droite. Si vous souhaitez tourner à gauche, poussez sur la poignée gauche. Cela fait tourner la roue avant légèrement à l'opposé de la direction dans laquelle vous souhaitez servir, mais penche la moto dans la direction souhaitée pour éviter l'obstacle.

Après avoir effectué votre embardée ou votre virage pour contourner l'obstacle, il peut être nécessaire de ralentir ou de s'arrêter. Il est important d'éviter de freiner et de faire des embardées en même temps. Cela peut aggraver le problème en causant un dérapage. Il faut toujours s'assurer que la moto est bien droite, avec le guidon aligné, avant de freiner agressivement. N'oubliez pas que les actions de freinage et de virage ont un effet sur la traction.

Remarque : Le contrebraquage (pousser la poignée dans la direction opposée du virage) doit être pratiqué pour être efficace. Vous devez délibérément penser « tourner à gauche - pousser la poignée gauche » et « tourner à droite - pousser la poignée droite » lorsque vous pilotez pour développer la compétence et l'habileté nécessaires pour ne pas avoir à penser à la façon de tourner la moto.

Oscillations rapides

Si une oscillation rapide survient, ne freinez pas. Accrochez-vous fermement au guidon, mais n'essayez pas d'arrêter l'oscillation. Relâchez graduellement l'accélérateur et quittez la route dès que possible. Vérifiez que les pneus ne sont pas gonflés de manière inégale, que les roues ne sont pas déformées ou mal alignées, que les rayons ne sont pas desserrés, que les roulements sont mal fixés ou que le pare-brise ou le carénage n'est pas monté correctement. Ce sont des causes typiques d'instabilité.



Manette d'accélérateur

Si votre manette d'accélérateur est serrée, pressez immédiatement le levier d'embrayage. Si vous ne parvenez pas à résoudre le problème, coupez le moteur à l'aide de l'interrupteur d'arrêt d'urgence, quittez la route et freinez jusqu'à ce que vous vous arrêtez.

Restez dans votre propre voie en cas d'urgence

Dès que vous changez de voie, vous risquez d'être frappé par un véhicule. Vous devriez pouvoir vous faufiler entre la plupart des obstacles sans quitter votre voie. C'est un cas où la taille de la moto joue en votre faveur. Même si l'obstacle est une voiture, il y a généralement de la place pour se déplacer le long de celle-ci. Ne changez de voie que si vous avez le temps de vous assurer qu'aucun véhicule ne se trouve sur l'autre voie. En cas d'urgence, restez calme et souvenez-vous de ce que vous avez appris pendant la formation et l'entraînement.

Soyez extrêmement prudent et restez visible en tout temps.

Si une voiture s'approche de vous dans votre voie, freinez. Conduisez vers l'accotement droit de la route, jamais vers la gauche.

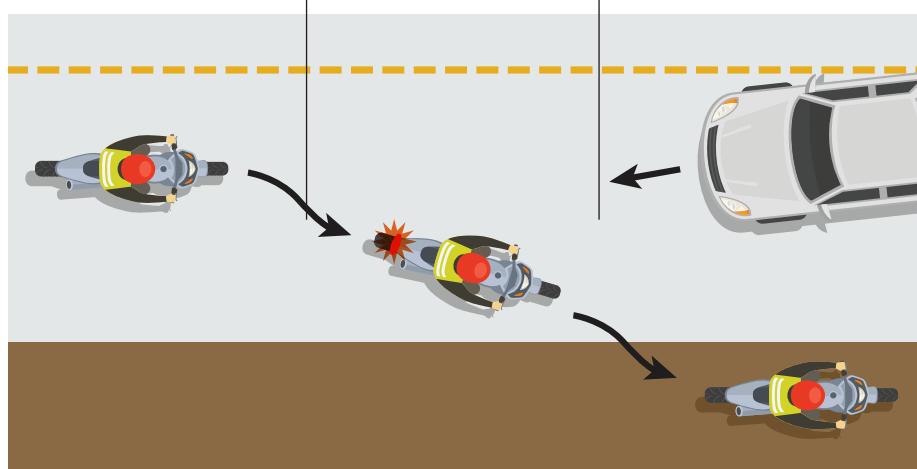
Si vous avez suffisamment de temps, clignotez votre phare et utilisez votre klaxon.

Conduisez hors de la route si nécessaire.

Si une voiture s'approche de vous dans votre voie, freinez. Conduisez vers l'accotement droit de la route, jamais vers la gauche.

Si vous avez suffisamment de temps, clignotez votre phare et utilisez votre klaxon.

Conduisez hors de la route si nécessaire.



Éclatements

Si le pneu arrière éclate, maintenez votre position sur la motocyclette. Ne freinez pas. Au lieu de cela, relâchez l'accélérateur.

Si un pneu avant éclate, accrochez-vous fermement, essayez de garder le cap et déplacez votre poids vers l'arrière. Lorsque vous avez ralenti suffisamment, déplacez-vous sur le côté droit de la route.



Lorsque vous avez ralenti suffisamment, déplacez-vous sur le côté droit de la route.

Résumé

Lorsque vous suivez un véhicule à quatre roues sur une autoroute, vous devez rouler légèrement à gauche ou à droite du centre de la voie.

Tous les motocyclistes doivent savoir que la conduite d'une motocyclette est plus risquée que celle d'un véhicule à quatre roues. Soyez pleinement conscient de votre environnement et mettez en pratique des principes de conduite proactive pour rester en sécurité.

- Regardez attentivement devant vous et des deux côtés avant de partir d'un arrêt.
- Vérifiez toujours par-dessus votre épaule dans la direction de votre virage immédiatement avant de changer de voie ou de position de voie, ou avant de quitter la route sur laquelle vous circulez.
- Effectuez une vérification rapide du rétroviseur chaque fois que vous arrêtez. Vérifiez vos rétroviseurs toutes les cinq secondes.

Les vérifications devant, sur les côtés, par-dessus l'épaule et des rétroviseurs peuvent vous sauver la vie.

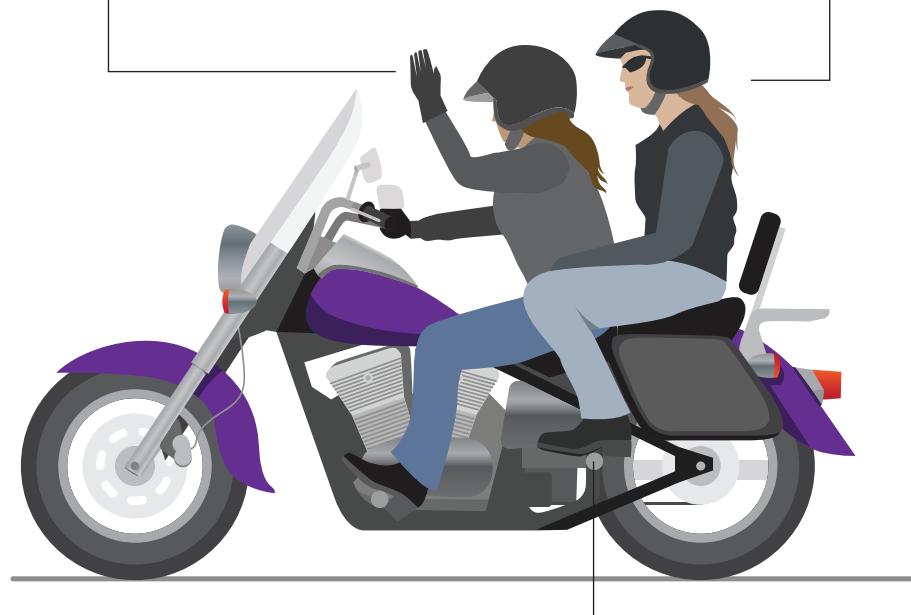
La surface de contact de vos deux pneus avec la chaussée est approximativement égale à la taille de vos deux poings. Elle peut être influencée par divers facteurs, notamment les conditions météorologiques, l'état de la chaussée, le niveau de compétence, l'état des pneus de la moto et la pression des pneus.

- L'adhérence de vos pneus à la surface de la route est appelée traction et varie en fonction des facteurs énumérés ci-dessus. La traction est affectée par les principes fondamentaux de la conduite : l'accélération, le freinage et les virages.
- Minimisez les risques liés à la conduite d'une motocyclette. Portez des vêtements de protection et pratiquez les principes de conduite sécuritaire.
- Connaissez tous les éléments de votre moto et vérifiez-les soigneusement avant de conduire. Connaissez le manuel du propriétaire et suivez-en les recommandations.
- Participez aux cours de formation sur la motocyclette. Vous n'êtes jamais trop vieux pour apprendre.
- Conduisez intelligemment. Conduisez en toute sécurité.

Seul vous, et non votre passager, devez faire des signaux manuels.

Vous devez avoir un siège et des repose-pieds appropriés qui permettent au passager de s'asseoir derrière vous sans bouger dans votre position normale.

Le passager doit s'asseoir le plus en avant possible sans vous encombrer, s'accrocher solidement à votre taille ou à vos hanches et rester immobile.



Des mouvements soudains peuvent causer un changement de direction. Le passager doit toujours bouger comme vous lorsque vous le faites. Se pencher vers l'avant lorsque vous accélérez, vers l'arrière lorsque vous ralentissez et avec vous lorsque vous prenez un virage.

Le passager doit toujours avoir les pieds sur les repose-pieds, même à l'arrêt. Les tuyaux chauds et les silencieux sont un danger majeur. Ajustez les amortisseurs et vérifiez le jeu dans la chaîne d'entraînement.

Passagers

Une fois que vous êtes titulaire d'un permis, vous voudrez peut-être prendre un passager sur votre motocyclette. Ne songez pas à transporter un passager avant d'être à l'aise de conduire. Le transport d'un passager modifie la direction, l'accélération, le freinage et l'équilibre. Vous devrez rouler plus lentement, ralentir plus tôt pour les arrêts et les virages et laisser plus d'espace dans la circulation. Consultez le manuel du propriétaire pour vous assurer que votre moto est conçue pour accueillir des passagers et, si c'est le cas, veillez à ce que vos pneus soient gonflés à la pression spécifiée. N'oubliez pas que vous êtes légalement responsable du passager.

Renseignements pour les conducteurs commerciaux

Tous les conducteurs commerciaux doivent connaître et respecter les règles de la route. Les conducteurs doivent connaître le [Code canadien de sécurité](#), en mettant l'accent sur la norme 9 – Heures de service des conducteurs de véhicules utilitaires, la norme 10 – Arrimage des cargaisons et la norme 13 – Ronde de sécurité.

Des renseignements sur la formation des conducteurs commerciaux sont disponibles sur le [site Web](#) du bureau d'immatriculation des véhicules. Cette formation est composée de 12 modules qui abordent les bases de la conduite commerciale et n'est pas destinée à fournir une formation complète de niveau débutant. Il est recommandé de suivre cette formation avant d'essayer un examen écrit pour un permis de conduire commercial.

Avant de demander un permis de conduire commercial, la personne doit soumettre au bureau d'immatriculation des véhicules un [formulaire médical](#) (en anglais seulement) attestant qu'il a passé un examen physique effectué par un médecin. Après avoir soumis le formulaire médical, le demandeur doit effectuer un examen écrit pour permis commercial et sur la signalisation et un examen de la vue. Une autorisation pour freins à air comprimé est requise pour les véhicules équipés de freins à air comprimé (classe 09).

Lorsque le conducteur a reçu une formation suffisante, il doit se présenter à l'examen de conduite. Il est important que toute personne souhaitant obtenir un permis de conduire commercial possède les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir les parties suivantes de l'examen de conduite :

Catégories de permis – véhicules commerciaux

Classe 1

Le permis permet à son titulaire de conduire tous les camions semi-remorques et d'autres catégories comme indiqué par les mentions.

Classe 2

Le permis permet à son titulaire de conduire tous les autobus de plus de 24 passagers et d'autres catégories comme indiqué par les mentions. Le registraire peut restreindre le permis de conduire de classe 2 avec limitation du nombre de passagers en fonction du type d'autobus utilisé pour passer l'examen de conduite. Les personnes souhaitant obtenir une mention complète doivent passer l'examen dans un autobus de 72 places.

Classe 3

Le permis autorise son titulaire à conduire des camions à trois essieux ou plus, y compris une combinaison de véhicules et d'autres classes, comme l'indiquent les mentions.

Classe 4

Le permis permet au titulaire d'exploiter des taxis, des véhicules de covoiturage, des ambulances et tous les autobus jusqu'à 24 passagers. Les permis de classe 4 sont subdivisés en deux catégories. Le permis de classe 4, qui comprend les taxis et le covoiturage seulement, ne nécessite pas d'examen écrit ou d'examen de conduite, mais nécessite un examen médical et un examen de la vue. Les personnes qui réussissent à obtenir un permis de taxi et de covoiturage verront leur permis de conduire assorti de la mention « Non valable pour les bus ou ambulances ». Toutes les personnes qui passent l'examen écrit et l'examen de conduite pour la classe 4 en utilisant un autobus ou une ambulance recevront la mention complète, y compris pour les taxis et le covoiturage.

La division de l'immatriculation des véhicules a mis en place un examen complet pour les conducteurs de véhicules utilitaires qui souhaitent obtenir un permis de conduire de classe 1, 2, 3 ou 4.

1. Inspection du trajet.
2. Stationnement à angle de 90 degrés en marche arrière.
3. Découplage et couplage (classe 1 uniquement).
4. Examen de conduite dans la circulation.

Les renseignements suivants sont un résumé d'un examen de conduite qu'une personne doit réussir.

Le [Carrier Safety Regulations](#) [règlement sur la sécurité des transporteurs] exige que tous les conducteurs commerciaux effectuent une inspection de leur véhicule avant le départ au début de chaque journée.

L'objectif d'un contrôle avant départ est d'éviter des réparations coûteuses au véhicule en effectuant une inspection visuelle pour détecter les défauts mineurs et s'assurer qu'ils sont corrigés. L'inspection avant départ permet également de s'assurer que le véhicule est en parfait état de fonctionnement pour circulation sur la route.

Inspection

Avant de prendre la route, le conducteur doit toujours procéder à une inspection visuelle de son véhicule. En suivant trois étapes de base, le conducteur vérifie sous le capot, autour du véhicule et dans la cabine. Les vérifications individuelles ci-dessous peuvent ne pas s'appliquer à toutes les catégories de véhicules commerciaux (c.-à-d. que la plupart des véhicules à passagers ne sont pas équipés de freins à air comprimé).

1. Sous le capot

Vérifiez les tuyaux et les courroies pour déceler toute fissure, usure excessive et tension adéquate.

Vérifiez les niveaux de liquide

- liquide de refroidissement
- huile à moteur
- liquide de servodirection
- liquide pour frein (le cas échéant)
- lave-vitre

Vérifiez la colonne de direction et le levier de direction (composants de direction).

Vérifiez l'usure excessive de la suspension avant (ressorts, boulons en U, tirants).

Vérifiez le jeu du régulateur de jeu (1/2 à 3/3 po).

2. Autour du véhicule

Vérifiez la carrosserie, les pneus et les roues gauches, y compris :

- tous les vitres et rétroviseurs
- portières de l'habitacle des occupants
- équipement d'urgence
- réservoirs de carburant, bouchons et sangles de retenue
- suspension (selon l'équipement; coussins gonflables, ressorts, bloc de caoutchouc, boulons en U)
- huile ou fuites du moyeu
- fuites d'air
- châssis ou carrosserie cargo endommagés
- pas de rechapage sur l'essieu avant
- pneu, usure de la bande de roulement, fissures ou bosses sur les flancs, pression d'air
- jante endommagée, fissurée, soudée (écrous de roue et fixations)
- pneus doubles, alignement, aucun corps étranger entre les pneus
- échappement, correctement fixé, aucune fuite
- bavettes garde-boue

Vérifiez la carrosserie gauche et les feux de gabarit.

Vérifier l'arrière du tracteur et de la remorque, y compris :

- feux arrière, feux de freinage et feux de signalisation à l'arrière
- vérifier les portes ou le hayon (le cas échéant)
- plaque d'immatriculation (autocollants, lumières)

Vérifiez la carrosserie droite, les pneus et les roues, y compris :

- tous les vitres et rétroviseurs
- portières de l'habitacle des occupants
- équipement d'urgence
- réservoirs de carburant, bouchons et sangles de retenue
- suspension, coussins gonflables, ressorts, boulons en U
- huile ou fuites du moyeu
- soyez à l'affût des fuites d'air
- châssis ou carrosserie cargo endommagés
- pas de rechapage sur l'essieu avant
- usure de la bande de roulement, fissures ou bosses sur les flancs, pression d'air
- jante endommagée, fissurée et soudée (écrous de serrage et fixations)
- pneus doubles, alignement, aucun corps étranger entre les pneus
- échappement, correctement fixé, aucune fuite
- bavettes garde-boue
- autocollant d'inspection (valide)

Vérifiez la carrosserie droite et les feux de gabarit.

Vérifiez les phares, les feux de stationnement et les clignotants à l'avant et les essuie-glaces.

Vérifiez les vannes d'air et les têtes d'accouplement.

Vérifiez la sellette d'attelage pour vous assurer que les mâchoires sont fermées autour du pivot de la remorque.

3. Dans la cabine

Réglages du siège et du rétroviseur

Jauge dans le tableau de bord

Klaxon

Témoins lumineux (clignotants)

Fonctionnement du frein de stationnement

Système d'avertissement de faible niveau d'air

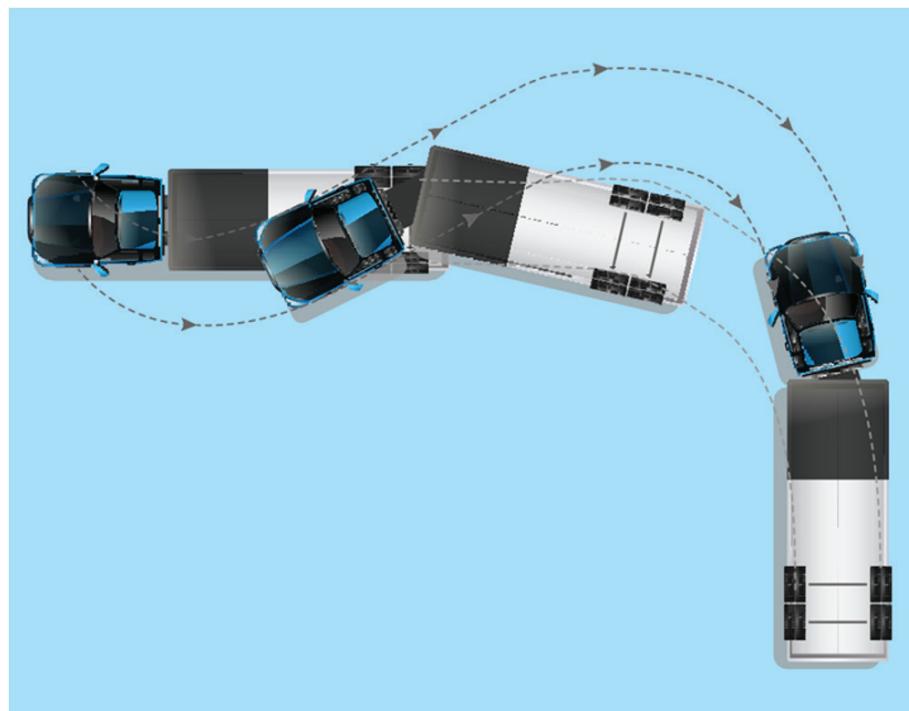
Réchauffeur/dégivreur

Stationnement à angle de marche arrière de 90 degrés

Les conducteurs peuvent réduire le nombre d'accidents en marche arrière en utilisant un guide chaque fois que cela est possible. Le guide doit se tenir à un endroit où il a une vue claire et continue de la trajectoire de recul que le véhicule va suivre. Le guide doit être visible par le conducteur pendant toute la durée de la manœuvre.

Bien qu'un guide puisse être utilisé, il incombe toujours au conducteur d'éviter les accidents.

Le stationnement en marche arrière à un angle de 90 degrés exige que le conducteur recule en toute sécurité jusqu'à un quai de chargement. Deux tentatives sont autorisées dans cette partie de l'examen. Une traction vers l'avant est permise lors de chaque tentative.



Dételage et attelage (classe 1 uniquement)

Dételage

1. Serrez le frein de stationnement du tracteur et retirez le clapet de protection du tracteur (le cas échéant).
2. Placez les cales sous les roues de la remorque.
3. Vérifiez la surface du sol (nivelée et solide).
4. Faites descendre le train d'atterrissement de la remorque jusqu'à ce qu'il touche le sol. Mettre la manette en position basse et tourner la manivelle jusqu'à ce que le train d'atterrissement prenne en charge une partie du poids de la remorque. Laissez la poignée en position basse.
5. Montez à l'arrière du tracteur de manière sécuritaire.
6. Débranchez les conduites d'air et le cordon d'alimentation et fixez-les sur des coupleurs factices.
7. Descendez du tracteur de manière sécuritaire. Tirez la poignée de blocage de la sellette en position ouverte.
8. Relâchez le frein de stationnement; avancez jusqu'à ce que le tablier de la remorque glisse vers la partie inférieure de la sellette. Arrêtez et serrez le frein de stationnement du tracteur.
9. Vérifiez le train d'atterrissement pour vous assurer que le sol est suffisamment ferme pour supporter le poids.
10. Tirez le tracteur devant une longueur de tracteur et serrez le frein de stationnement.

Atelage

1. Relâchez le frein de stationnement du tracteur et reculez lentement le tracteur de manière à ce que la gorge de la sellette soit en ligne directe avec le pivot d'attelage sous l'avant de la remorque. La meilleure façon de procéder consiste à aligner les roues motrices du tracteur avec le côté de la remorque, tout en regardant dans les rétroviseurs latéraux.
2. Arrêtez-vous juste avant que la sellette n'entre en contact avec l'avant de la remorque. Serrez le frein de stationnement du tracteur.

3. En se tenant à côté des roues motrices du tracteur, vérifier la hauteur de la remorque et la relever ou l'abaisser si nécessaire. Vérifiez si les mâchoires sont ouvertes et si le pivot est aligné avec la sellette. Faites cela depuis le dessous de la zone d'accouplement de la remorque et derrière le tracteur.
4. Dirigez-vous vers l'arrière de la remorque et vérifiez que les cales sont en place. Vérifier à derrière la remorque qu'il n'y a pas d'obstacle au cas où la remorque reculerait accidentellement pendant l'attelage.
5. Branchez les conduites d'air et le cordon électrique. Alignez les raccords de tuyaux avec les têtes d'accouplement de la remorque de manière à ce qu'ils soient bien droits. Alignez le cordon électrique avec la prise de la remorque de sorte que la zone surélevée s'insère sans forcer.
6. Entrez de nouveau dans la cabine du tracteur, activez le robinet de commande de la valve de protection du tracteur (robinet rouge) et appuyez sur la valve de protection du tracteur, le cas échéant. Avec la tête sortie par la fenêtre ou la porte, écoutez l'air qui s'échappe à l'arrière de la remorque. Cela permet de déterminer si les conduites d'air sont connectées dans le bon ordre. Tirez le levier de robinet de freinage de remorque vers le bas et maintenez-le là pour fixer les freins de la remorque.
 - Indiquez la pression d'air (minimum 100 PSI pour l'attelage).
 - Relâchez le frein de stationnement du tracteur.
7. Reculez sous la remorque pour que la mâchoire de la sellette se verrouille fermement autour du pivot. Testez l'attelage en déplaçant doucement le tracteur vers l'avant.
8. Serrez le frein de stationnement du tracteur. Relâchez le levier de robinet de freinage.
9. Vérifiez et revérifiez l'avant et l'arrière de la sellette pour vous assurer que les mâchoires sont correctement fermées autour du pivot et que le verrou de sécurité est en place.
10. Soulevez le train d'atterrissement de la remorque, inversez la poignée d'un tour complet et fixez la poignée sur la sangle de suspension en position.
11. Retirez les cales, retournez au siège du conducteur et informez votre examinateur que la procédure d'attelage est terminée.

Examen de conduite dans la circulation

L'examen de conduite consiste en un certain nombre de situations de circulation, de feux de circulation, de virages à gauche et à droite et de changements de voie. L'examineur sera attentif à la capacité de négocier le véhicule dans la circulation, au changement de vitesse de la transmission et à la connaissance générale des règles de la route.

Les conducteurs des classes 2 et 4 sont tenus de s'arrêter à tous les passages à niveau à une distance de cinq mètres du rail le plus proche. Tous les véhicules utilitaires à transmission manuelle qui se sont arrêtés à un passage à niveau doivent traverser le passage à niveau sans changer de vitesse.

L'examineur consignera toute défaillance pendant l'examen et vous informera de toute erreur à la fin de l'examen. L'examineur ne discutera pas de votre examen pendant que l'examen est en cours.

Pour obtenir un permis de classe 2 complet, l'autobus utilisé pour l'examen de conduite doit contenir au moins 48 sièges. Tout autobus utilisé entre 25 et 48 places sera doté d'un permis restreint de classe 2 limitant le nombre de passagers à la configuration du véhicule utilisé pour l'examen de conduite.

Changement de vitesse

Les conducteurs doivent être attentifs aux changements de conditions qui peuvent les obliger à réduire leur vitesse et à passer à la vitesse inférieure.

Pour les descentes dangereuses, il convient de rétrograder en haut de la pente avant de s'y engager afin d'utiliser le frein moteur.

Le double embrayage (enfoncer l'embrayage deux fois à chaque changement de vitesse) doit être utilisé sur la plupart des transmissions manuelles de camions. Le changement de vitesse est plus rapide et plus fluide lorsque vous utilisez cette procédure à double embrayage.



Traversée de voies ferrées

Avant de traverser une voie ferrée, les conducteurs suivants doivent arrêter leur véhicule à au moins cinq mètres du rail le plus proche.

- Un véhicule transportant des passagers pour rémunération.
- Un autobus scolaire transportant un enfant.
- Un véhicule transportant des substances explosives ou des liquides inflammables comme cargaison.

À l'arrêt, le conducteur doit regarder dans les deux directions si un train approche et écouter les signaux indiquant l'approche d'un train. Ne pas continuer jusqu'à ce qu'il soit sécuritaire de le faire.

Lorsqu'un conducteur s'est arrêté et qu'il traverse la voie ferrée, il ne doit pas changer de vitesse pendant la traversée. Ne pas changer de vitesse en traversant.

Le conducteur n'est pas tenu de s'arrêter lorsqu'un agent de la circulation ou un dispositif de contrôle de la circulation ordonne à la circulation de continuer.

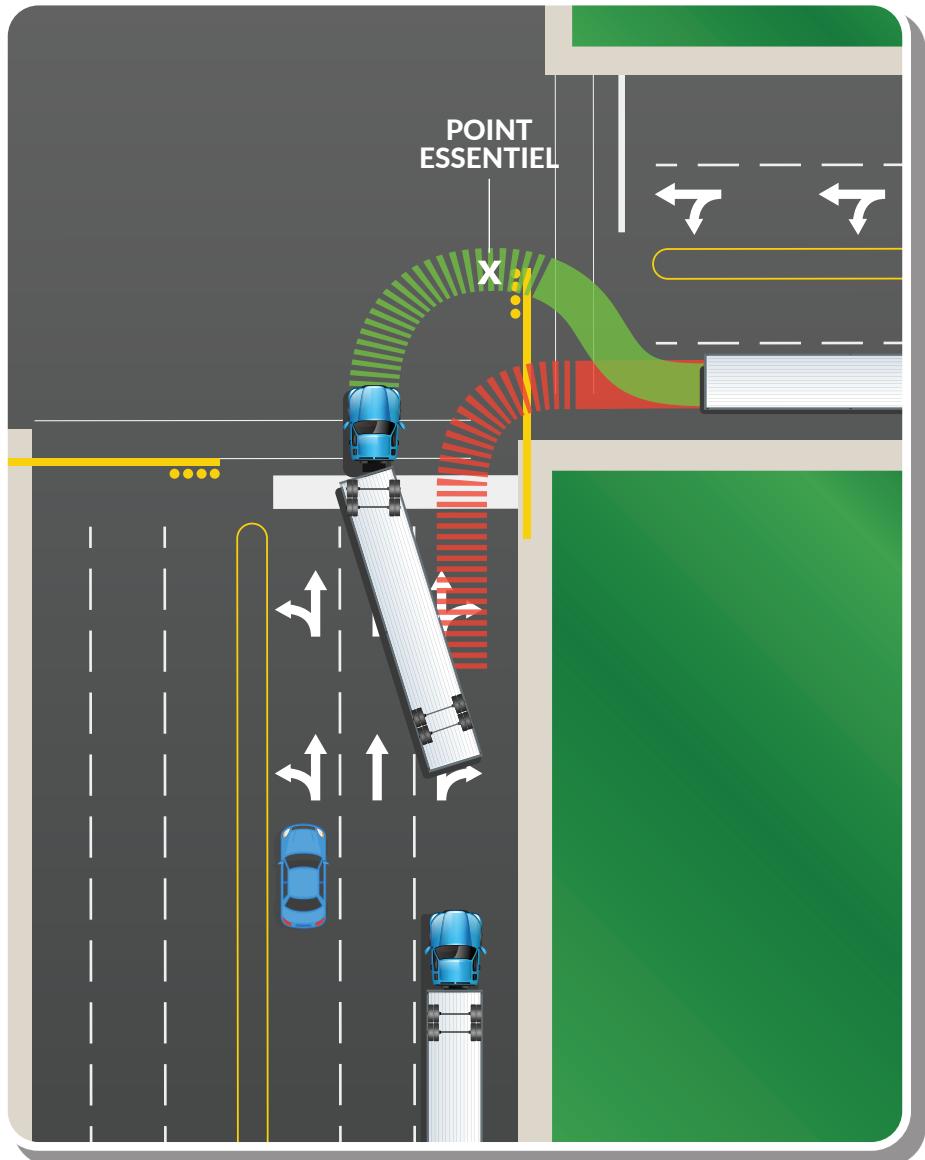
Les renseignements ci-dessus ne s'appliquent pas aux passages à niveau industriels dans un quartier urbain.

Virages

Règles et directives pour les virages à droite

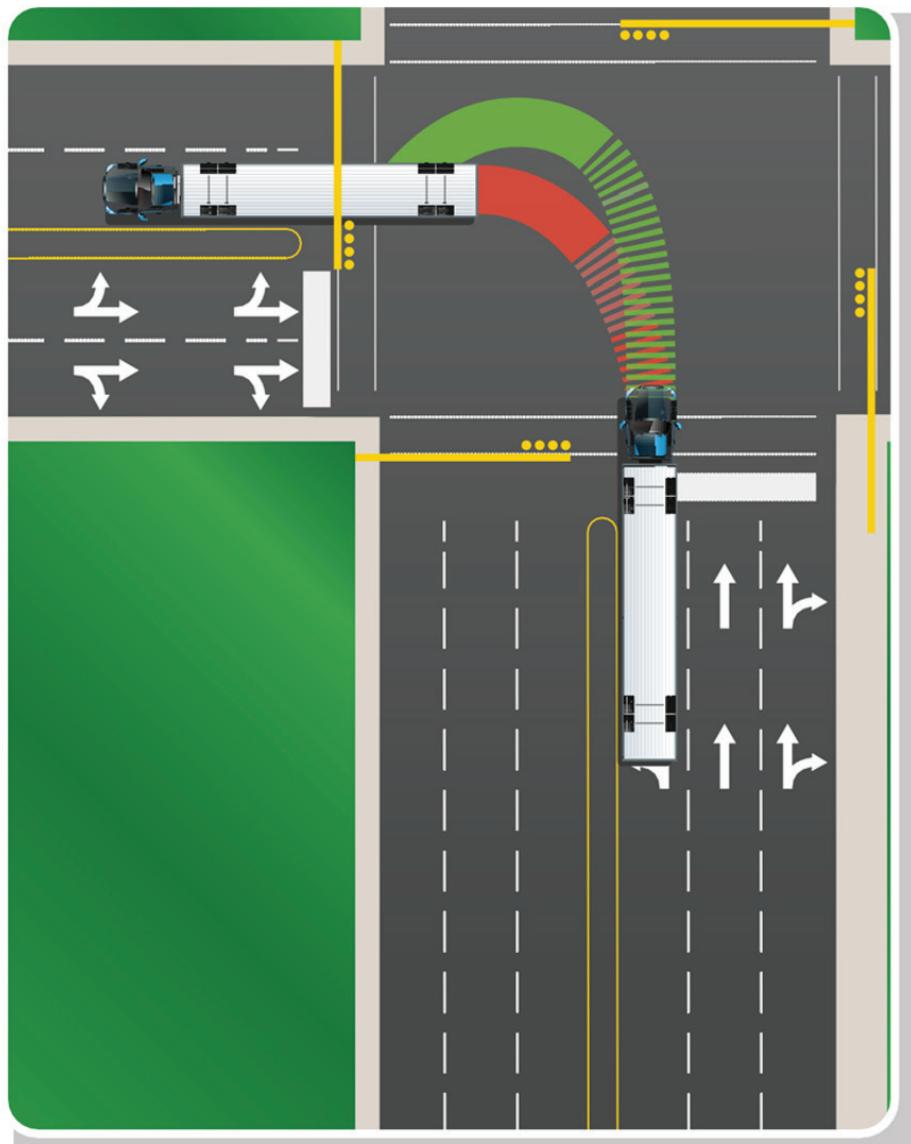
- Tournez lentement pour vous donner plus de temps pour éviter les problèmes. Si vous conduisez un camion ou un bus qui ne peut pas tourner à droite sans s'engager sur une autre voie, prenez un virage large en fin de parcours et gardez l'arrière de votre véhicule près de la bordure du trottoir.
- Ne tournez pas vers la gauche lorsque vous commencez le virage. Un conducteur derrière vous peut penser que vous tournez à gauche et essayer de passer sur la droite.
- Si vous devez traverser la voie en sens inverse pour tourner, faites attention aux véhicules qui viennent vers vous. Donnez-leur de la place pour passer ou s'arrêter.
- Ne reculez pas pour laisser passer les véhicules venant en sens inverse. Vous pourriez frapper quelqu'un derrière vous.





Règles et directives de virage à gauche

- Assurez-vous d'avoir atteint le centre de l'intersection avant d'entamer le virage à gauche.
 - Si vous tournez trop tôt, le côté gauche de votre véhicule risque de heurter une voiture en raison d'une déviation de trajectoire.
 - S'il y a deux voies de virage, prenez toujours l'emplacement le plus à droite de la voie de virage. Le fait de commencer dans le couloir le plus à gauche ou le plus à l'intérieur peut vous obliger à tourner à droite pour prendre le virage.
 - Pendant un virage à gauche, rester dans la voie de droite vous aidera à voir les conducteurs sur votre côté gauche.



Connaissance des freins à air comprimé

Le manuel sur les freins à air comprimé est disponible [en ligne](#) (en anglais seulement). Tous les conducteurs qui conduisent un véhicule commercial équipé de freins à air comprimé, quelle que soit sa catégorie, doivent faire figurer sur leur permis de conduire la mention « freins à air comprimé de classe 9 ».

Transport des marchandises dangereuses

Les conducteurs de véhicules transportant des marchandises dangereuses de toute catégorie (explosifs, gaz comprimés, liquides inflammables et combustibles, solides inflammables, substances oxydantes, substances toxiques et infectieuses, matières radioactives, corrosives et déchets dangereux) doivent être en possession des documents appropriés et d'un certificat de formation délivré par l'employeur.

Le certificat de formation est valide pendant 36 mois.

Les conducteurs doivent être conscients des exigences de sécurité nécessaires concernant l'emballage, le chargement, le déchargement et le transport de marchandises dangereuses, ainsi que de la nécessité d'afficher les dispositifs de sécurité appropriés. Par exemple, une semi-remorque transportant du propane doit porter des plaques de marchandises dangereuses à l'avant, à l'arrière et sur les deux côtés de la remorque.

Dimensions du véhicule

Les véhicules commerciaux sont limités à la hauteur, à la largeur, à la longueur et au poids conformément au [Vehicles Regulations](#) (en anglais seulement) [règlement sur les véhicules]. Des autorisations spéciales peuvent être délivrées pour les véhicules transportant des charges hors gabarit ou de largeur supérieure. Indépendamment des permis délivrés, vous devez respecter tous les panneaux de signalisation qui limitent les dimensions ou le poids des chargements sur toute portion de route.

La hauteur maximale légale d'un véhicule sur les autoroutes est de 4,15 mètres.

La largeur maximale légale d'un véhicule et sa charge est de 2,6 mètres.

La longueur légale des véhicules varie selon le type de véhicule. À Terre-Neuve-et-Labrador, la longueur maximale du véhicule est de :

Véhicule unitaire - 12,5 mètres

Semi-remorque, train double A, B ou C - 25 mètres

Semi-remorque, y compris charge, tracteur - 23 mètres

Combinaison, y compris camion ou voiture tirant une remorque - 23 mètres

Autobus interurbain - 14 mètres

Les véhicules commerciaux sont immatriculés à Terre-Neuve-et-Labrador conformément à leur poids nominal brut (PNBV). Ce poids est le poids combiné du véhicule et de sa charge. Le PNV maximal autorisé est déterminé par des facteurs tels que les spécifications du fabricant, le nombre d'essieux, l'espacement des essieux, la taille des pneus, etc.

La sécurité avec laquelle vous agissez en tant que conducteur commercial dépend entièrement de vous. N'oubliez pas qu'en tant que conducteur, vous êtes seul responsable de vos actions. En gardant cela à l'esprit, vous pouvez faire de nos autoroutes un endroit plus sécuritaire où conduire.